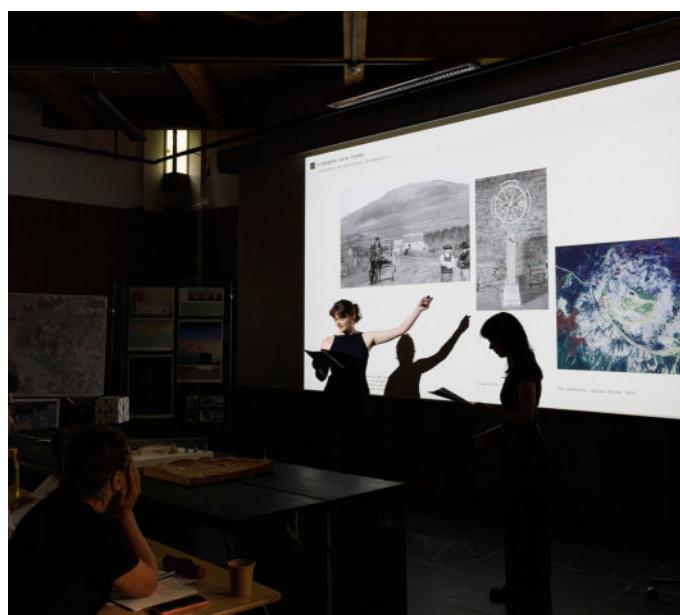


2025

PROJETS DE FIN D'ÉTUDES

ENS > AB

École Nationale Supérieure
d'Architecture de Bretagne



Les Projets de Fin d'Études à l'ENSAB

Au semestre 10, l'UE “projet d'architecture” est constituée de la préparation et de la soutenance d'un projet de fin d'études architectural ou urbain, qui doit permettre à l'étudiant·e de démontrer sa capacité à maîtriser avec autonomie la conception architecturale et à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes de travail qu'il a acquises au cours de sa formation. Il doit également démontrer l'aptitude de l'étudiant·e à présenter un projet dans des délais qui correspondent à la réalité de la profession.

La préparation du PFE se fait au sein de l'un des 4 domaines d'étude proposés par l'ENSAB, intitulés :

- Hybridations

Le Domaine Hybridations lie conception architecturale et recherche scientifique en revendiquant le projet, l'architecture en train de se faire ; une architecture qui assume la question de la forme, tout en s'hybridant à travers ses savoirs, ses recherches, ses pratiques, ses usages. Une architecture qui pense la production et l'invention des formes, la réutilisation de l'existant sans renoncer à innover, à bâtir à nouveau en tenant compte des enjeux culturels, sociaux et environnementaux. Ainsi, le domaine défend des pratiques du projet inscrites dans des démarches réflexives appuyées sur des savoirs et des recherches pluridisciplinaires.

- Instrumenter

Mêlant pratique et approches théoriques, le domaine Instrumenter souhaite inciter les étudiant·es à explorer le champ large de l'architecture et sa polarité avec l'art, en suivant des pistes croisées, pour s'intéresser à sa mise en perspective en tant que dispositif, protocole, acte critique et discours. Ainsi, ces pistes mèneront, d'une part, vers l'expérimentation de processus de préhension et d'appréhension, de fabrication, depuis la mise en narration du projet, sa matérialisation et sa mise en scène. A ce titre, ces investigations sont vouées à éclairer la face cachée de l'architecture, celle rarement explicitée ou prise en compte, faite de controverses et de détournements.

- Transitions

Le domaine d'étude Transitions propose d'explorer le déjà-là comme palimpseste, support d'une matière à penser à différentes échelles : architecturale, urbaine, rurale et paysagère. Il prend appui sur les enjeux actuels de la transition environnementale et sociale comme l'opportunité pour les architectes de faire autrement, de porter un regard critique susceptible de renouveler et d'enrichir leur façon d'intervenir sur un existant qui sollicite la mémoire et fonde l'identité culturelle d'un lieu et de la société qui l'habite.

- Traversées

Le domaine Traversées interroge la pratique du projet comme outil pour penser le monde et le transformer. Pour panser les territoires malmenés par notre économie productiviste, il revendique l'ancrage dans le réel comme un acte de résistance critique. Affirmant la capacité de la discipline architecturale à faire émerger une intelligence située, engagée au contact étroit de la société, il propose une approche holistique, du territoire au détail constructif, en manipulant l'imbrication de toutes les échelles.

Le PFE est un travail personnel. A titre exceptionnel, deux voire trois étudiant·es peuvent traiter collectivement un même sujet.

La première note est attribuée dans le cadre d'un "pré-jury" organisé par le domaine d'études. Un·e étudiant·e n'ayant pas validé son PFE en pré-jury pourra le soutenir malgré tout. La deuxième note est attribuée à l'issue de la soutenance publique finale.

Chaque jury de PFE comprend cinq membres minimum :

- le directeur de PFE de l'étudiant·e
- un représentant du domaine d'études où le travail a été préparé
- un·e à deux enseignant·es d'autres domaine d'études de l'école
- un·e à deux enseignant·es extérieur·es à l'école dont un issu d'une autre ENSA
- une ou deux personnalités extérieures.

La forme du PFE

Doivent être présentés, le jour de la soutenance :

- 2 planches au format A0 (à l'appréciation de l'enseignant·e) - 1 maquette, ou une maquette numérique, ou une vidéo
- 1 note comprenant 2 volets présentant : 1. la problématique et la méthode retenues ; 2. le site et le programme.

Cet annuel présente les projets soutenus en juin 2025, à partir des visuels et d'un résumé, transmis par les étudiant·es.

Certains de ces projets ont été sélectionnés pour le Prix Jeunes Talents en Architecture 2025, de la ville de Rennes.

SOMMAIRE

▼ Jury A

Lucas BONNEAU
Hospitalière par nature
Cadillac (33)
10-11

Mathilde CHEVER et Titouan ELIÈS
L'Île de Bréhat face au recul de son trait de
côte, entre érosion et submersion marine
Île de Bréhat (22)
12-13

Morgane FONTAINE, Nathan MADÉZO et
Liam TEAGUE
Le Port de Rosmeur, Laboratoire de
transition(s)
Douarnenez (29)
14-15

Cassandre BOUTELOUP et Zoé DELAUNAY
Ecole(s) matière : penser, faire, transmettre
Saint-Pierre-des-Corps (37)
16-17

Emma BATOT
RÉSONANCE : L'ORDINAIRE
EXTRAORDINAIRE _ Décenter. Recoudre.
Révéler. _Itinérance & stations dans le
périurbain rennais
Rennes Métropole (35)
18-19

Maxence DARABASZ-RIFFAULT
Transformer un bloc H.L.M
Rennes (35)
20-21

Morgane JEGO et Lilou REJANY
Penser la transition
Jullouville (50)
22-23

Florian GICQUIAUD
Halte à La Guerche : requalification
du pourtour du centre historique et
réhabilitation d'une ancienne école en pôle
d'accueil résidentiel et touristique
La Guerche-de-Bretagne (35)
24-25

Colyne BOISRAMÉ, Elisa ROY et Elisa
TEXIER
[RE]DONNER
Redon (35)
26-27

Ihssane NAAIM
Réversibilités transitoires
Rennes (35)
28-29

Ronan BIEVEN
Le port de Bréhec, témoin de la renaissance
du fret à la voile
Bréhec (22)
30-31

Alexandra BLOYET
La Minoterie culturelle : Panser les lieux,
soigner les liens
Rennes (35)
32-33

Lou BROSSARD et Emeline POULIN
Au-delà des ruines : un espace funéraire
dans l'hypercentre de Caen
Caen (14)
34-35

Victor LEBRETON, Quentin LE BAIL et
Emma MEILHAT
NAUTOPIE : Keroman, recomposer
aujourd'hui & projeter demain
Lorient (56)
36-37

Jury B

Tiphaine LEBOEUF
Tisser la mémoire industrielle
Hucheloup (85)
40-41

Coline NEYRET
Souche : prolifération de la matière molle
42-43

Anouchka TRARIEUX
Les espaces clandestins - Exploration du
cache et de ses mécanismes
Rennes (35)
44-45

Louan LE BRETON et ROBIN-DESILE Elisa
Occuper le vide : réhabilitation d'un centre
commercial en centre-ville
Rennes (35)
46-47

Maya BASSET
Machine grimpante. Système pour une
autre ville
Venise (Italie)
48-49

Julie GOUGEON et Maïwenn PERENNÉC
Micro-réseau
Bretagne
50-51

Marilou RICHOU
Rencontres subjectives dans la Ville de
Rennes
Rennes (35)
52-53

Pauline DELAIS
La convivialité : force constructrice
Rennes (35)
54-55

Clément CHAMBON
Subversion du Foncier Capitaliste par le
DéTOURnement
Clermont-Ferrand (63)
56-57

Romane HERVÉ et Lou MABEAU
Memor uhel
Monts d'Arrée (Bretagne)
58-59

Ornella GATTONI et Elise LEMARTINEL
Dévoiler l'intention du vent : des tours de
souffle, lieu d'un échange atmosphérique
entre les corps et la ville
Hameau Civita di Bagnoregio (Italie)
60-61

Martin BESNIER et Antonin BRUGALIÈRES
Cachettes
Rennes (35)
62-63

Tao BABLÉE, Jérémie BAROCHE et Eléna
HÉRAULT
Marches : Corps et matières en mouvement
64-65

SOMMAIRE

Jury C

- Sarah LE ROUX
DANS LES TRACES DE LA SOLIDARITÉ –
Logements sociaux et présence associative
dans la rue Saint-Saturnin à Avranches
Avranches (50)
68-69
- Marine PERRÉON et Anthyme POIRIER
L'ensemble Saint-Jean, un refuge
raccommodé au fil des boulevards d'Angers
Angers (49)
70-71
- Charlène CORLAY
Réhabiter les petites villes - Antrain, l'îlot
Jouin
Antrain (35)
72-73
- Noémie HERBÉ et Aymeric REUBRECHT
Réhabiter un village de Touraine :
revitalisation du bourg de Ferrière-Larçon
Ferrière-Larçon (37)
74-75
- Brice BULTELLE, Thibaud FARALDO et Alban
MERCIER
Ressourcerie communale et associative
Quintin (22)
76-77
- Lise LEMASSON, Lucile MARQUET
et Chloé PAIMBLANC
Remettre le clocher au centre du village
Le Val-Saint-Père (50)
82-83
- Sarah BOUROUIS et Klervi ROBIC
Réemploi et savoir-faire industriel, un
patrimoine pour demain
Avranches (50)
84-85
- Clarisse GAUTIER et Emilie JOLIVET
SE FORMER - TRAVAILLER - HABITER. Faire
du quartier de Chéreau une opportunité de
renouveau urbain et social
Le Val-Saint-Père (50)
86-87
- Eloïse REINTAUX et Charlotte ROYER
Du champ à l'assiette
Avranches (50)
88-89
- Emma POYER, Carolane ROUGÉ et Carla
VERNET
PRENDRE SOIN - Inclure par le geste, la
matière et la mémoire
Avranches (50)
90-91

Jury D

- Pierre HECQUET, Ronan LECHAUX
et Estelle MAHALIN
De l'individualisme au vivre-ensemble :
réinventer les modes d'habiter le Val-Saint-
Père en 2100
Le Val-Saint-Père (50)
80-81

Manuella LEVIONNOIS
AU FIL DE LA SÉLUNE, DU PASSÉ AU
FUTUR D'UN FLEUVE
Ducey (50)
92-93

Louanne HÉROUX, Victoire MAUDET et
Emma MONTFORT
Le patrimoine équestre d'Avranches :
symbole de tissage urbain
Avranches (50)
94-95

JURY A

Thématique : *DE Hybridations - Thématique libre*

Le jury :

Claude ABOU KHALIL
enseignant en Sciences et Techniques pour l'Architecture à l'ENSA Bretagne
ingénieur ESIB ENPC, membre du Groupe de recherche sur l'innovation et l'évolution des formes (GRIEF), enseignant à l'ESTP Paris Cachan

Yulia DONETSKAYA
architecte, enseignante en Arts et Technique de la Représentation à l'ENSA Bretagne

Vincent GOUEZOU
architecte, docteur en sciences de l'architecture, membre du GRIEF
enseignant en Sciences et Techniques pour l'Architecture à l'ENSA Bretagne

Dominique JÉZÉQUELLOU
architecte, enseignant en Sciences et Techniques pour l'Architecture à l'ENSA Bretagne

Anne-Laure SOURDRIL
architecte, enseignante en Sciences et Techniques pour l'Architecture à l'ENSA Bretagne

Frédéric SOTINEL
architecte, enseignant en Arts et Technique de la Représentation à l'ENSA Bretagne

Christophe CAMUS
sociologue, chercheur au GRIEF
enseignant en Sciences de l'Homme et de la Société pour l'Architecture à l'ENSA Bretagne

Pierre-Antoine CHABRIAC
maître de conférence en Sciences et Techniques pour l'Architecture à l'ENSA Bretagne

Rozenn BALAY
enseignante en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à
l'ENSA Bretagne

Paul GRESHAM
architecte, agence G+architectes (Paris)
enseignant à l'ENSA de Paris Belleville

Guillaume LENFANT
enseignant en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à l'ENSA
Bretagne

Hôpitalière par nature

Lucas BONNEAU

Sous la direction de Claude ABOU KHALIL, Yulia DONETSKAYA,
Vincent GOUEZOU, Dominique JÉZÉQUELLOU, Anne-Laure SOURDRIL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

La ville de Cadillac se situe en Gironde, territoire marqué par la monoculture de la vigne et les espaces forestiers. Situé dans l'Entre-deux-Mers à la rencontre du ruisseau de l'Eulle et de la Garonne, la ville est une ancienne bastide.

CONSTAT

L'accès aux espaces naturels est limité dû à l'emprise de la culture locale. L'ensemble de ce projet s'inscrit dans une démarche à plus grande échelle. Cadillac se voit doter de nouveaux parcours urbains pour favoriser les mobilités douces, les rencontres et le contact avec la nature.

PROBLÉMATIQUE

Hôpitalière par nature, telle est l'essence même de la ville de Cadillac. Le projet s'inscrit comme une réflexion de fond sur la place des populations fragiles dans l'espace urbain, et sur la nécessité urgente de recréer du lien : lien social, lien à la nature et lien entre les différentes strates de la ville.

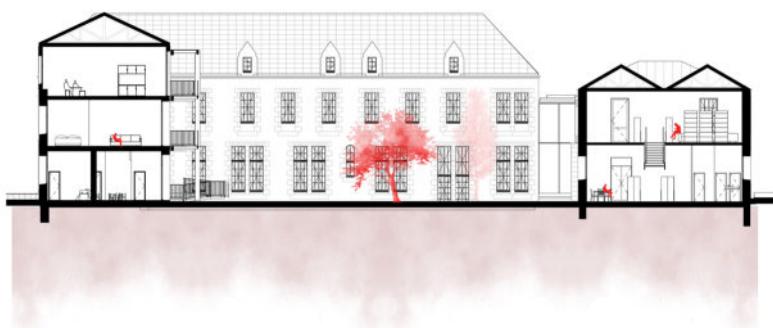
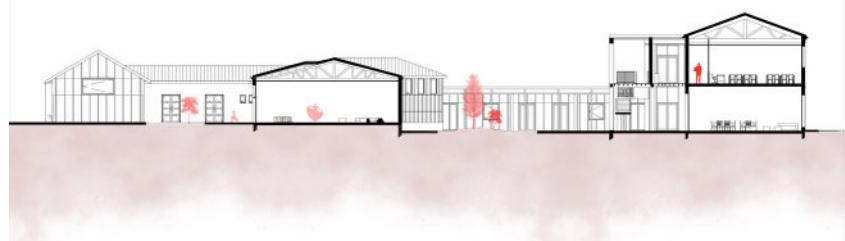
ENJEUX ET PROGRAMMATION

Les interventions s'organisent autour de 3 îlots avec des fonctions dédiées mais aussi des espaces ouverts au public qui s'organisent autour d'une rue centrale qui se voit végétalisée et aménagée afin de favoriser les interactions urbaines.

Dans l'îlot 1, l'école existante s'est vue restructurée pour donner de nouveaux espaces dynamiques et pour un meilleur épanouissement. À la marge de la rue, la salle multi-activités, la salle d'informatique et de musique s'ouvrent au public en dehors des horaires scolaires.

L'îlot 2, plutôt tourné sur le social avec la résidence de personnes âgées, accueille dorénavant une crèche ainsi qu'une salle d'apprentissage cognitif. Cet îlot offre aussi au public une nouvelle médiathèque ludothèque bibliothèque pour réhabiliter des lieux chargés d'histoire.

Les deux premiers îlots se projettent vers le paysage pour trouver un troisième îlot. Il a été pensé dans un but pédagogique, afin de montrer qu'il est possible de produire autrement. Marqués par la monoculture, les terrains alentours deviennent une démonstration de la réintroduction des cultures locales et le questionnement de la consommation humaine.



Île de Bréhat (22)

L'Île de Bréhat face au recul de son trait de côte

Mathilde CHEVER et Titouan ELIÈS

Sous la direction de Claude ABOU KHALIL, Yulia DONETSKAYA,
Vincent GOUEZOU, Dominique JÉZÉQUELLOU, Anne-Laure SOURDRIL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Autre qu'un site touristique majeur des côtes de la Bretagne Nord, l'archipel de Bréhat est un microcosme riche de ses habitants et de sa biodiversité. Cette île, dépendante du continent, balance entre une haute saison dynamique et une basse saison calme et soumise aux aléas du climat breton hivernal.

CONSTAT

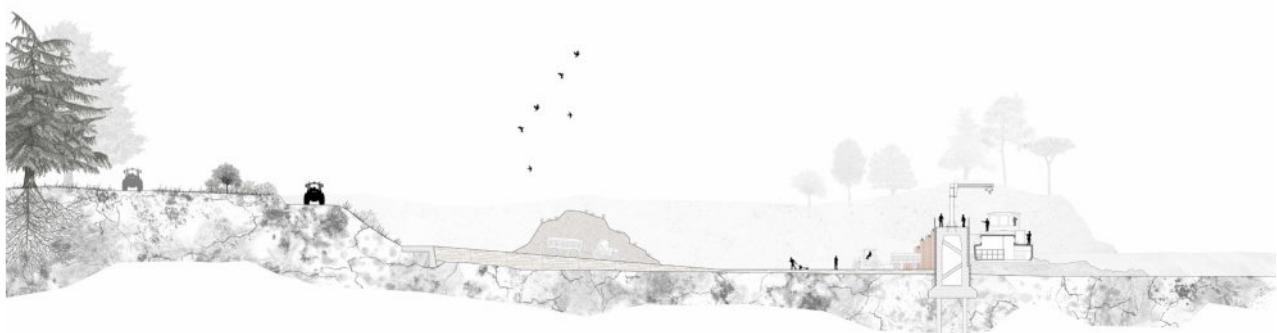
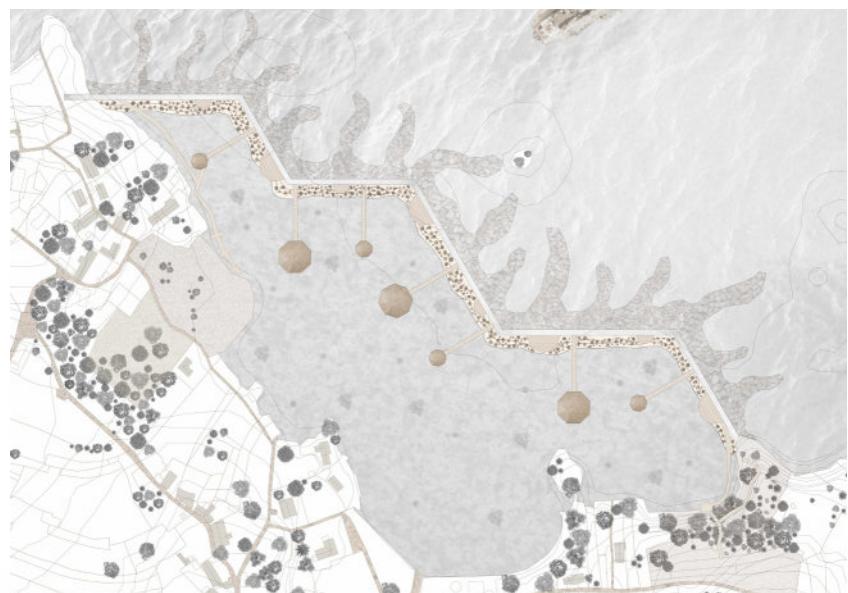
En s'appuyant sur le scénario RCP 8.5 du GIEC à horizon 2100, nous proposons une simulation des effets d'une montée globale du niveau des mers d'1,10 mètre, induisant un recul du trait de côte. De ce dernier résultent quatre risques majeurs : une rupture territoriale entre quatre futurs îlots à marée haute, une économie bouleversée par la submersion de son cœur économique, la disparition de zones naturelles protégées, ainsi que la mise en péril d'un patrimoine architectural important.

PROBLÉMATIQUE

Comment, en s'appuyant sur un territoire déjà sensible, surfréquenté et en difficulté économique, pouvons-nous tendre vers une préservation de l'identité bréhatine, tout en accompagnant le développement de cette commune ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

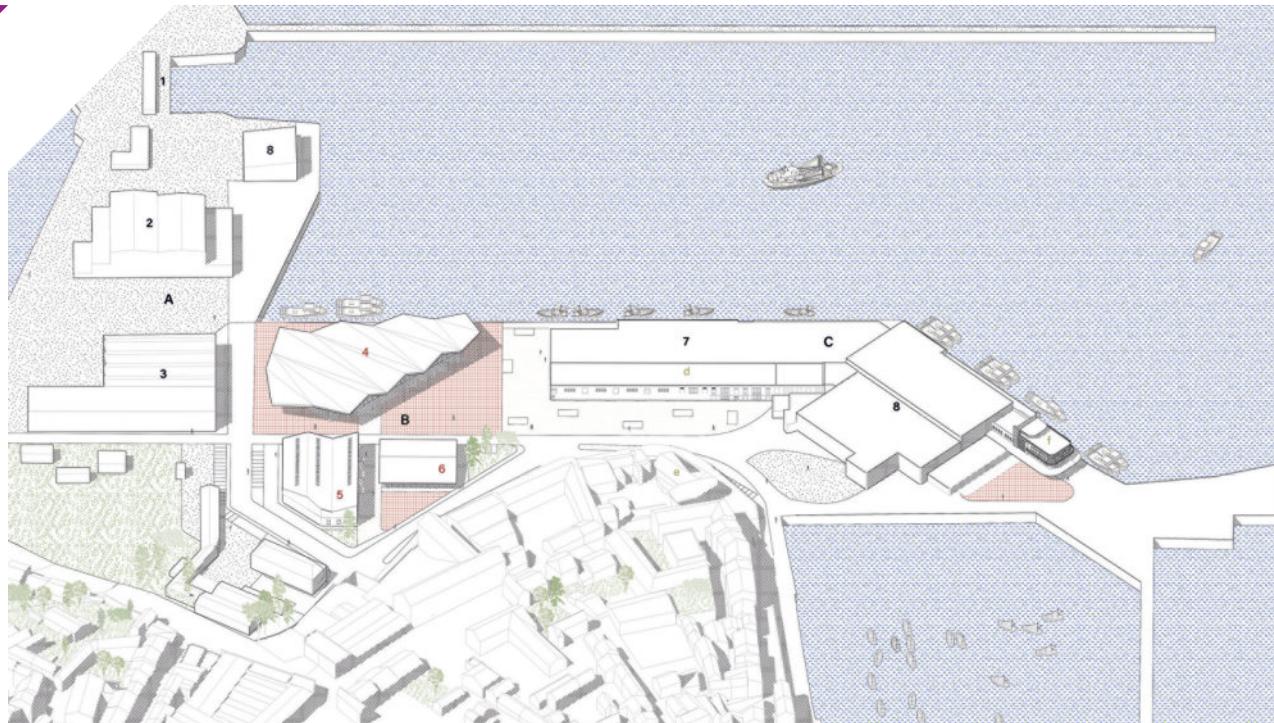
Afin d'accompagner ces différents enjeux, nous abordons la question climatique à l'échelle territoriale. Un Plan Local d'Urbanisme face à la montée des eaux est rédigé et regroupe un ensemble de préconisations écrites, accompagnées d'un plan graphique. Quatre projets issus de ce document réglementaire sont développés. Un premier projet propose l'implantation de deux digues protectrices préservant les zones les plus sensibles. Ces digues sont support de biodiversité, de promenade touristique et de développement économique. Les ouvrages ne pouvant être sauvés du risque climatique sont démolis ou démontés afin d'être rebâties selon leur statut patrimonial, ou de réemployer leurs matériaux. Enfin, une auberge de jeunesse réversible vers du logement d'urgence permet de reloger les sinistrés et un centre de formation aux techniques vernaculaires permet de former les artisans au démontage et remontage des ouvrages d'intérêt architectural, vitrine historique de l'archipel.



Le Port de Rosmeur, Laboratoire de transition(s)

Morgane FONTAINE, Nathan MADÉZO et Liam TEAGUE

Sous la direction de Claude ABOU KHALIL, Yulia DONETSKAYA,
Vincent GOUEZOU, Dominique JÉZÉQUELLOU, Anne-Laure SOURDRIL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Douarnenez, qui garde encore aujourd’hui la réputation d’un grand port sardinier, conserve sur son terre-plein du Rosmeur plusieurs bâtiments sous-utilisés. La présence de ces friches de manière prolongée met en péril l’attractivité du site. Pourtant, ce site exceptionnel bénéficie d’une situation géographique privilégiée, à la lisière du centre-ville. On peut noter que l’implantation actuelle des bâtiments, en îlots autonomes, fragilise la continuité architecturale et urbaine entre ville et port.

CONSTAT

En cinq ans à peine, un tiers de la flotte de pêche bretonne a disparu. Depuis 2009, l’État s’est complètement retiré de tous ses ports en Bretagne. Résultat : les petits ports bretons se retrouvent aujourd’hui en difficulté et sont à la recherche de modèles économiques pour survivre et maintenir leurs infrastructures. Parallèlement, depuis les années 1970, de nombreuses crises ont entraîné un déclin progressif de la pêche marqué dernièrement par le plan de sortie de flotte post-Brexit, qui est venu fragiliser le modèle économique local. Ce qui a eu pour conséquence la désertion de nombreux de ces bâtiments portuaires. Le développement de nouvelles activités dans ces bâtiments est freiné par des contraintes foncières liées au sta-

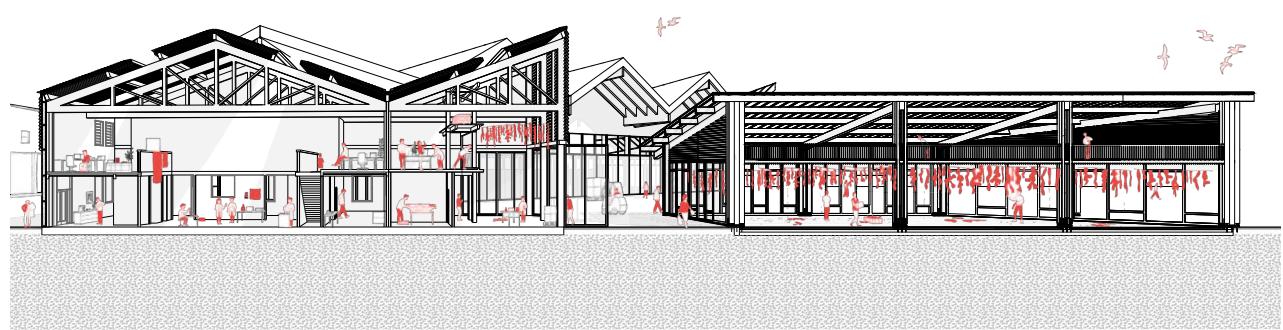
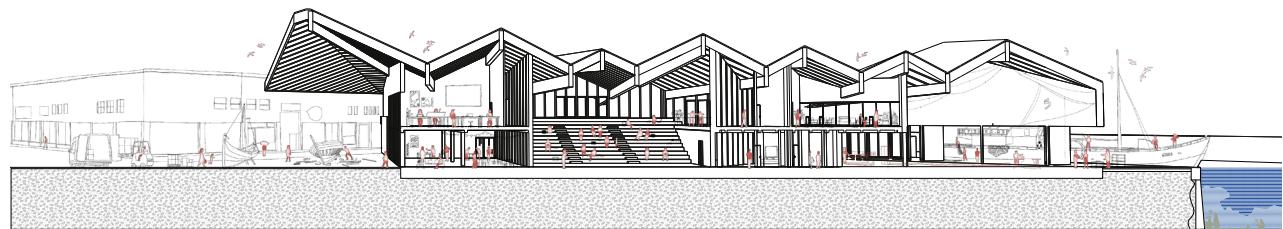
tut du port, situé sur le domaine public, régit par des A.O.T., qui limite l’occupation à 35 ans. Cette temporalité compromet la pérennité des projets et freine les investissements à long terme.

PROBLÉMATIQUE

Quelles stratégies mettre en œuvre pour impulser une nouvelle centralité économique sur le port et le reconnecter à la ville ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Notre stratégie vise donc à redistribuer le foncier sur la zone stratégique située entre les pôles structurants que sont la pêche et la construction/réparation navale, pour proposer une nouvelle implantation de bâtiments. L’intervention architecturale prend la forme de trois volumes distincts, reliés entre eux par des parvis permettant de mettre en scène l’activité professionnelle. Un centre de recherche expérimentale, consacré aux savoir-faire navals et spécialisé dans l’impression numérique de voiles, s’y déploie aux côtés d’un laboratoire explorant les potentiels des algues. Les extraits fonctionnels qui en sont issus trouvent des applications dans les domaines du bâtiment et de l’agriculture. Le projet est perçu comme un catalyseur pour le port et vise à attirer de nouveaux acteurs, exclusivement à caractère maritime et productif.



Ecole(s) matière : penser, faire, transmettre

Cassandre BOUTELOUP et Zoé DELAUNAY

Sous la direction de Claude ABOU KHALIL, Yulia DONETSKAYA,
Vincent GOUEZOU, Dominique JÉZÉQUELLOU, Anne-Laure SOURDRIL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Aux portes de Tours, en lisière de ville et de voie ferrée, s'étend un territoire oublié : l'ancien magasin général de Saint-Pierre-des-Corps. Construit en 1924 par Eugène Freyssinet pour la SNCF, ce géant de béton logistique a vu transiter les pièces du rail, irriguer le Grand Ouest, avant d'être frappé par la guerre. Sa toiture, tombée sous les bombes, fut remplacée par une mer de sheds, cicatrice et geste d'ingéniosité, devenue signature architecturale.

CONSTAT

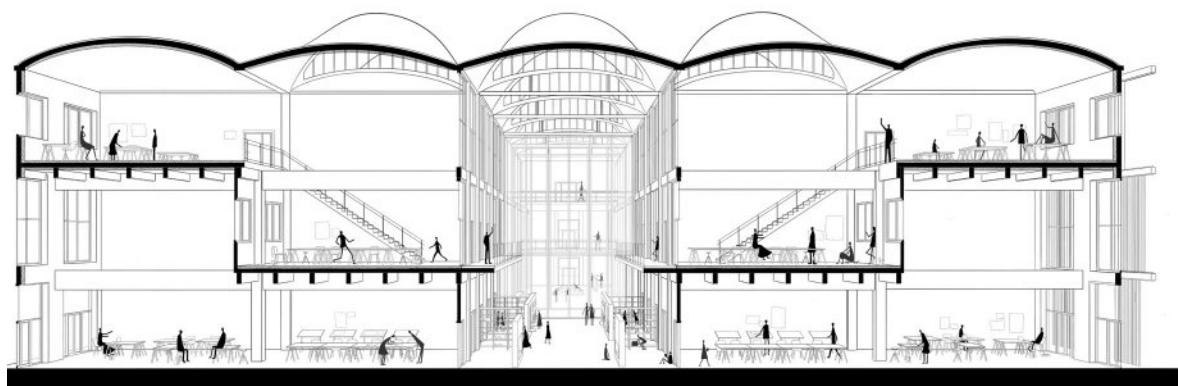
Le Centre-Val de Loire, vaste territoire sans école d'architecture, voit partir ses jeunes professionnels faute d'ancrage local. Le rapport Archigraphie alerte sur une relève fragilisée, dans un contexte de sélectivité extrême. Pourtant, ce manque criant est aussi une promesse : celle d'inventer un lieu de formation engrainé, à hauteur de territoire, capable d'accueillir une génération qui cherche à faire autrement, par le geste, la matière, et l'échange.

PROBLÉMATIQUE

Comment réinventer un site industriel historique, marqué par son héritage ferroviaire, pour créer un lieu vivant, hybride et ouvert sur son environnement, tout en valorisant la mémoire et les qualités architecturales existantes ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Nous imaginons une nouvelle école d'architecture, l'ENSACVL, qui soit aussi une fabrique hybride. Trois séquences : penser, faire, transmettre, structurent le projet. Des failles découpent la masse, laissent passer l'air, la lumière, les possibles. Une rue habitée traverse l'ensemble, tour à tour passage, place, seuil, scène. Ici, l'enseignement se mêle au réel, l'architecture s'expérimente à l'échelle 1, et le bâtiment devient une invitation à bâtir autrement, ensemble, durablement. Pour nous, ce projet est davantage qu'une simple école, il s'agit d'une fabrique d'avenir, qui ouvre la voie à une formation plus vivante, plus inclusive, et profondément ancrée dans la matière et le geste. Nous espérons qu'il saura transmettre notre vision d'une ENSA nouvelle génération, où penser, faire et transmettre ne feront plus qu'un.



RÉSONANCE : L'ORDINAIRE EXTRAORDINAIRE

Emma BATOT

Sous la direction de Claude ABOU KHALIL, Yulia DONETSKAYA,
Vincent GOUEZOU, Dominique JÉZÉQUELLOU, Anne-Laure SOURDRIL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Ce projet naît d'un changement de regard sur le périurbain, cet entre-deux souvent traversé sans attention, ni ville ni campagne, mais territoire hybride, riche en tensions et en qualités sensibles. Plutôt que de l'aborder depuis une carte, j'ai choisi une approche corporelle et sensorielle : l'arpenter à vélo. Le déplacement devient ainsi une méthode de projet, une manière de lire le paysage par le corps, ses rythmes, ses silences et ses discontinuités.

CONSTAT

Le périurbain de Rennes Métropole constitue ici un terrain d'expérimentation, en cohérence avec les objectifs du SCoT : renforcer les centralités, valoriser les espaces en transition, encourager les mobilités actives et préserver les continuités paysagères. Loin d'être un vide ou un simple décor, ce territoire est envisagé comme une matière vivante et habitée, porteuse de récits et de cohabitations.

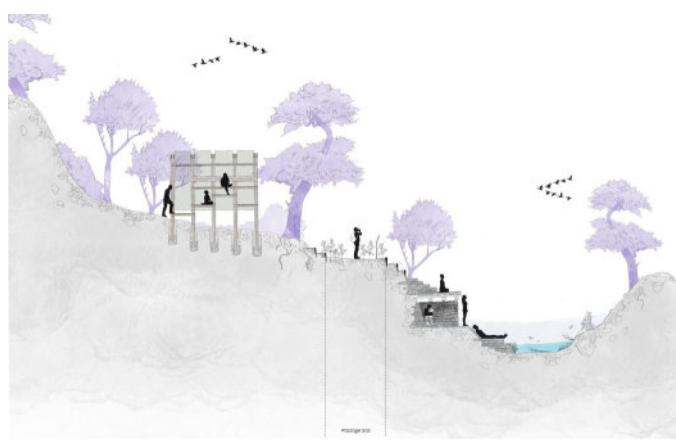
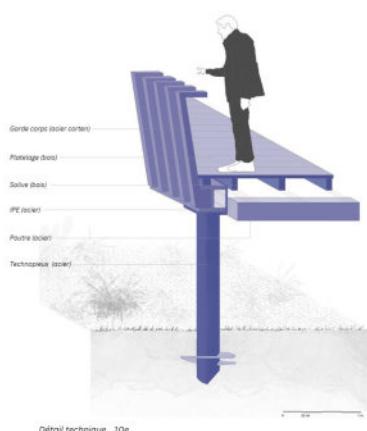
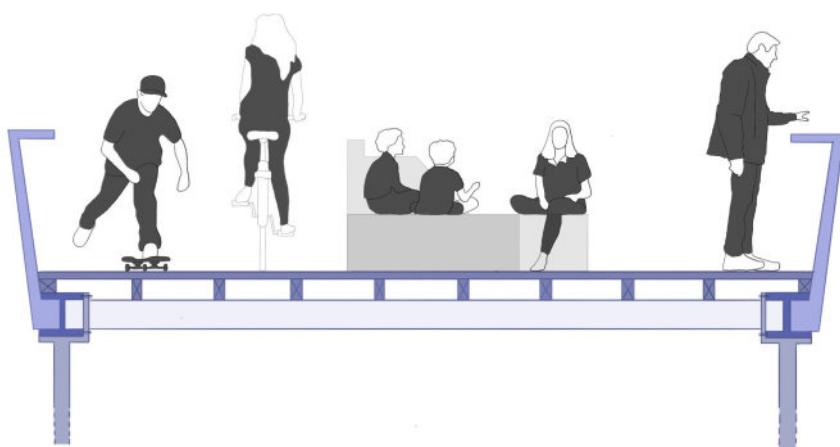
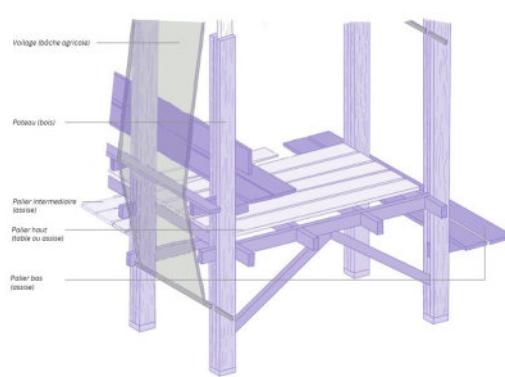
PROBLÉMATIQUE

La problématique centrale est alors posée : comment révéler les dimensions infra-ordinaires du périurbain pour en faire une véritable matière à projet architectural ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

L'enjeu est de dépasser l'image banale et disjointe qui lui est souvent attribuée, pour en faire un paysage vécu. Trois axes guident cette réflexion : décenter, pour s'émanciper de la domination du centre rennais ; recoudre, pour traiter les discontinuités piétonnes et cyclables ; révéler, pour transformer le regard porté sur ce territoire. Ma démarche se décline en quatre verbes : arpenter le territoire pour le ressentir ; capturer ses données sensibles par l'image et le son ; traduire ces observations en gestes architecturaux (ralentir, cadrer, activer) ; et enfin projeter, en concevant des stations comme fragments narratifs du paysage.

De mes itinérances cyclables est née une cartographie de 18 points d'intérêt formant une ossature souple. Ces stations : noeud, rupture, seuil, pause, ne sont pas des objets standardisés, mais des formes ouvertes, ancrées dans les spécificités locales. Elles traduisent une lecture à hauteur de cycliste, en réponse aux besoins contemporains de mobilité, d'orientation et de respiration.



Décomposition du site en 2 micro-architectures

Transformer un bloc H.L.M

Maxence DARABASZ-RIFFAULT

Sous la direction de Claude ABOU KHALIL, Yulia DONETSKAYA,
Vincent GOUEZOU, Dominique JÉZÉQUELLOU, Anne-Laure SOURDRIL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Villejean est l'un des trois grands quartiers populaires que compte Rennes. Construit dans la décennie des années 60, Villejean est conçu comme un quartier hyperdense pour accueillir, face au développement de Rennes, les ouvriers et également le personnel de l'université, construite elle aussi à la même période. Villejean était autrefois un quartier dynamique et jovial avec une mixité sociale importante ; aujourd'hui le quartier revêt un climat bien différent. Cette transformation du quartier s'est faite lentement par une détérioration des immeubles et une mauvaise gestion du site par l'exploitant.

CONSTAT

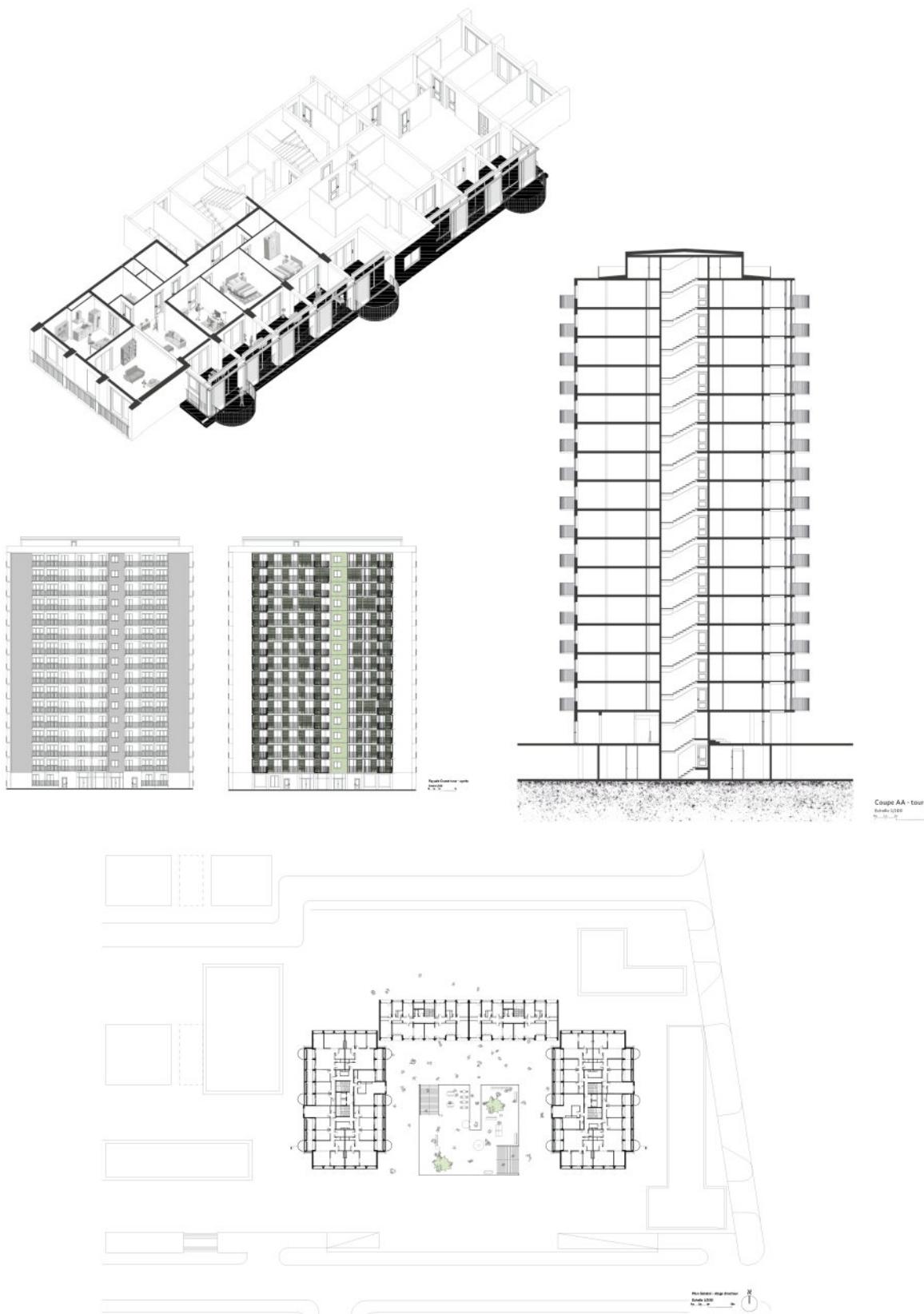
Aujourd'hui le constat est plutôt pessimiste, car face à l'abandon progressif de ce quartier, un trafic s'est installé, rendant dangereuse certaines zones de l'espace public. Cependant Villejean est le dernier quartier à recevoir, après Maurepas et le Blosne, une restructuration urbaine en partenariat avec l'A.N.R.U, prévue pour 2027. De plus, à travers le contrat de la Ville de Rennes, il y a là une occasion architecturale de proposer un changement d'image pour l'un des ensembles qui composent le quartier de Villejean.

PROBLÉMATIQUE

La problématique s'est construite sur deux points majeurs : le contrat de la Ville de Rennes qui propose des objectifs globaux à atteindre pour la ville, dont certains que j'ai repris. Le deuxième point concerne les témoignages des habitants sur leur quotidien, leur qualité de vie, leurs attentes, etc. Ceci dans le but de changer l'image de ce quartier par l'amorce d'une transformation d'un ensemble H.L.M.

ENJEUX ET PROGRAMMATION

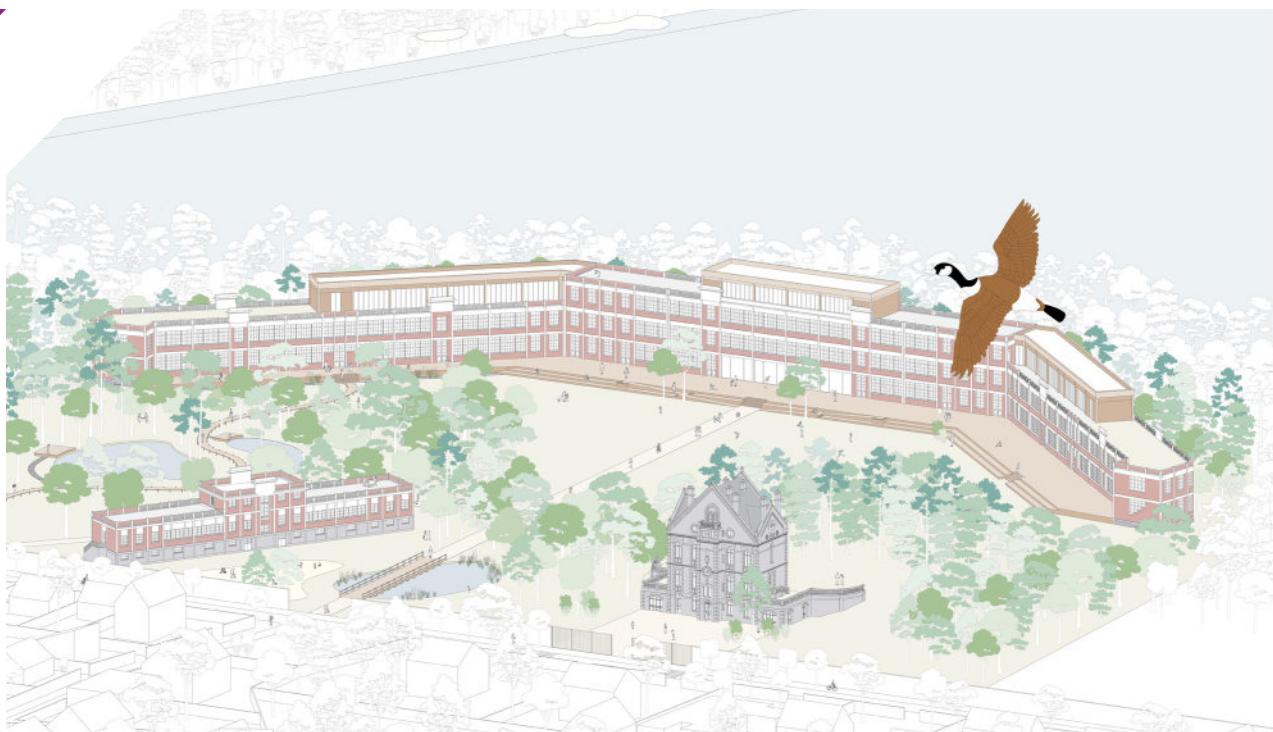
Les enjeux vont être de répondre aux besoins des habitants concernant leurs lieux de vie directement et à travers des orientations directrices du contrat de la Ville de Rennes, le programme va incorporer une transformation des rez-de-chaussée pour y initier une reconquête de l'espace public par l'implantation de divers services et activités.



Penser la transition

Morgane JEGO et Lilou REJANY

Sous la direction de Claude ABOU KHALIL, Yulia DONETSKAYA,
Vincent GOUEZOU, Dominique JÉZÉQUELLOU, Anne-Laure SOURDRIL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Le projet s'inscrit dans la commune de Jullouville, dans la baie du Mont-Saint-Michel, un territoire classé Natura 2000 particulièrement exposé aux risques de montée des eaux. Le site de l'ancienne colonie de vacances de Saint-Ouen, inoccupé depuis 2011, relie le centre-ville à la mare de Bouillon, zone humide protégée. Trois bâtiments, le château de la Mare, l'ancienne infirmerie et le bâtiment principal de l'ancienne colonie structurent un parc de 3,5 hectares et constituent un patrimoine architectural hérité des années 1900 et 1930.

CONSTAT

Les prévisions scientifiques laissent entrevoir des bouleversements profonds. Dans cet horizon, le site de projet émerge comme un îlot résilient : épargné par les premiers phénomènes climatiques, il peut jouer un rôle d'accueil et de transition. Il s'agit non pas de se défendre face à la montée des eaux mais au contraire de faire avec. Le site devient alors un espace expérimental, montrant un modèle où se rencontrent dynamiques sociales, écologiques et patrimoniales.

PROBLÉMATIQUE

Dans un contexte de montée des eaux, comment accompagner la transition de Jullouville sur le site de l'ancienne colonie de vacances ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Trois grands enjeux structurent le projet :

1. Ouverture du site à la population. Aujourd'hui enclavé, le site devient un lieu de vie actif. Une voie douce le reconnecte au centre-ville. Trois entités bâties, pour accueillir, faire se rencontrer et gérer, accueillent des logements, services, commerces, bureaux, auberge, équipements sportifs et culturels, guinguette, mairie et musée.
2. Préservation de la biodiversité. Le projet s'appuie sur les milieux existants pour créer un parc résilient intégrant mares, forêt comestible, continuités écologiques et un centre de recherche et de formation sur la biodiversité.
3. Mise en valeur du patrimoine architectural et frugalité. Les bâtiments sont réhabilités avec sobriété : conservation des structures, surélévations réversibles en bois biosourcé, réemploi des matériaux.



Halte à La Guerche

Florian GICQUIAUD

Sous la direction de Claude ABOU KHALIL, Yulia DONETSKAYA,
Vincent GOUEZOU, Dominique JÉZÉQUELLOU, Anne-Laure SOURDRIL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

La Guerche-de-Bretagne, 4500 habitants, se situe à 40 km au sud de Rennes. Son centre ancien, au fort caractère historique, concentre services, équipements et marché millénaire. Organisé autour du jardin public à l'est et d'une vaste emprise bitumée à l'ouest et au sud (Champ de foire, Grand Mail, rue Henri Platier), il a successivement assuré des fonctions défensives, sociales et commerciales. Aujourd'hui, le centre-ville est pauvre en qualité urbaine, dominé par la voiture, et sa population vieillissante accentue les enjeux d'accessibilité. Le site conserve pourtant un fort potentiel pour reconnecter patrimoine, usages quotidiens et dynamisme touristique.

CONSTAT

Près de la moitié des espaces publics est minéralisée, créant des lieux uniformes, peu lisibles et peu sécurisés. Le bitume a effacé la mémoire historique et les continuités végétales. Les initiatives existantes, comme la véloroute, restent fragmentaires. Le site vacant de l'ancienne école, entre le Grand Mail et la rue Henri Platier, est un levier stratégique pour améliorer l'accessibilité et dynamiser les flux touristiques.

PROBLÉMATIQUE

Comment régénérer les abords du centre historique pour créer un centre-ville attractif et inclusif, valorisant son patrimoine, adapté aux habitants vieillissants et ouvert aux visiteurs ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

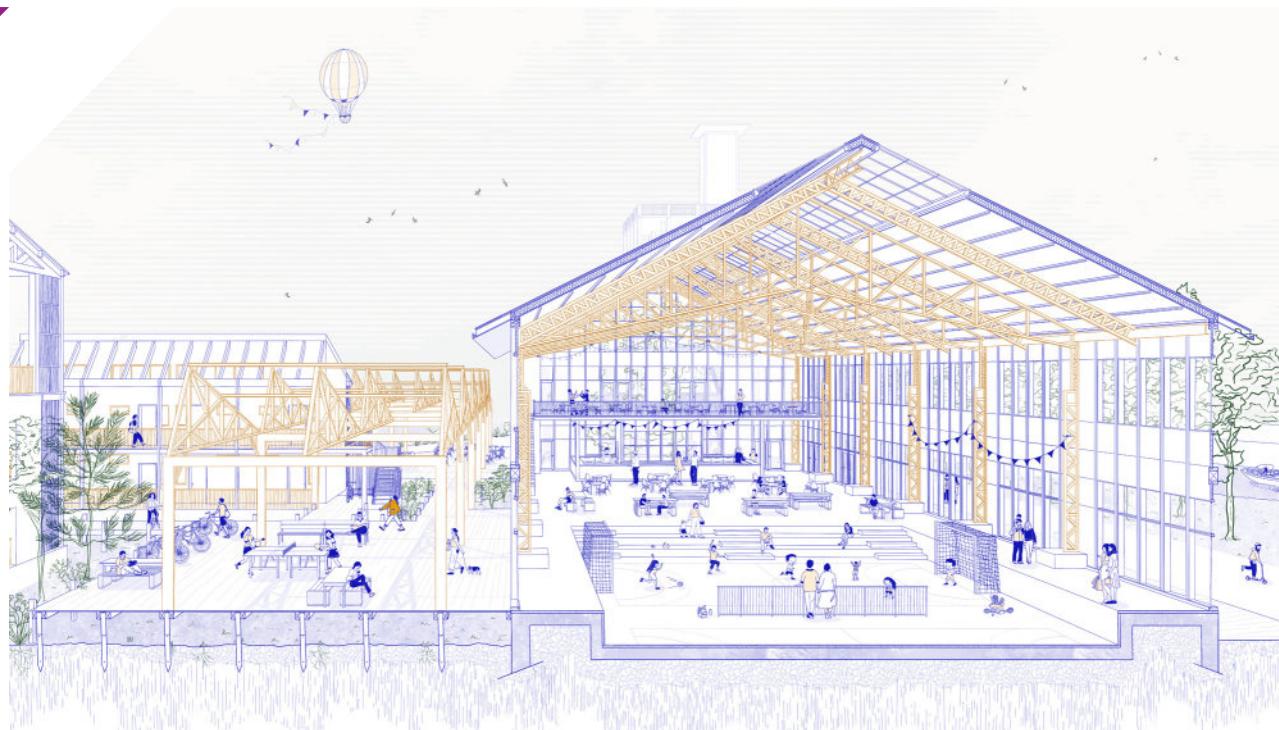
Le projet agit sur deux échelles: espaces publics et réhabilitation patrimoniale. Les espaces publics sont requalifiés pour réduire la place de la voiture, développer les mobilités douces et créer quatre séquences: relocalisation du marché, square du lavoir avec noue, jardins partagés et aménagements scolaires sécurisés. La réhabilitation de l'ancienne école combine logements intergénérationnels, auberge, espaces communs et services pour cyclotouristes, tout en valorisant la chapelle et les façades historiques. L'ensemble renforce l'identité "Marchande et Gourmande", reconnecte le centre aux flux touristiques et crée un cadre de vie renouvelé et inclusif.



[RE]DONNER

Colyne BOISRAMÉ, Elisa ROY et Elisa TEXIER

Sous la direction de Claude ABOU KHALIL, Yulia DONETSKAYA,
Vincent GOUEZOU, Dominique JÉZÉQUELLOU, Anne-Laure SOURDRIL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Redon, ville moyenne située au croisement stratégique de trois départements bretons, fait partie des territoires qui cherchent à dynamiser leur attractivité. Entre mémoire industrielle, qualité de vie recherchée, et position géographique avantageuse, elle incarne un potentiel à révéler. Ce projet de fin d'études est né d'une réflexion sur l'un des défis majeurs de notre époque : face à l'épuisement des ressources, le réemploi des bâtis existants et des matériaux ne peut plus être relégué à la marge.

CONSTAT

La ville de Redon a une position stratégique pour développer une filière bas carbone du réemploi. La démolition programmée du site industriel de l'usine Garnier (2 ha) nous a alertées. Détruire un bâtiment existant n'est pas un geste anodin. En France, le BTP produit 46 millions de tonnes de déchets par an, mais seulement 1 % sont réemployés. Il est temps de passer à une économie circulaire, où la matière est réutilisée et transformée.

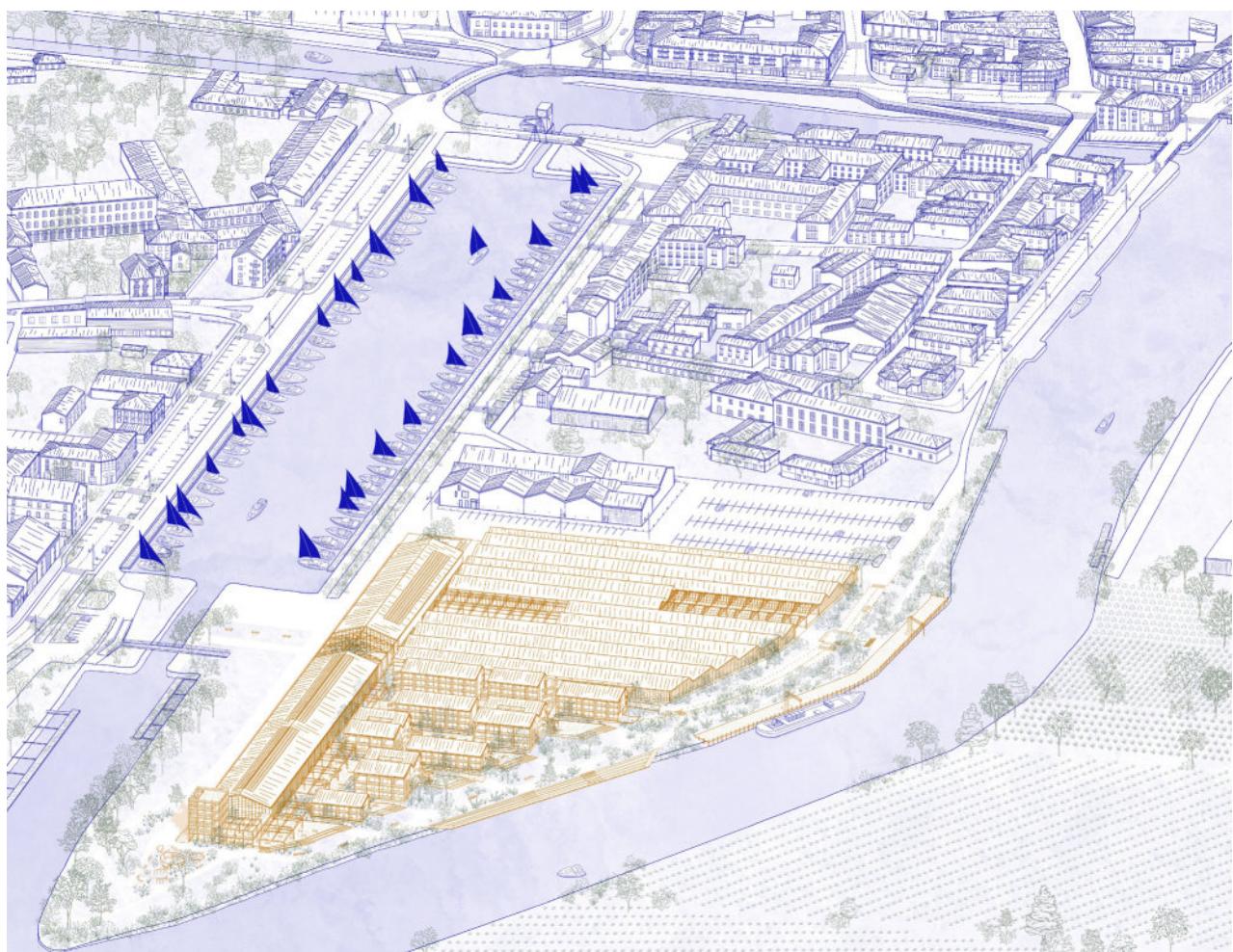
PROBLÉMATIQUE

Et si les Halles Garnier devenaient un laboratoire du réemploi ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

La réhabilitation des Halles Garnier a été pensée comme un projet de réemploi global. Réemployer, c'est d'abord valoriser la matière existante, en conservant et en adaptant la structure des Halles, mais aussi en transformant les déchets issus du BTP pour leur offrir une seconde vie. C'est aussi s'inscrire dans les ambitions du plan Confluences 2030, qui vise à redynamiser le centre-ville de Redon à travers une meilleure offre de logements, le développement d'espaces publics et culturels, ainsi qu'un soutien à l'économie locale.

Au-delà de la réhabilitation physique, le projet réactive la mémoire industrielle du site, en y implantant une entreprise dédiée au réemploi. Cette initiative permet de faire renaître une activité productive à échelle régionale, en lien avec les enjeux environnementaux actuels et les ressources déjà présentes sur le territoire.



Réversibilités transitoires

Ihssane NAAIM

Sous la direction de Claude ABOU KHALIL, Yulia DONETSKAYA,
Vincent GOUEZOU, Dominique JÉZÉQUELLOU, Anne-Laure SOURDRIL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Rennes se transforme autour de sa gare avec le projet EuroRennes, qui recompose un espace longtemps fragmenté par les voies ferrées. Désormais structurant, cet axe accueille un paysage urbain dense, vertical et tertiaire. C'est dans ce contexte qu'intervient notre projet, situé dans le quartier Sud-Gare, secteur Sainte-Thérèse. Ancien quartier ouvrier et pavillonnaire, longtemps marginalisé, il change de statut avec l'arrivée du métro et de grands projets. La rue de Quineleu, en position charnière entre EuroRennes, le tissu pavillonnaire et le Grand Huit, lieu culturel dédié aux arts forains, constitue un site stratégique où convergent plusieurs réalités urbaines.

CONSTAT

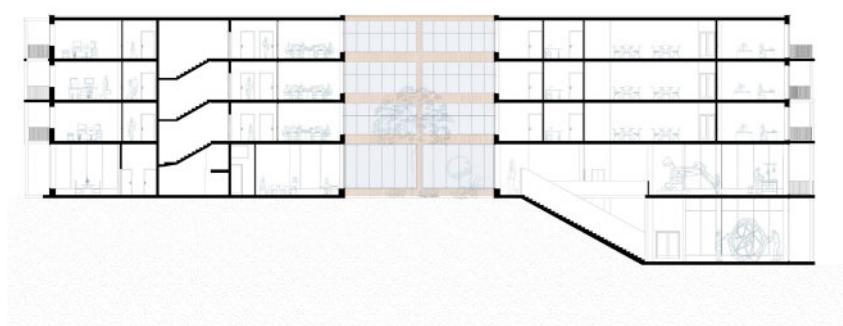
Le quartier présente de fortes carences : manque d'équipements culturels, absence d'espaces de rencontres, seulement 14,7% d'espaces verts publics, une pression immobilière élevée et une pénurie persistante de logements. Parallèlement, seule la moitié des surfaces tertiaires prévues a été construite, révélant un besoin non satisfait en bureaux. Le site apparaît donc comme un territoire en transition, marqué à la fois par ses manques et ses opportunités. Il s'agit donc de penser un projet capable de répondre à ces besoins, tout en assurant une transition douce entre ces réalités urbaines contrastées.

PROBLÉMATIQUE

Comment concevoir une architecture réversible, capable de relier tissu tertiaire et résidentiel, tout en adoucissant la transition entre ces univers ? La réversibilité permet d'anticiper les mutations : proposer d'abord des bureaux proches de la gare, puis transformer ces espaces en logements pour répondre à la pénurie rennaise.

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Trois orientations guident le projet : créer un poumon vert connecté aux espaces voisins, intégrer des équipements ouverts sur le quartier, et développer un socle actif favorisant les interactions. Une forêt urbaine ramène nature et fraîcheur dans un tissu minéral, tandis que le bâti s'inscrit à la fois dans la continuité du pavillonnaire et en dialogue avec le Grand Huit. Le programme combine fablab, coworking et un café au rez-de-chaussée haut, des ateliers et une salle d'exposition au rez-de-chaussée bas avec des plateaux supérieurs évolutifs. La structure en poteaux poutres libère les aménagements, une trame régulière et une façade neutre facilitent l'évolution entre bureaux et logements. Le patio central, cœur de sociabilité et de lumière, fédère l'ensemble. Ce projet, en créant un lieu de vie, de travail et de rencontre, devient un catalyseur pour un quartier en transition, conciliant héritage, besoins actuels et évolutions futures.



Le port de Bréhec, témoin de la renaissance du fret à la voile

Ronan BIEVEN

Sous la direction de Claude ABOU KHALIL, Yulia DONETSKAYA,
Vincent GOUEZOU, Dominique JÉZÉQUELLOU, Anne-Laure SOURDRIL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Le site choisi pour incarner ce projet de fin d'étude est le village de Bréhec, un hameau balnéaire pittoresque dépendant fortement du tourisme, niché dans un creux de la Baie de Saint-Brieuc (22). Une école de voile, trois restaurants saisonniers et un petit port à échouage, voilà un bref portrait de ce village.

CONSTAT

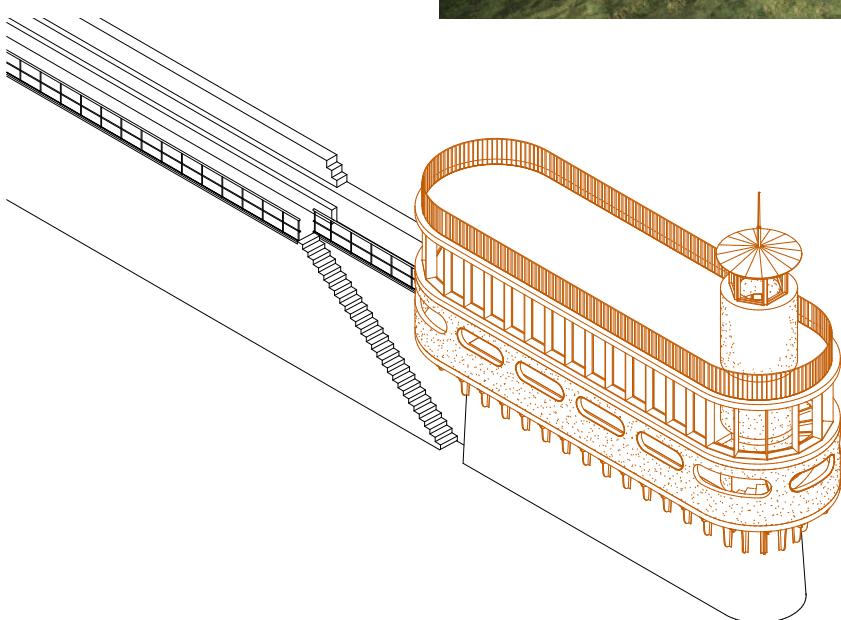
Ce projet de fin d'étude traite d'une adaptation urbaine et architecturale de ce village portuaire breton, à un système de commerce maritime par voiliers. A l'aune d'une crise environnementale plus qu'alarmante, il devient urgent de changer nos paradigmes. Ainsi nous partons du postulat suivant : le transport maritime conventionnel par cargos a été remplacé par un nouveau système globalisé utilisant des voiliers.

PROBLÉMATIQUE

Comment adapter le port de Bréhec à un tel système, tout en faisant en sorte que cette adaptation participe à son amélioration générale ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

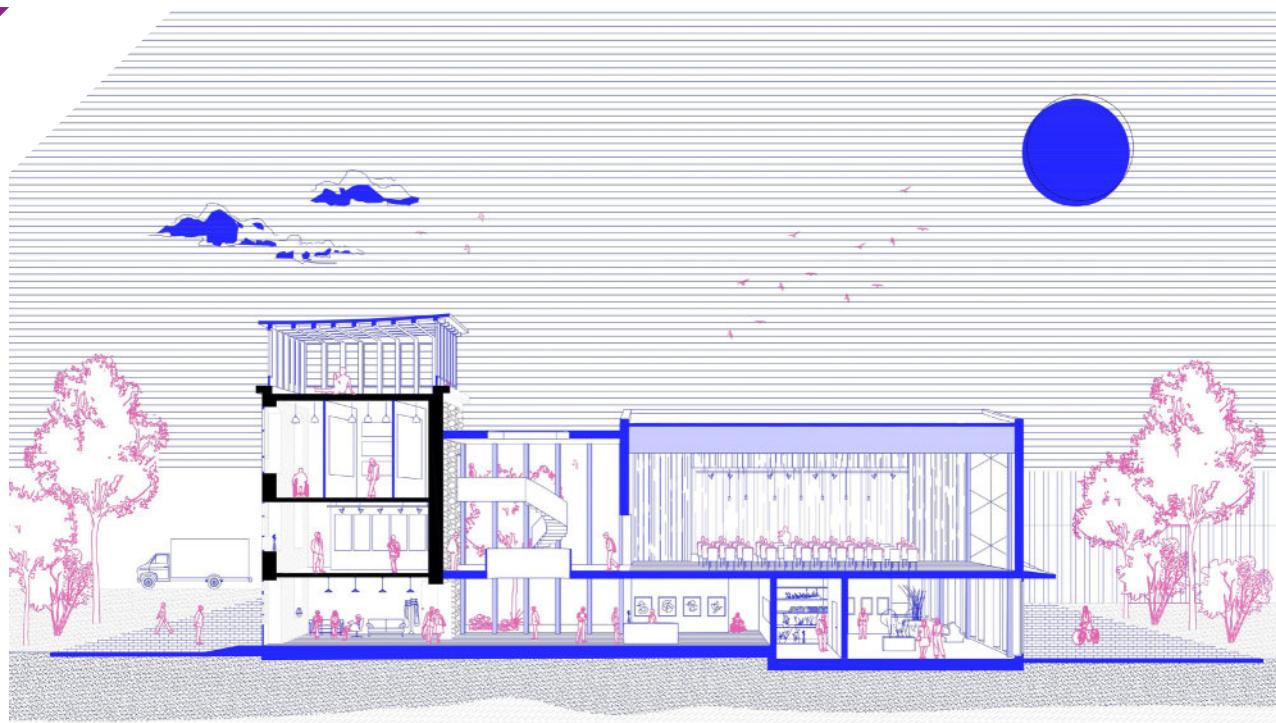
En vue de transformer ce village breton en port de commerce pour voiliers, plusieurs opérations seront menées. Premièrement, la construction d'une capitainerie munie d'un phare. Au bout de la digue existante, elle prendra comme support les infrastructures du port historique. A mi-chemin entre la terre et les eaux, l'écriture architecturale de ce bâtiment témoigne de la rencontre de ces deux éléments. Le rôle de la capitainerie sera de régir le fonctionnement du port, garantir la sécurité maritime de la baie et signaler le port. Deuxièmement, les anciens parkings surdimensionnés du village sont requalifiés. Le projet s'empare d'une parcelle disponible de 6000 m² qui est alors reconvertis en deux équipements distincts. Sur la première moitié de cette parcelle, des écuries sont construites. Elles accueilleront les chevaux de trait qui transportent les marchandises du port jusqu'à l'entrepôt de stockage. Sur la deuxième moitié s'érige un parking silo réversible sur deux niveaux, d'une capacité équivalente à l'ancien équipement. La conception de ce bâtiment offre une évolution possible de son usage. Ce projet urbain se résume en quelques opérations architecturales ponctuelles, qui s'insèrent dans le village portuaire existant, sans dénaturer ni encombrer ses paysages. Le port de Bréhec conserve ainsi son identité de village côtier singulier, tout en intégrant une nouvelle activité empreinte de renouveau et porteuse d'espoir pour la postérité.



La Minoterie culturelle : Panser les lieux, soigner les liens

Alexandra BLOYET

Sous la direction de Claude ABOU KHALIL, Yulia DONETSKAYA,
Vincent GOUEZOU, Dominique JÉZÉQUELLOU, Anne-Laure SOURDRIL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Autrefois, on soignait ici les corps atteints du « Mal de Saint-Méen », une maladie apparentée à la lèpre, qui rongeait les mains. Plus tard, le lieu devient un espace d'enfermement pour ceux que l'on appelait alors les « fous » : des esprits blessés, fragilisés.

CONSTAT

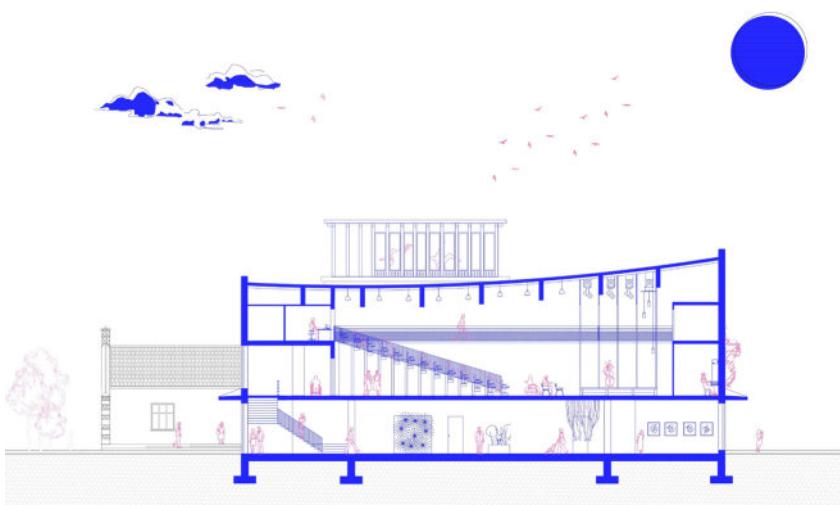
Le Centre Hospitalier Guillaume Régnier porte ainsi une mémoire lourde, marquée par l'exclusion, la souffrance et l'isolement. Avec le temps, la psychiatrie a amorcé une lente transformation vers plus d'humanité, d'écoute et de soin. Mais malgré cette évolution, le site, vaste de 26 hectares, demeure peu poreux, replié sur lui-même, comme exclu de la ville, bien qu'il se situe aujourd'hui en plein cœur de Rennes.

PROBLÉMATIQUE

Dès lors, une question essentielle se pose : comment retisser des liens au sein du Centre Hospitalier Guillaume Régnier et favoriser son ouverture sur la ville ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

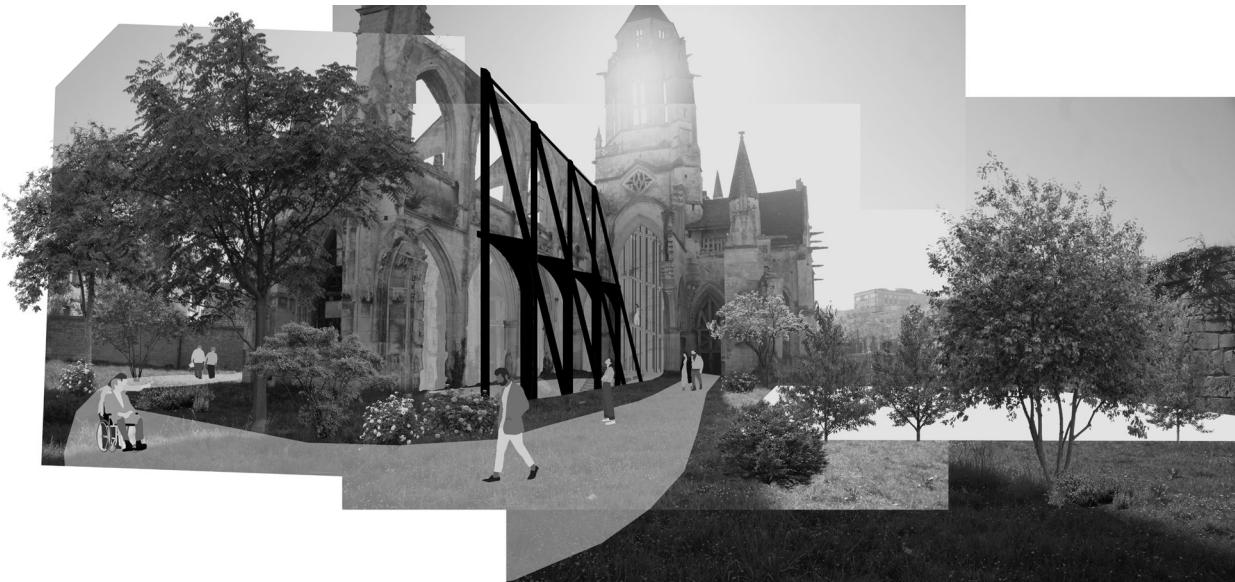
Pour cela, j'ai choisi de réhabiliter le bâtiment le plus ancien encore debout sur le site : une ancienne minoterie industrielle transformée en un centre culturel portant le nom suivant : La Minoterie Culturelle : Panser les lieux, soigner les liens. Aujourd'hui, les murs s'ouvrent, les regards évoluent. Une minoterie oubliée, contournée au cœur du parc, devient foyer de création. Là où l'on broyait le grain, on vient désormais rencontrer, façonner, s'apaiser. Pensée comme un lieu ouvert à tous : patients, soignants, habitants, artistes. Chacun y découvre une nouvelle matière première : l'humain. La Minoterie Culturelle devient un espace de partage, un geste d'ouverture de l'hôpital vers la ville. Une architecture vivante, traversée de récits et d'élangs, où les mains modèlent, dansent, créent, s'expriment et soignent. Ici, on ne fabrique plus de farine. On y pétrit du lien.



Au-delà des ruines

Lou BROSSARD et Emeline POULIN

Sous la direction de Claude ABOU KHALIL, Yulia DONETSKAYA,
Vincent GOUEZOU, Dominique JÉZÉQUELLOU, Anne-Laure SOURDRIL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Caen, ville la plus peuplée du Calvados, est connue pour ses nombreuses églises dont certaines sont en ruine. Un constat qui illustre l'état actuel du patrimoine religieux en France, où l'Église ne dispose plus d'assez de moyens pour entretenir ses biens. Par conséquent, le choix du site s'est porté sur l'église Saint-Étienne-le-Vieux, la plus en ruine, symbole martyr des guerres.

CONSTAT

Évacuée, rejetée, effacée... Le déni de la mort, grand tabou du monde moderne, relègue les espaces funéraires aux marges de la cité, dans des constructions anonymes improches à soutenir les familles des défunt. En parallèle, l'évolution des pratiques funéraires et leur déchristianisation grandissante mettent les proches des défunt devant un déficit de rites et un manque qui se fait ressentir. Dans ce contexte, la crémation prend de l'ampleur, et de nouveaux lieux tendent à se développer, dont les crématoriums. Néanmoins, ces derniers sont sous-équipés et délaissés, et la plupart sont relégués en périphéries et isolés de la ville.

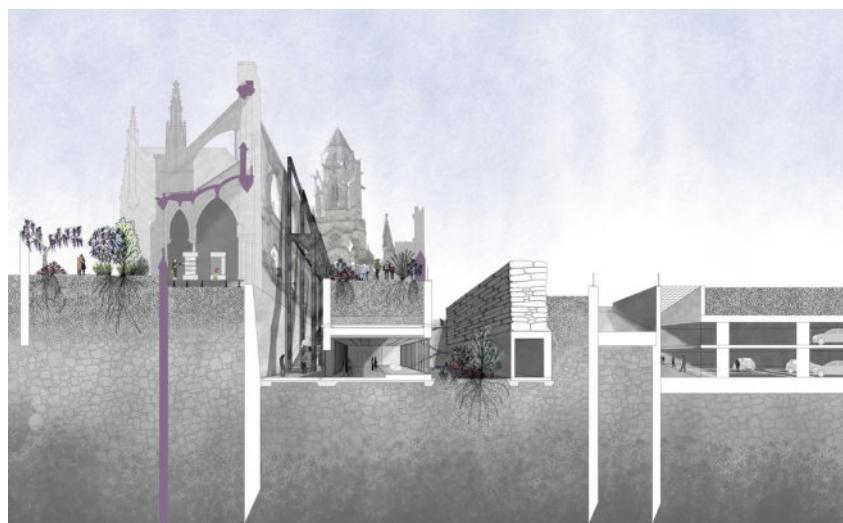
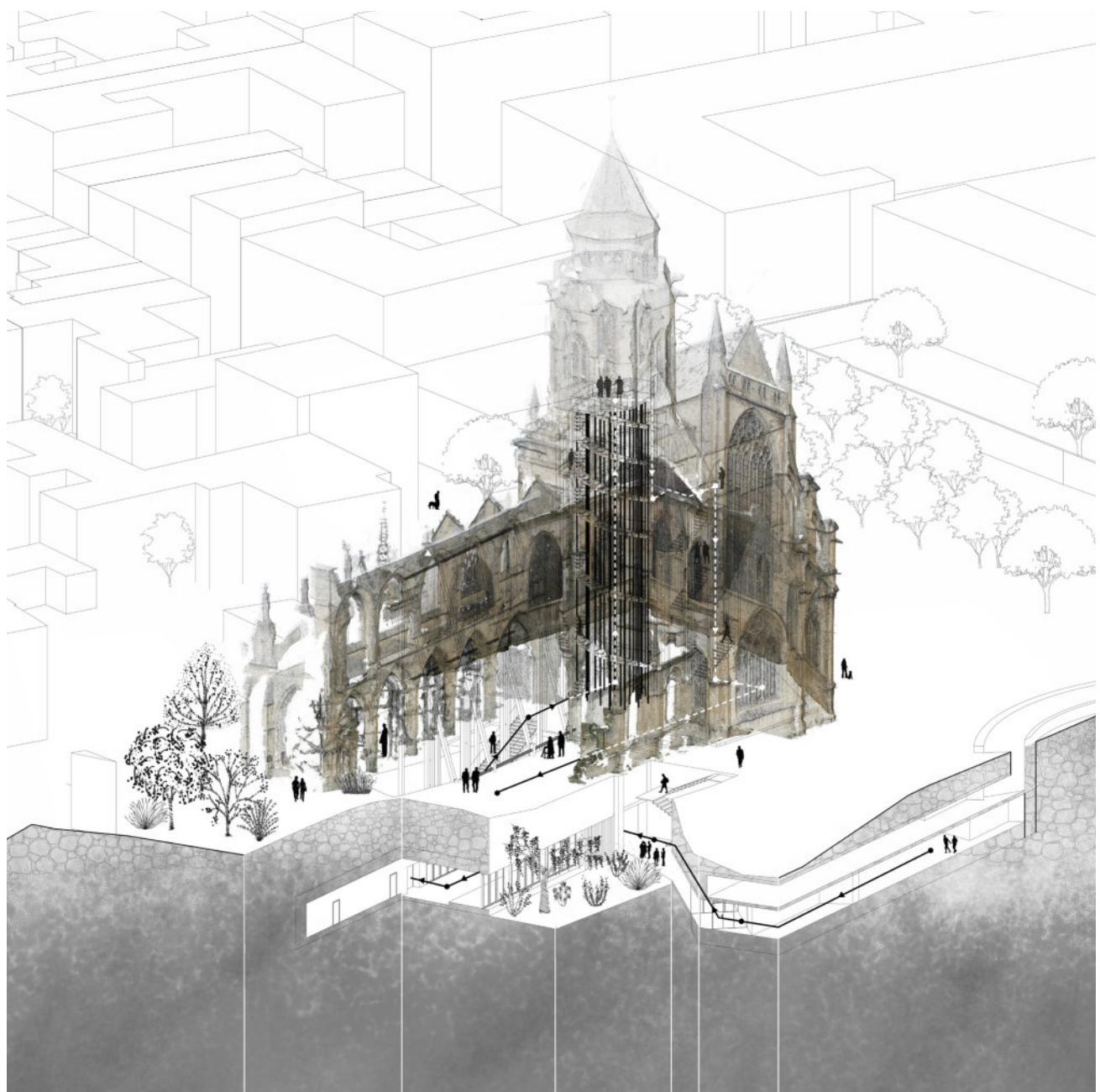
PROBLÉMATIQUE

Par conséquent, il n'est pas anodin de considérer la manière dont la mort et les rituels funéraires sont intégrés dans nos cités. Comment réintroduire les défunt dans le monde des vivants, au centre de la vi(l)l'e ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Venir installer un équipement funéraire en centre-ville permettrait d'enrayer l'étalement urbain, de polariser les services funéraires et ainsi de ramener les défunt au cœur de la vi(l)l'e. Le projet propose de créer un lieu de mise en scène accompagnant le deuil, isolé du tumulte, dans le cadre d'une reconversion d'un patrimoine religieux existant. L'essentiel du programme du crématorium est implanté en sous-sol afin de préserver l'ensemble spatial de l'édifice. Une galerie relie l'ensemble au parking souterrain, évitant ainsi la circulation en surface. L'église accueille les espaces de recueillement et de contemplation.

Ainsi, l'intervention se veut triple : consolider le socle, soutenir et révéler les cicatrices, célébrer l'histoire et la résilience de l'édifice.



NAUTOPIE

Victor LEBRETON, Quentin LE BAIL et Emma MEILHAT

Sous la direction de Claude ABOU KHALIL, Yulia DONETSKAYA,
Vincent GOUEZOU, Dominique JÉZÉQUELLOU, Anne-Laure SOURDRIL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Transformé par l'Histoire, la pointe de Keroman, à Lorient, continue de se transformer. Elle se situe entre le milieu halieutique (pêche) et vénique (course au large). L'un est installé depuis la création du territoire, mais voit son activité freinée par les réglementations européennes et la concurrence internationale, tandis que l'autre est en croissance exponentielle mais possède une fragilité économique. Ce territoire s'organise avec une gouvernance territoriale complexe, attribuant du foncier aux SEM en place, cloisonnant les activités et délaissant certains espaces et un patrimoine historique : l'ancienne base de sous-marins allemande.

CONSTAT

Ce port à multiples usages voit Lorient devenir la référence internationale en terme de course au large soulevant la question de son expansion. Il progresse sur le foncier de la concession du port de pêche, via des AOT accordées par la SEM Keroman, au risque de créer des tensions d'usage. Sur le terrain, la cohabitation entre la pêche et la course au large devient de plus en plus complexe, en particulier sur le "quai du Pourquoi pas" où les usages se multiplient. Ce port devient une mosaïque d'usages sans réelle cohésion territoriale.

PROBLÉMATIQUE

En quoi le Keroman 4, bâtiment inachevé et inexploité, peut créer un lien vertueux entre les activités de course au large et de pêche et leurs problématiques actuelles ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Dans une première phase urbaine, les flux ont été dissociés afin de valoriser le patrimoine historique, de sécuriser et rendre fonctionnel en tout point le port. La course au large se développe de manière maîtrisée en réutilisant et transformant les bunkers, le K3 en une cale sèche et les toitures pour l'accueil du public. Dans un second temps, un espace public végétal renoue entre les visiteurs et les pêcheurs afin de valoriser leur activité. Le projet architectural manifeste s'inscrit dans cette dynamique et prend place au sein du K4 dans l'intention d'être un lieu d'émulation positive pour partager le savoir de ces deux univers.



JURY B

Thématique : *DE instrumenter - Métamorphoses*

Le jury :

Mathieu LE BARZIC
architecte, enseignant en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à l'ENSA Bretagne

Julie FLOHR
architecte DPLG et MARCH
professeur en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à l'ENSA Bretagne et membre du laboratoire de recherche du GRIEF

Damien MARCHAL
artiste plasticien
enseignant en Arts et Techniques de la Représentation à l'ENSA Bretagne

Vincent GASSIN
plasticien, docteur en arts, chercheur à l'AIAC
enseignant en Arts et Techniques de la Représentation à l'ENSA Bretagne

Can ONANER
architecte et docteur en Histoire de l'architecture
enseignant en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à l'ENSA Bretagne

Valérian AMALRIC
maître de Conférences Associé en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à l'ENSA Bretagne

Eglantine BIGOT-DOLL
architecte et docteure en Architecture, membre du Laboratoire MAP-Aria
enseignante en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à
l'ENSA Bretagne

Jeanne LAFON
enseignante en Arts et Techniques de la Représentation à l'ENSA Bretagne

Clémentin RACHET
architecte, docteur en architecture
enseignant en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à
l'ENSA Bretagne

Carmen POPESCU
historienne de l'art et de l'architecture, professeure en Histoire et cultures
architecturales à l'ENSA Paris-Val-de-Seine

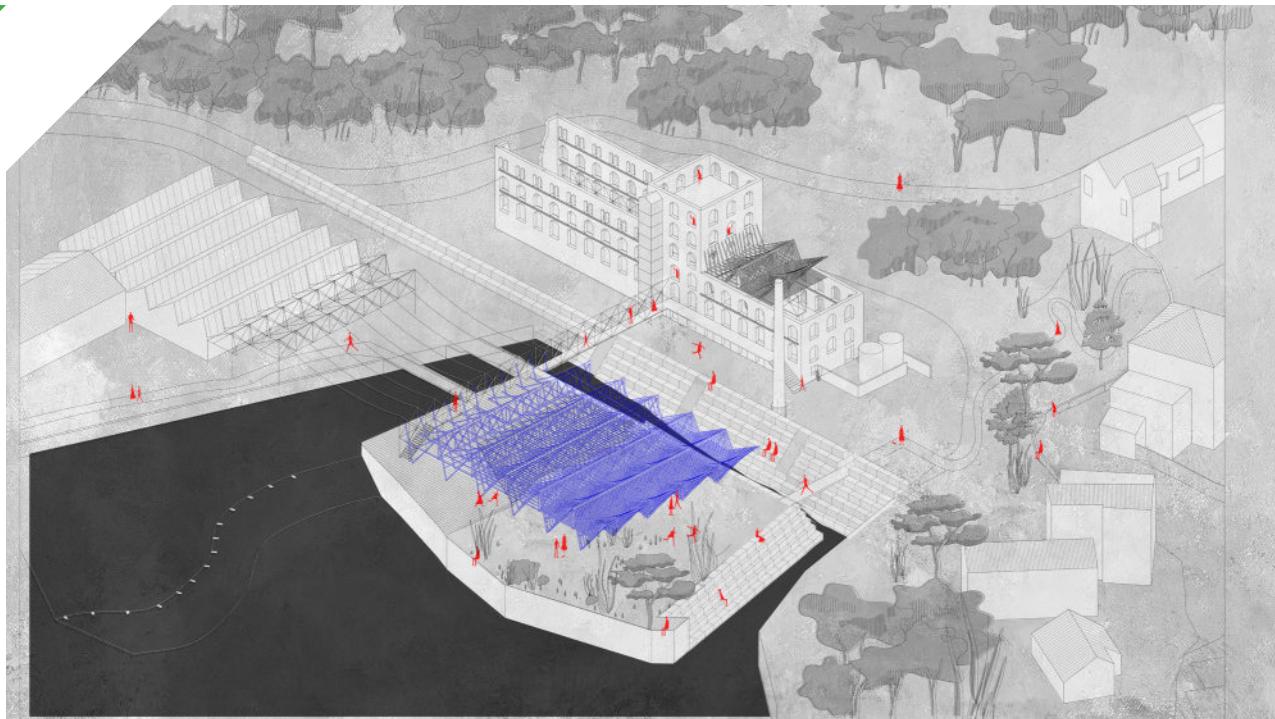
Catherine RANNOU
architecte, artiste
maîtresse de conférences en Théories et Pratiques de la conception architecturale et
urbaine à l'ENSA Paris-Val de Seine

Léa MOSCONI
maîtresse de conférences en Théories et Pratiques de la conception architecturale et
urbaine à l'ENSA Nantes

Tisser la mémoire industrielle

Tiphaine LEBOEUF

Sous la direction de Mathieu LE BARZIC, Julie FLOHR, Damien MARCHAL,
Vincent GASSIN, Can ONANER et Valérian AMALRIC



PRÉLIMINAIRE ET CONSTAT

« Tisser la mémoire industrielle », est un projet qui porte sur l'ancienne usine textile de Hucheloup, située en Vendée, le long de la Sèvre Nantaise.

Pendant près de 150 ans, ce lieu a été le cœur battant d'une activité textile florissante, où ouvriers et ouvrières tissaient laine, coton et feutre, animant la région par leur labeur.

Sa position en vallée inondable a causé sa perte : une crue majeure en 1983 a détruit machines et matières premières, précipitant la fermeture.

Aujourd'hui, le site est partiellement en ruine. La nature reprend ses droits, mais des vestiges persistent après la réalisation d'un relevé détaillé des deux bâtiments clés : la filature et l'atelier de tissage.

DÉMARCHE ET PROTOCOLE

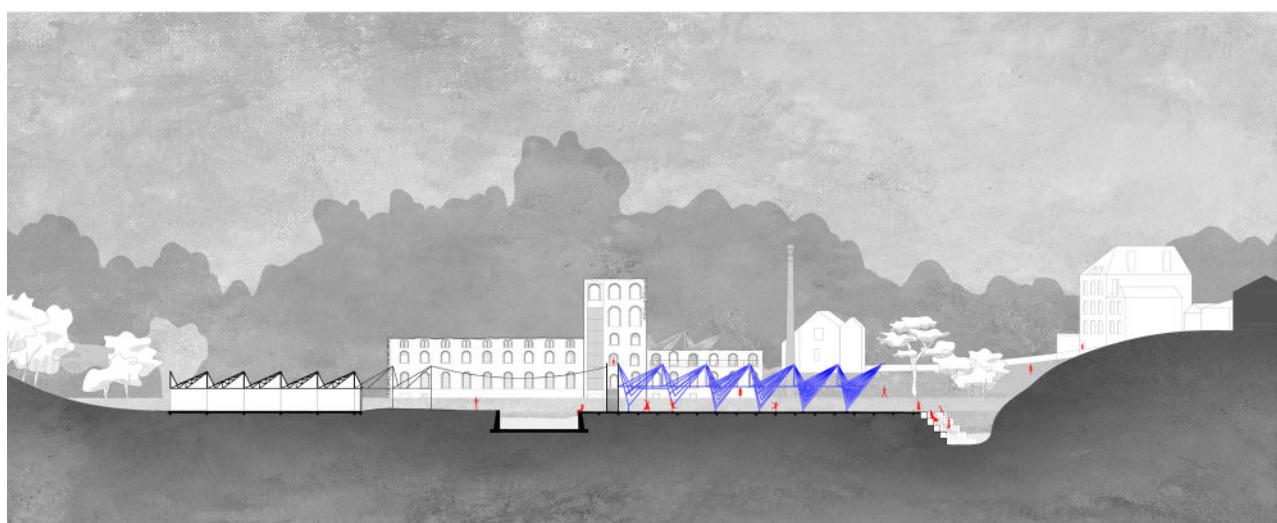
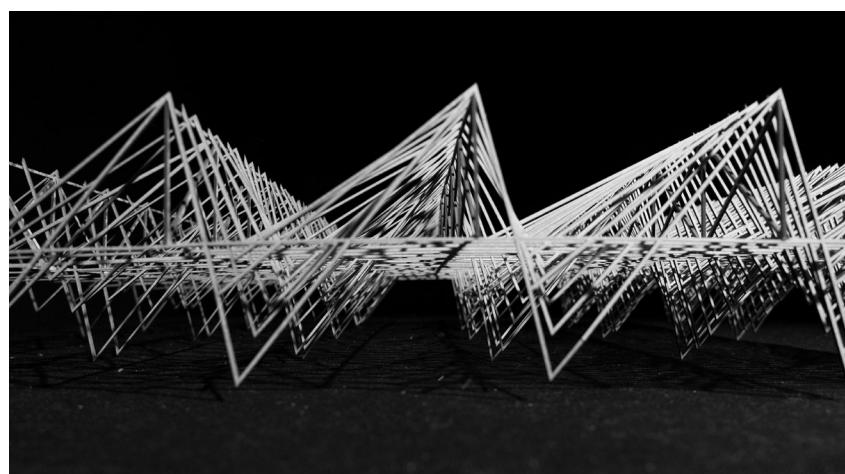
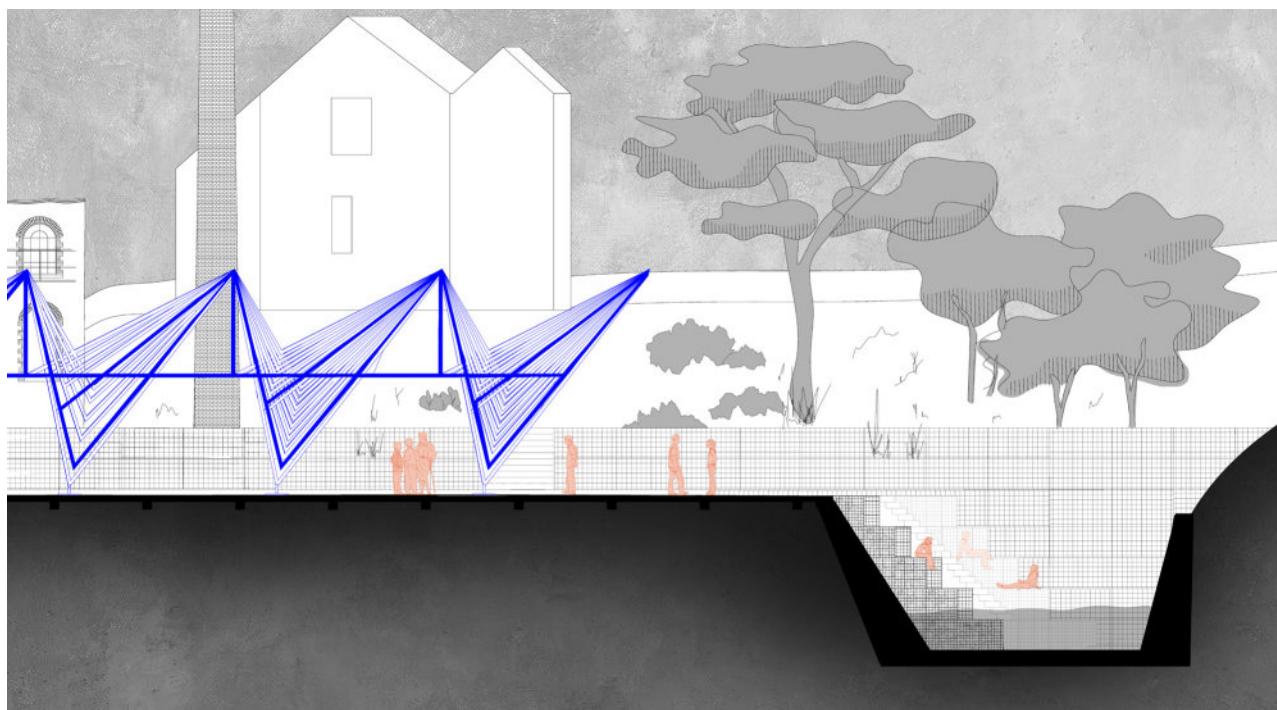
La problématique : revaloriser le passé via une installation sensible, réanimer en place publique et protéger des inondations futures.

Projet en 5 phases :

- Phase 1 : Comblé le bief sous la filature pour faciliter les interventions, creuser une rampe à canoë, en créant un canal et une île centrale comme nouvelle place publique.

- Phase 2 : Ériger une digue de 2 mètres composée de gabions remplis de gravats réemployés.
- Phase 3 : Sécuriser la filature avec des étançonnements métalliques à intérieurs soutenant les façades ; rouvrir les fenêtres murées avec du métal déployé pour des vues filtrées et de la lumière.
- Phase 4 : Installer des passerelles surélevées traversant la filature longitudinalement jusqu'à la tour avec une terrasse panoramique ; et une autre passerelle reliant le 1^{er} étage à l'île.
- Phase 5 : Halle métallique sur l'île, à l'emplacement d'anciens ateliers, inspirée et déformée de charpente shed (exagération des lignes, densité graduelle pour une fluidité ondulante comme une étoffe). Elle repose sur 4 fermes métalliques, immersive, tissant un lien entre les vestiges et les espaces disparus.

Le site revitalisé devient une place vivante : promeneurs, cyclistes, familles, enfants s'arrêtent pour contempler, jouer, pique-niquer, faire du canoë-kayak. La halle et la terrasse offrent une contemplation poétique, des jeux de lumière sur les tomettes, unissant la mémoire ouvrière.



Souche : prolifération de la matière molle

Coline NEYRET

Sous la direction de Mathieu LE BARZIC, Julie FLOHR, Damien MARCHAL,
Vincent GASSIN, Can ONANER et Valérian AMALRIC



PRÉLIMINAIRE ET CONSTAT

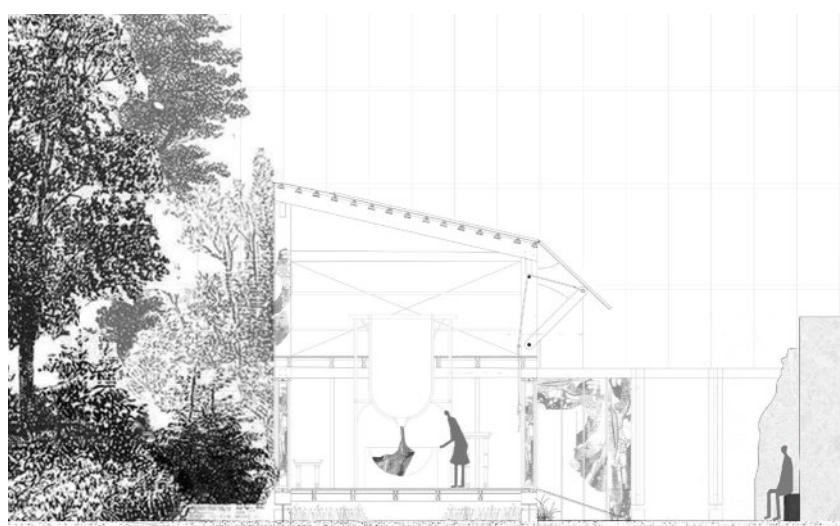
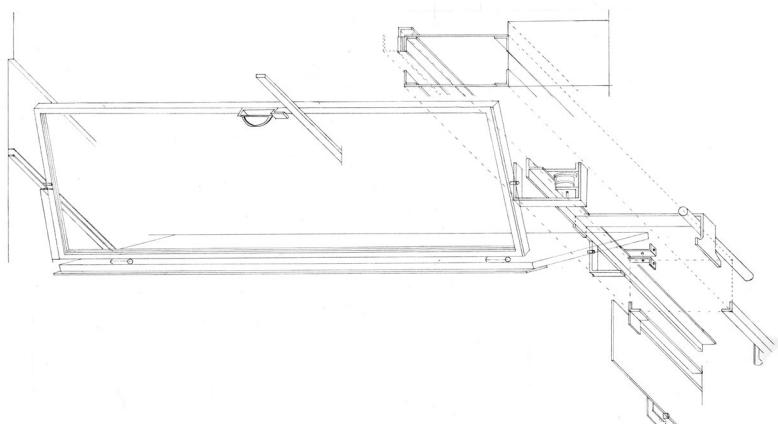
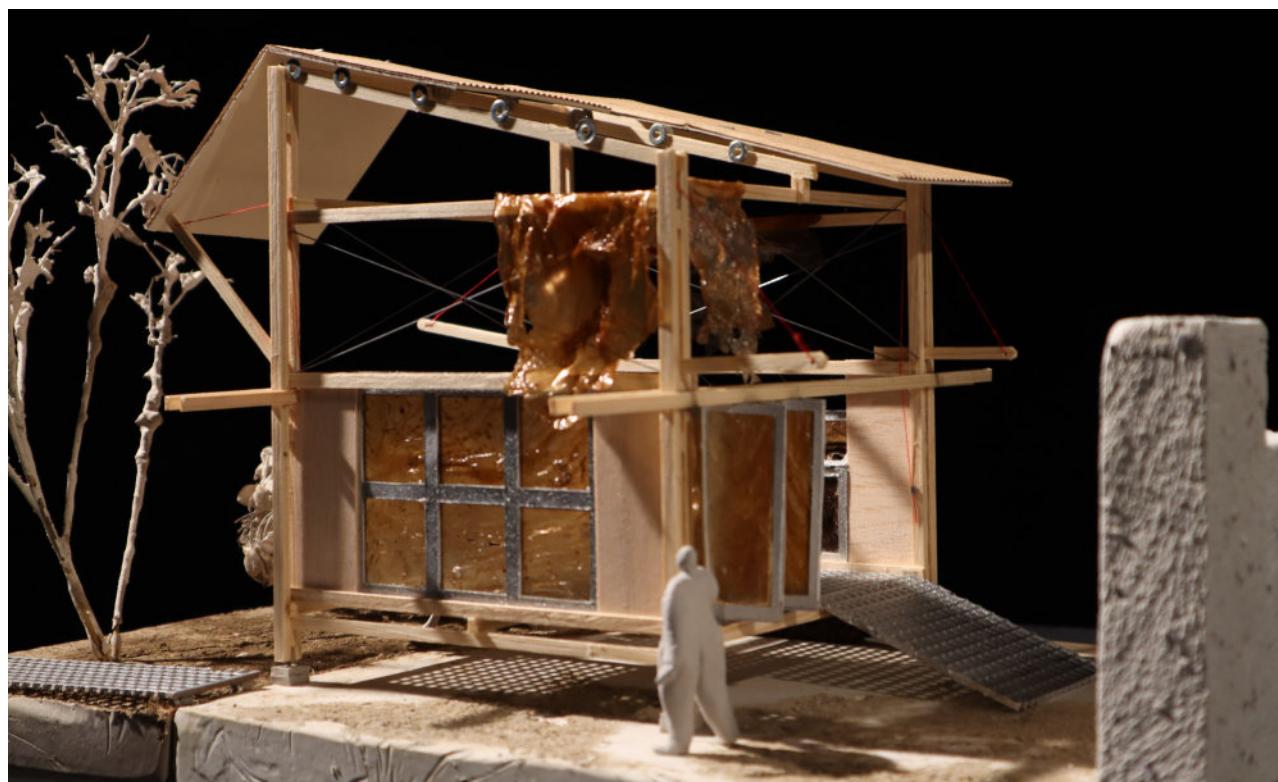
Le non-humain observe de nombreuses difficultés à s'établir dans le milieu urbain. L'expérience du vivant dans cet environnement semble contrainte. Les multiples crises que nous traversons nous obligent à réinterroger nos façons d'entrer en relation avec ce qui vit, s'agit, se meut.

Le projet s'inscrit dans la continuité du mémoire de recherche. Introduit par le regard du mouvement surréaliste, il met en évidence les liens entre êtres humains et non-humains, perceptibles dans les marges urbaines. Entrer dans les parages du vivant suppose de développer avec lui une forme d'intimité, une capacité à se laisser affecter. Comment concevoir un espace qui ne soit pas centré sur les seuls besoins des êtres humains ? Nous nous demanderons dans quelle mesure l'architecture peut réveiller une forme de biophilie, une inclination instinctive à aimer le vivant et créer une relation intime avec lui.

La figure du paravent apparaît alors comme un dispositif de co-habitation. Le déploiement de celui-ci génère une tension entre le corps social et intime. Cet être-objet constitue une clé de cette recherche architectonique, en reconnaissant la vulnérabilité et la désirabilité de l'intimité.

DÉMARCHE ET PROTOCOLE

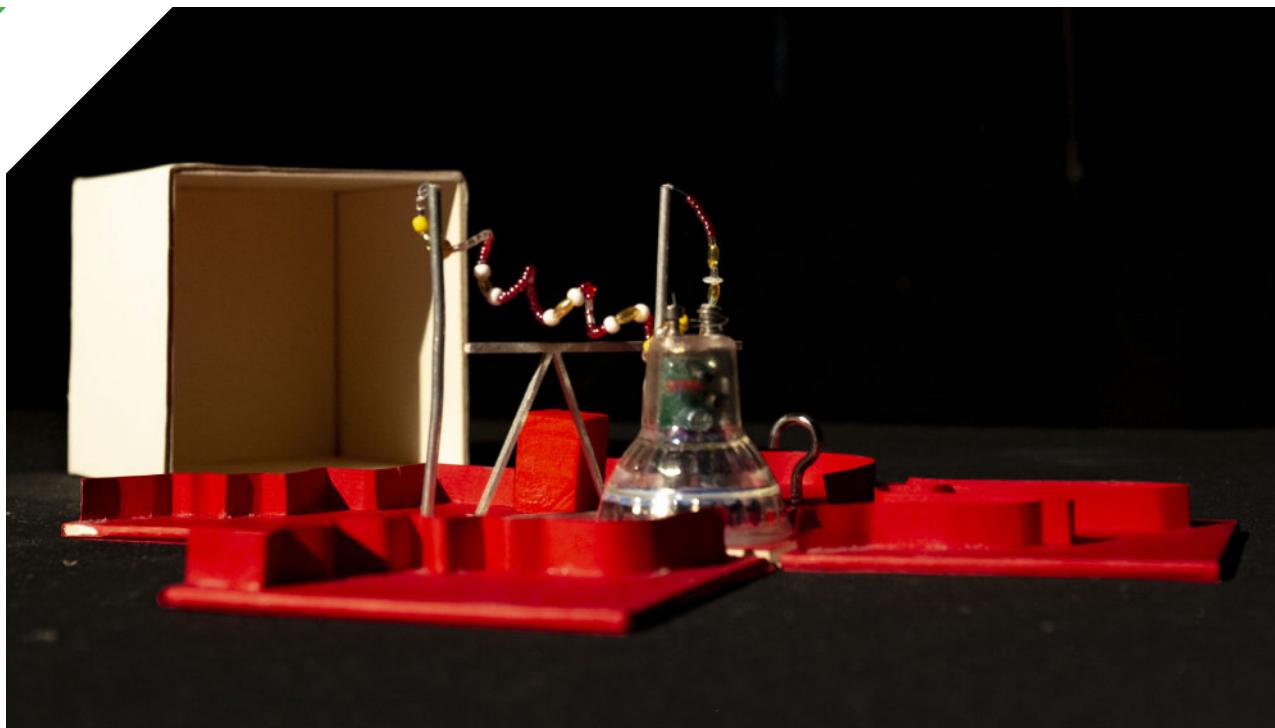
Pour ce faire, le redessin de trois références majeures a initié les dynamiques projectuelles, découlant de l'imaginaire qui gravite autour du paravent. Ces références proviennent de la designer Eileen Gray et de l'architecte Ben Nicholson. L'architecture est vécue comme un moyen d'investigation, où la machine et la mécanique proposent des modèles d'interprétation plutôt qu'un idéal. Ces références introduisent la notion de mou. La notion de mou converge vers une matérialité dont la texture et la lumière générée impacte directement une spatialité propice au non-humain : le mucilage de lin. De nombreuses expérimentations ont été menées afin d'aboutir à un matériau plausible à échelle 1. Le travail en maquette a permis d'observer une matière qui réagit à son milieu et aux êtres qui le traversent.



Les espaces clandestins

Anouchka TRARIEUX

Sous la direction de Mathieu LE BARZIC, Julie FLOHR, Damien MARCHAL,
Vincent GASSIN, Can ONANER et Valérian AMALRIC



PRÉLIMINAIRE ET CONSTAT

Ce projet de fin d'études prend pour point de départ une recherche portant sur les espaces clandestins. Définis comme des lieux supports d'une activité « qui existe, fonctionne, se fait de manière secrète, en dehors de ceux qui exercent l'autorité, à l'encontre des lois établies et de la procédure normale et licite ». Trois figures ont servi de cadre d'analyse : le commerce (à la fois celui à double temporalité et double activité), le vendeur à la sauvette et la rave. De ces situations émergent trois mécanismes de changement d'état (du visible au caché ou du caché au visible) : l'introversion, l'invisibilisation, et le jaillissement.

Ces notions ont été mises en image à travers des collages, puis traduites en plans fictionnels pour donner à créer un nouvel imaginaire aux espaces clandestins.

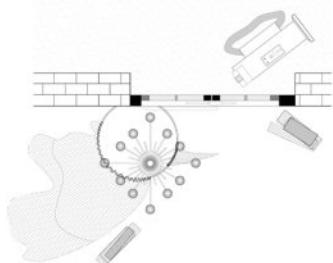
Parallèlement, le roman « Viendra le temps du feu » de Wendy Dolorme, fiction politique et féministe, a permis d'ancrer la réflexion dans un univers de résistance. Le cadre politique et temporel du projet final puise du roman. Les pratiques clandestines de ses personnages (Louise, Raphaël, Grâce et Eve) ont été croisées avec les mécanismes identifiés.

Transcrites en maquette, elles révèlent les procédés architecturaux permettant d'opérer clandestinement.

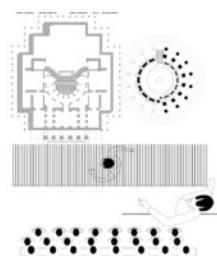
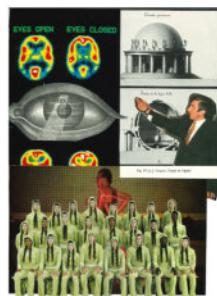
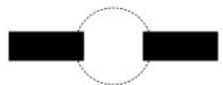
DÉMARCHE ET PROTOCOLE

L'étude a été transposée à un bâtiment existant : le Palais du Commerce de Rennes. Ce choix s'appuie sur son positionnement stratégique et son caractère paradoxal : monumental mais inaccessible. Un travail de recherche en archives a permis de retracer l'évolution du bâtiment, d'en comprendre la structure, les plans historiques et les intentions architecturales de ses concepteurs (Martenot et Leray).

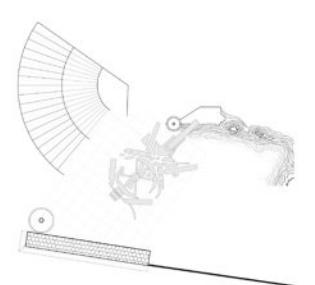
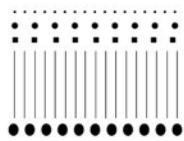
À partir de ce socle, un scénario fictionnel a été développé, articulé autour d'une stratégie en trois temps : Captation, Restitution, Diffusion. Le bâtiment est divisé en quatre pôles opérants, chacun associé à un mécanisme d'action clandestine. Des dispositifs spatiaux dissimulés ont été élaborés : vitrines détournées, murs creux, partitions saturées, conduits de cheminées réactivés. Le projet, croisant architecture et narration propose ainsi une méthode pour faire émerger un contre-pouvoir.



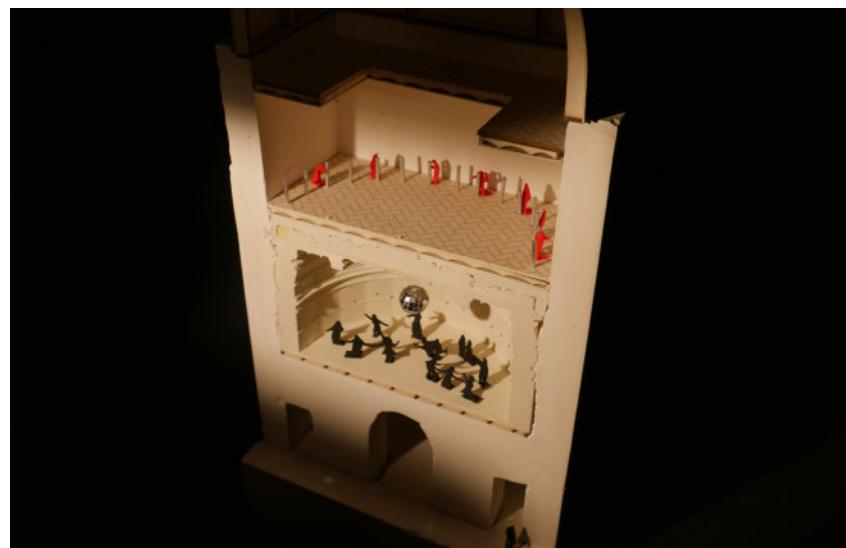
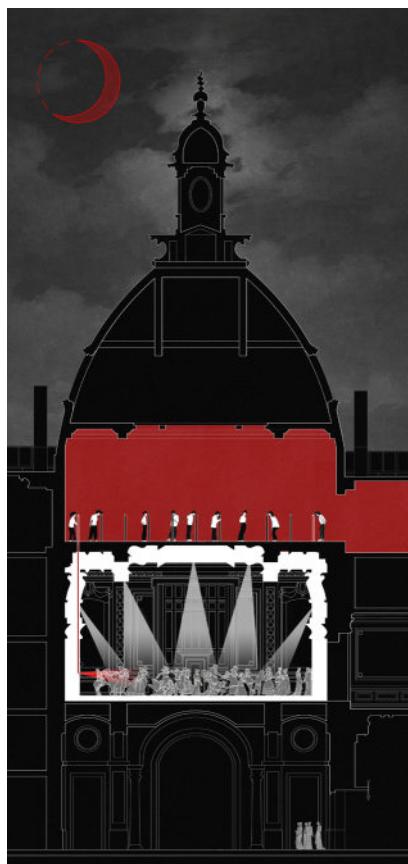
Seuil



Saturation



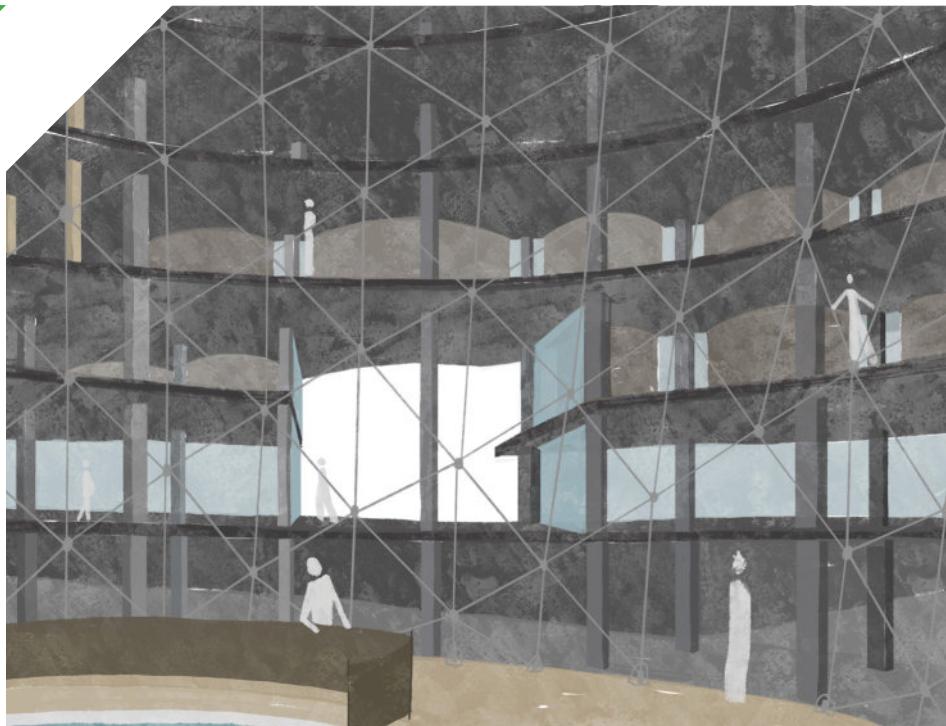
Orbital



Occuper le vide

Louan LE BRETON et Elisa ROBIN-DESILE

Sous la direction de Mathieu LE BARZIC, Julie FLOHR, Damien MARCHAL,
Vincent GASSIN, Can ONANER et Valérian AMALRIC



PRÉLIMINAIRE ET CONSTAT

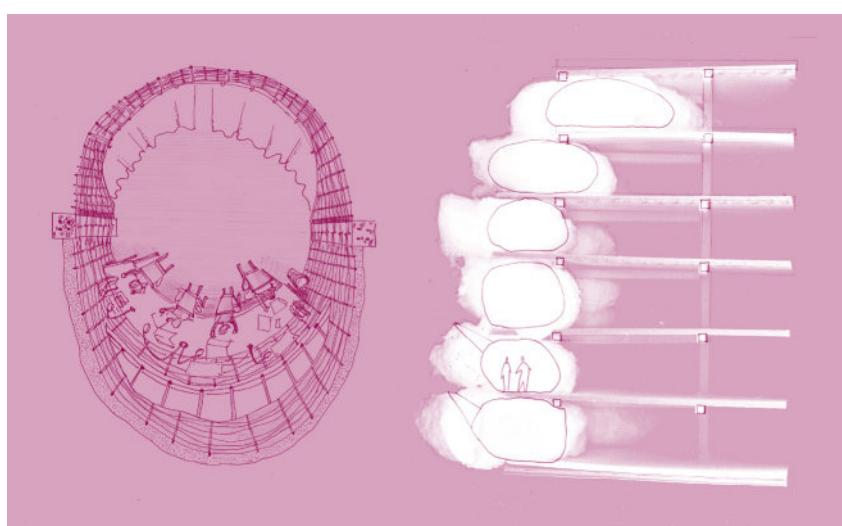
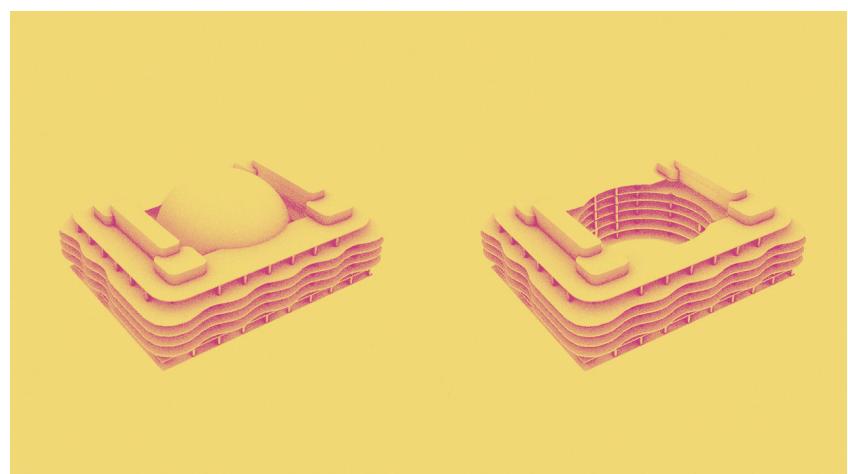
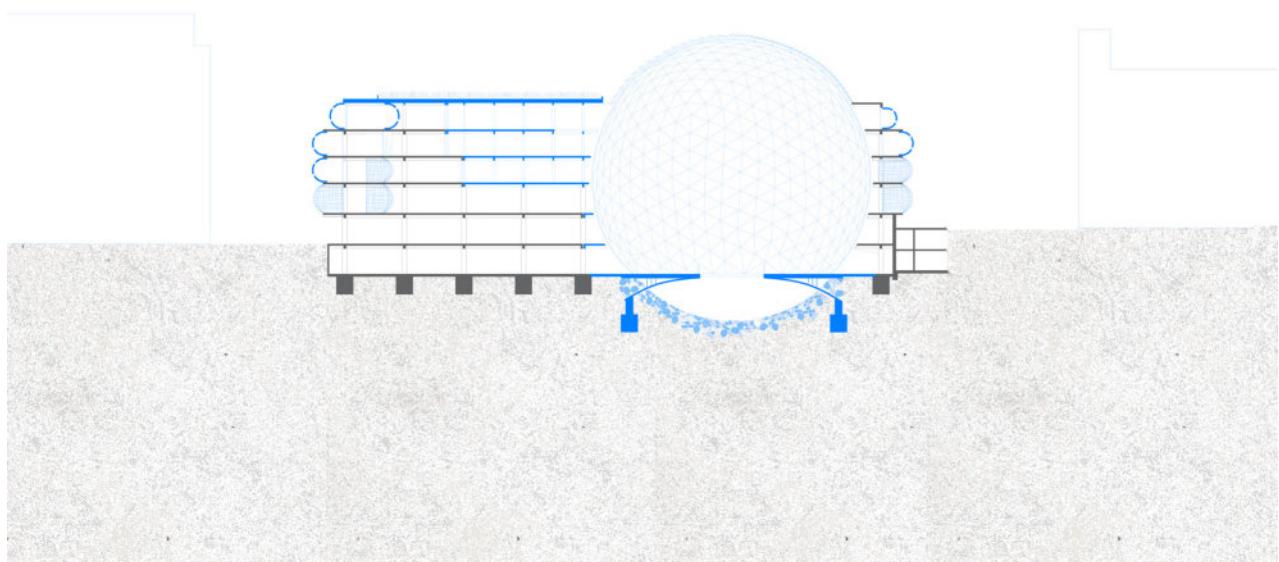
Les centres commerciaux, symboles d'une époque révolue, connaissent une désaffection progressive. Leur architecture, jadis conçue pour incarner la modernité, est aujourd'hui délaissée. À Rennes, le centre commercial Les Trois Soleils en est une illustration frappante : plus de la moitié des cellules y sont inoccupées. Construit en 1979, il incarne une esthétique datée et un urbanisme cloisonné, à l'écart des usages actuels. Ce lieu, à la jonction entre centre-ville et quartier du Colombier, devient le terrain d'une réflexion sur le devenir des friches commerciales.

L'effondrement des typologies commerciales depuis les années 1990 est étroitement lié à l'essor du numérique. Le e-commerce remplace les lieux physiques de sociabilité, jadis essentiels dans la construction de liens sociaux. Ce basculement transforme les centres commerciaux en « ruines marchandes ». À Rennes, Les Trois Soleils devient un exemple manifeste de ce vide, tant physique que symbolique. Ce vide n'est pas une absence mais un espace potentiel, porteur d'usages à réinventer.

DÉMARCHE ET PROTOCOLE

Le projet architectural proposé ne vise pas à combler ce vide mais à le rendre visible, à le valoriser comme espace de liberté. À l'opposé d'une simple densification, il propose une soustraction de matière, une géode centrale creusée dans les plateaux existants. Ce geste radical transforme le bâtiment en un atrium baigné de lumière et de ventilation naturelles. Des capsules préfabriquées, en matériaux low-tech (osier, chaume, aluminium), s'installent en façade comme tampons thermiques, habitables ou végétalisés.

Le bâtiment devient un support souple et adaptable : plateaux libres, circulations repoussées, mobilier escamotable. Les usages sont ouverts : ateliers de manufacture, marchés, scènes culturelles, lieux de débat citoyen. L'intervention s'inscrit dans une logique bioclimatique : récupération des eaux de pluie, ventilation naturelle, inertie thermique. Cette approche défend l'idée d'un vide fertile, à l'image du « Ma » japonais, comme lieu de tous les possibles.



Machine grimpante. Système pour une autre ville

Maya BASSET

Sous la direction de Mathieu LE BARZIC, Julie FLOHR, Damien MARCHAL, Vincent GASSIN, Can ONANER et Valérian AMALRIC

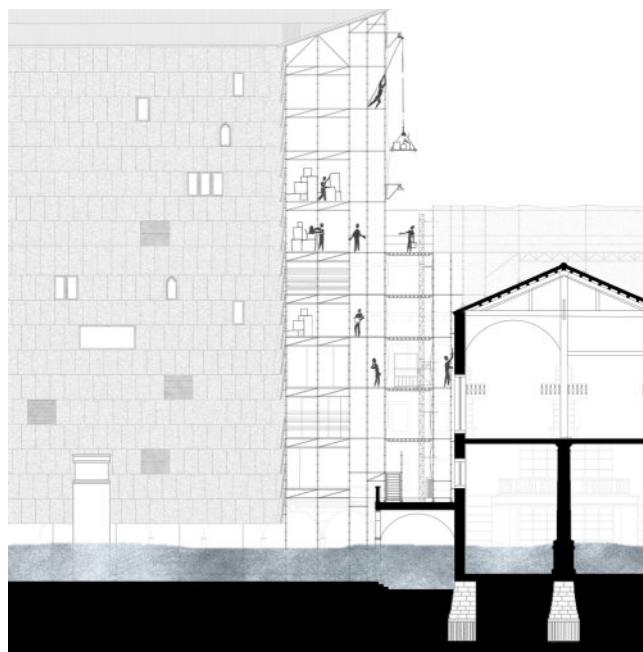
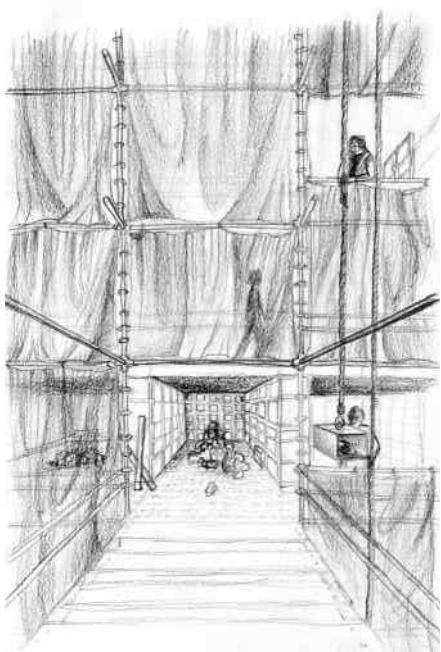
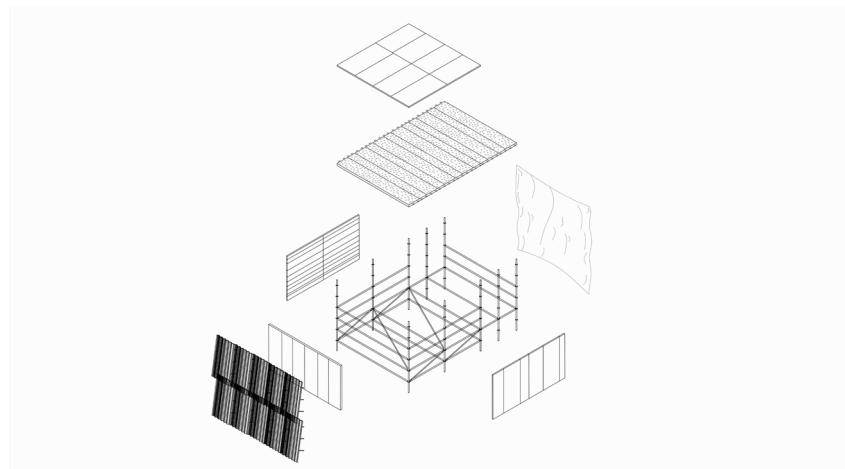
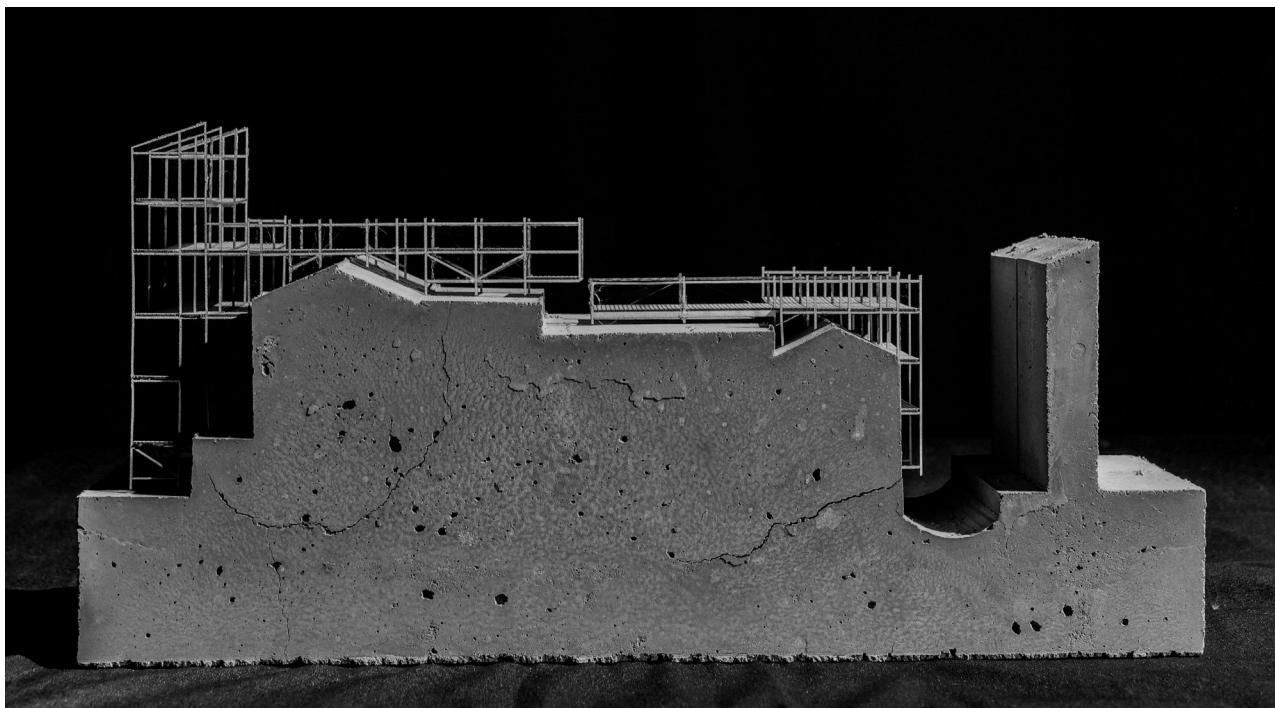


PRÉLIMINAIRE ET CONSTAT

L'échafaudage est un objet, mais aussi une structure et une action, ordinaire, du quotidien. Il est au cœur de l'architecture, il permet l'édification de nos bâtis, l'entretien de nos villes. Il évoque le chantier, le processus de transformation, le mouvement et le temps. Il se déploie. Il se monte et se démonte, ne cesse d'exister par intermittence. Pourtant dans certaines situations, l'échafaudage devient permanent, la maintenance ne finit pas. Le projet s'intègre dans un récit fiction dystopique d'une Venise submergée par l'eau. S'implantant sur le bâtiment des Archives d'Etat de Venise, le projet se développe en trois temporalités. La maintenance, déploiement d'échafaudages en façade. L'expansion, augmentation et détournement de la structure métallique permettant un nouvel usage d'urgence d'archivage et de stockage, jusqu'à sa prolifération dans toute la Sérénissime. Ce projet imagine une structure fine et légère qui se déploie par, au travers, sur, nos bâtiments. Elle répond à une situation d'urgence, celle de la préservation des biens qui composent notre histoire commune, notre mémoire. Ce patrimoine, ce sont nos villes, nos architectures, mais aussi celles et ceux qui l'habitent. L'échafaudage devient le gardien de la maintenance, de la circulation et de la transmission. Son caractère temporaire, nous témoigne d'une architecture qui ne cesse de s'adapter, de se renouveler, de se métamorphoser.

DÉMARCHE ET PROTOCOLE

La collection et l'analyse d'images et de références permettent la compréhension de l'échafaudage en trois axes :
La structure, autoportante et modulable, s'adapte aux différentes situations, pouvant s'étendre à l'infini.
Les filets et bâches agissent comme une peau extérieure lui conférant une autre apparence, laissant place au mystère quant à ce qu'ils dissimulent et protègent.
Ces deux derniers, constituent un entre-deux. Une nouvelle épaisseur entre le bâti et l'espace public, supportant les ouvriers et ouvrières qui œuvrent à la maintenance. Influençant les dynamiques de vues et de circulations.
Puis l'expérimentation en maquette, le collage, le récit, permettent de redéfinir l'échafaudage pour questionner les enjeux de maintenance, de patrimoine, des temporalités et des façades.



Micro-réseau

Julie GOUGEON et Maïwenn PERENNEC

Sous la direction de Mathieu LE BARZIC, Julie FLOHR, Damien MARCHAL,
Vincent GASSIN, Can ONANER et Valérian AMALRIC



PRÉLIMINAIRE ET CONSTAT

Géré par des experts, par une régulation des flux en temps réel dans des centres de dispatchings, le réseau électrique est marqué par une forte centralisation. Le macro-système électrique se traduit par son mécanisme spécifique de développement favorisant l'accroissement, la consommation d'importante quantité fossile et fissile et la production de forte émission de CO₂ et de déchets ultimes. Ce projet vise à révéler l'infrastructure souvent invisible du réseau électrique et à interroger les relations sociales que ce système technique façonne. Ainsi, nous formulons la problématique suivante : Comment la restructuration du maillage électrique pourrait-il engendrer une transformation sociale et environnementale, en réinvestissant nos systèmes techniques institués par des structures capitalistes et patriarcales ? Parmi les nombreuses voies possibles, nous avons choisi une approche technico-féministe, en faisant l'hypothèse que le féminisme peut construire un nouveau rapport aux infrastructures techniques pour pirater le système infrastructurel capitaliste.

DÉMARCHE ET PROTOCOLE

À partir de quatre enquêtes, ce travail explore l'autonomie en architecture via le micro-réseau municipaliste. Il s'appuie sur des rencontres avec l'association EDN, des habitantes de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, un entretien avec la théoricienne Fanny Lopez et la visite du poste électrique de Domloup pour interroger : production, distribution, intermittence et imaginaires techniques de l'électricité. Comprendre ces enjeux nous a conduites à explorer un nouveau lien social et sociétal aux techniques, à travers une approche féministe. Ainsi, en articulant enquêtes de terrain, atelier de concertation mené dans le cadre de la programmation de l'association ArchiKaer de l'ENSAB et en explorant le potentiel de micro-réseau d'électricité locale, notamment dans le bassin versant du Gouessant, le projet développe une vision alternative du réseau fondée sur la solidarité, la sobriété énergétique, la réappropriation des savoirs techniques et l'inclusion. Il s'incarne dans des figures telles que le Refuge électrique ou l'Assemblée municipale dessinée à partir des infrastructures hydroélectriques du barrage et de la centrale du Pont-Rolland à Hillion, catalyseurs d'un nouvel imaginaire énergétique partagé.

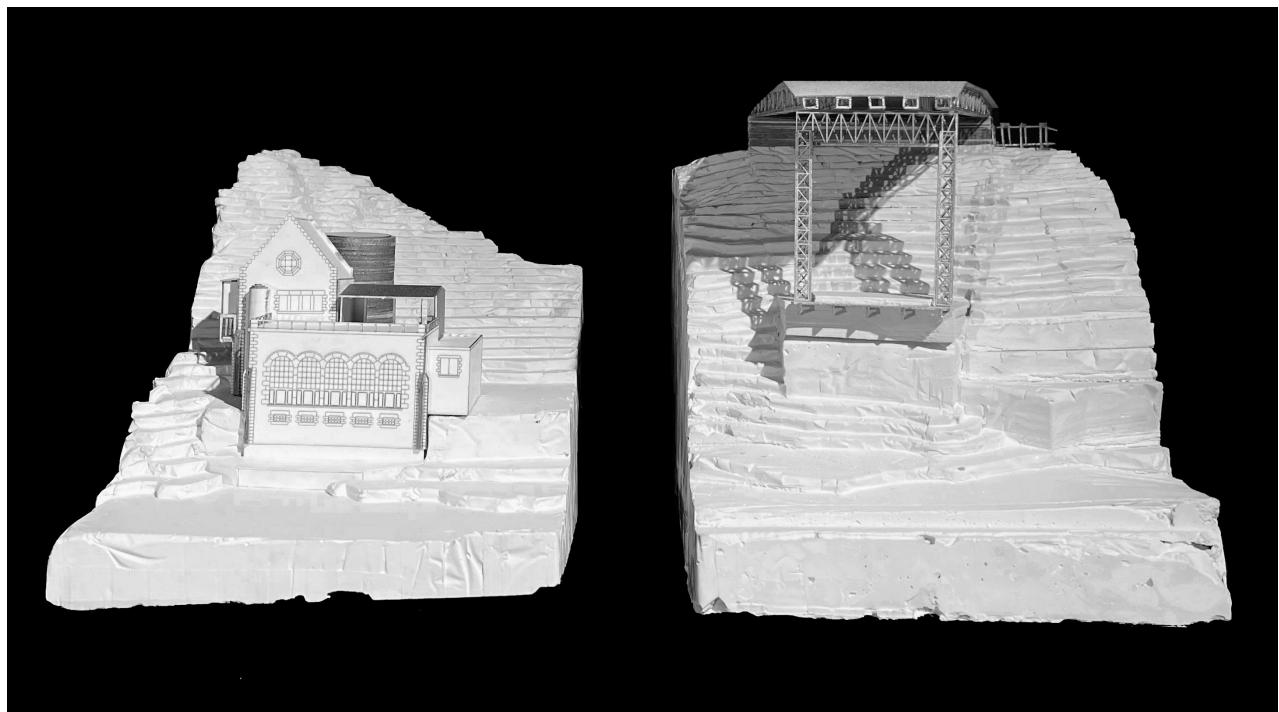
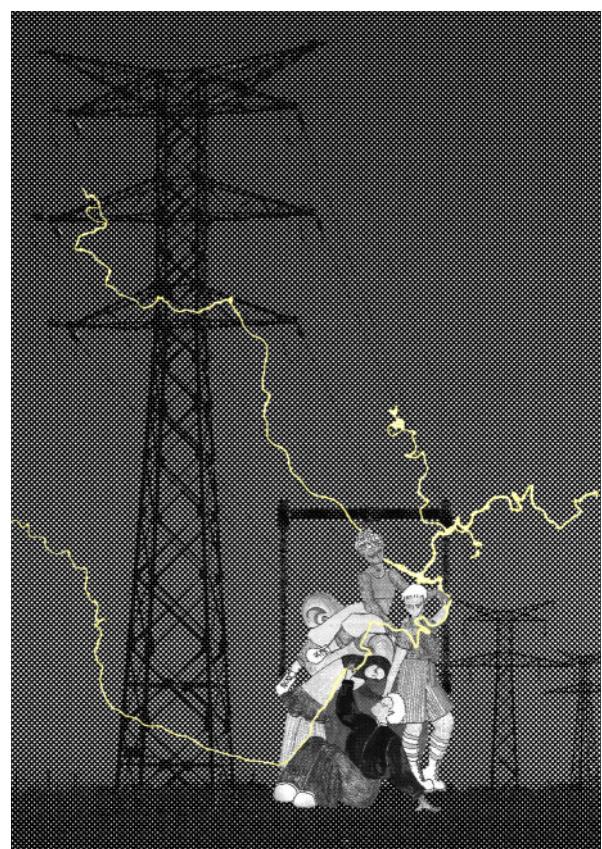
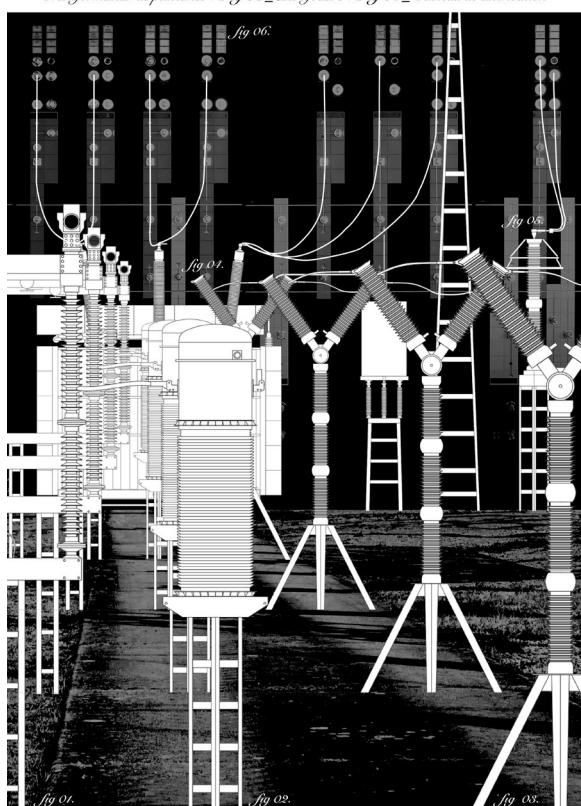


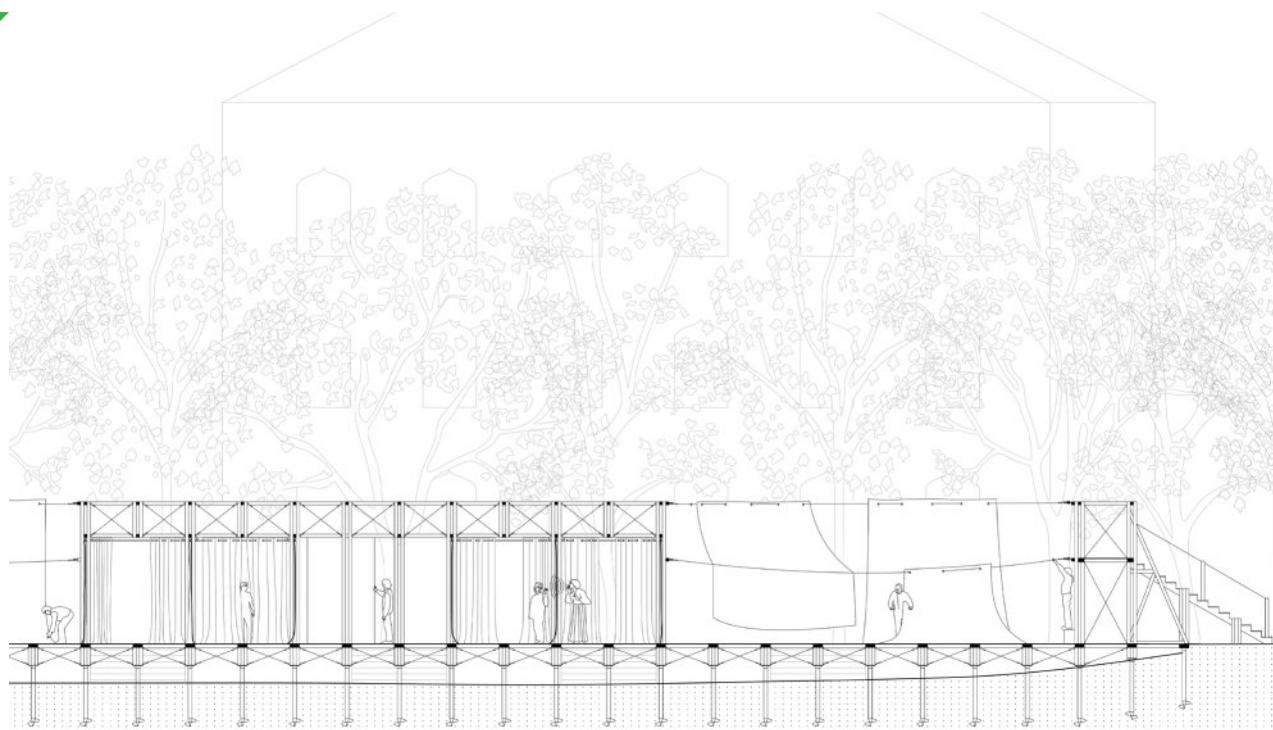
Fig 01_ Sectionneur . Fig 02_ Transformateur de courant . Fig 03_ Dijoncteur . Fig 04_ Transformateur de puissance . Fig 05_ Purgefoudre . Fig 06_ Tableau de distribution



Rencontres subjectives dans la Ville de Rennes

Marilou RICHOU

Sous la direction de Mathieu LE BARZIC, Julie FLOHR, Damien MARCHAL,
Vincent GASSIN, Can ONANER et Valérian AMALRIC



PRÉLIMINAIRE ET CONSTAT

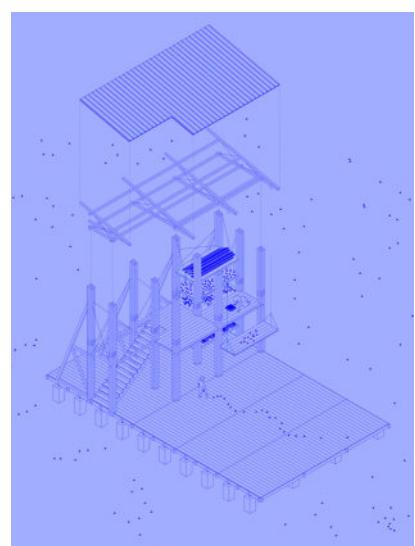
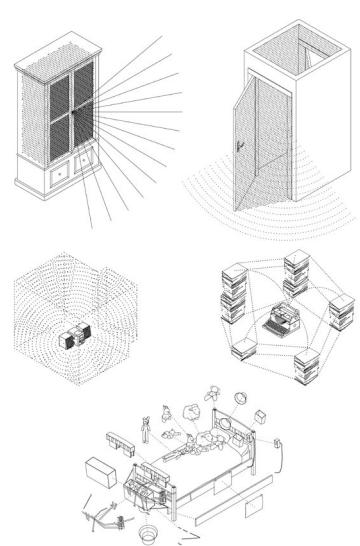
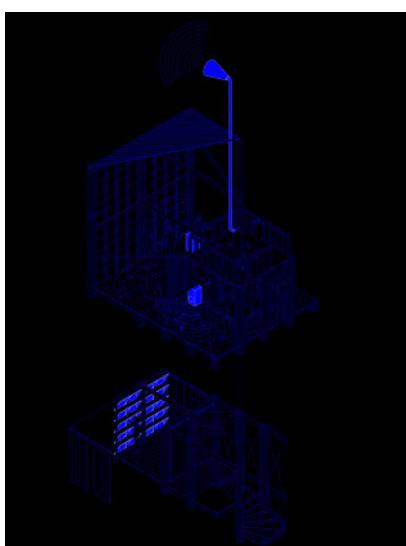
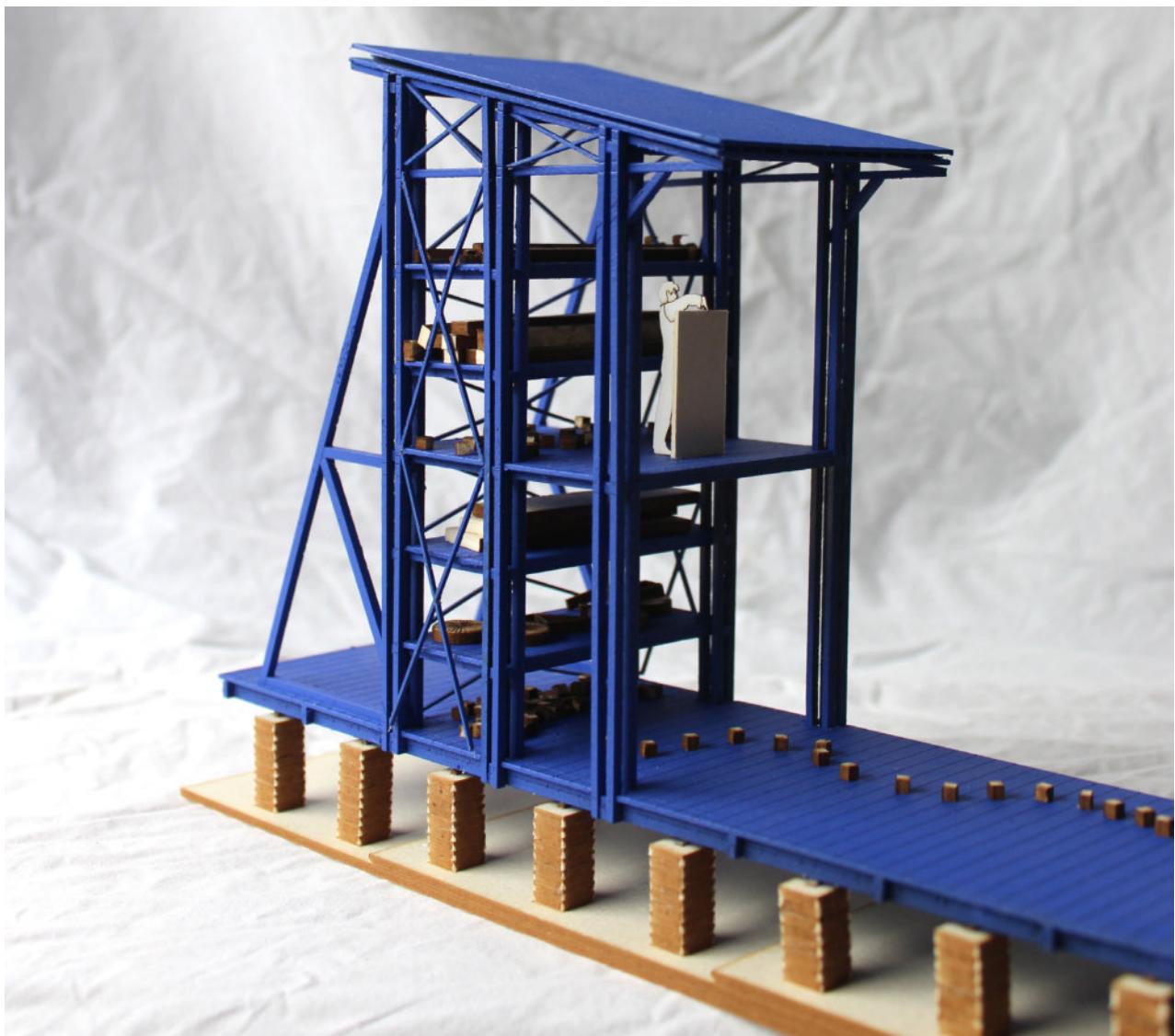
Ce projet incarne la mention recherche du mémoire « Les lignes du sujet », interrogeant un potentiel dialogue entre la psychanalyse et l'architecture. Par l'étude du rapport aux lignes et à l'espace de certaines personnes reçues par des psychanalystes, cette recherche interroge les stratagèmes mis en place par les plus vulnérables psychiquement pour structurer leur monde.

Le projet analyse le rapport aux objets de six patient·es de psychanalystes, quelles que soit leur échelle : architecturale, manportable et enfin machinale. Chaque cas détaille une scène de construction singulière à l'intérieur d'un logement ou d'un espace de soin. Cinq principes en sont retirés, qui permettent de structurer la proposition projectuelle : voir sans être vu, communiquer sans être vu, se constituer une enveloppe sonore, disposer des balises et fabriquer des objets.

DÉMARCHE ET PROTOCOLE

Or, qu'en est-il au dehors ? Hors-les-murs d'espaces de soin, comment permettre ces réappropriations de l'espace qui semblent si nécessaires pour certain·es ? Y a-t-il, en s'inspirant du singulier, de quoi envisager de nouvelles façons de faire collectif ?

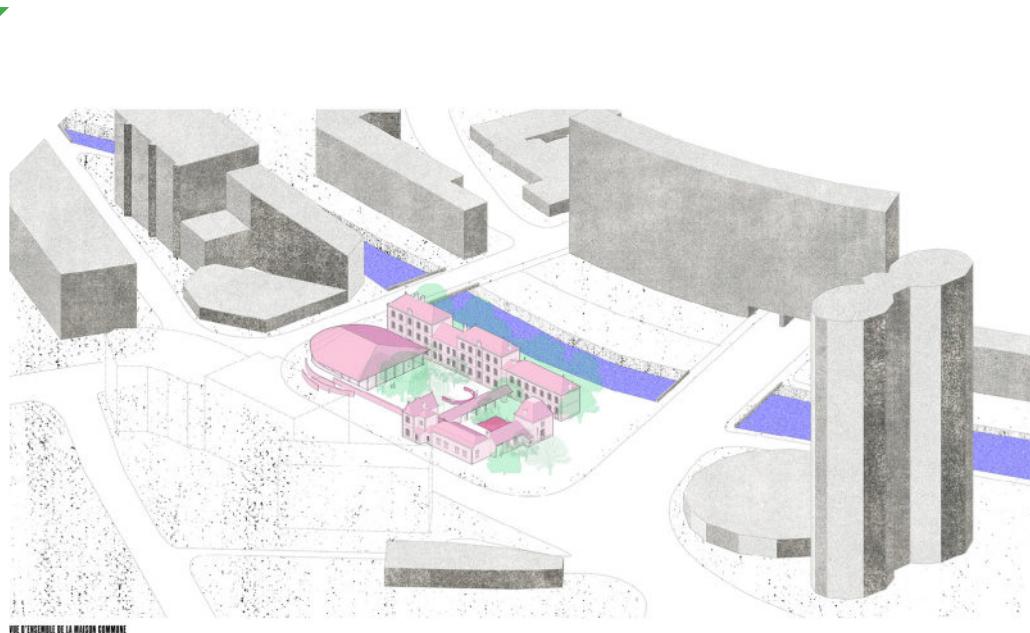
Ainsi, la Ville de Rennes et ses espaces publics sont analysés afin de déterminer collectivement où nous aurions besoin d'appliquer ces conditions, qui s'avèrent concerner de nombreuses personnes. Curieusement, les lieux correspondant au plus grand nombre de réponses croisées font partie de la liste des « 10 sites incontournables », recensés par l'office de tourisme : le Thabor, la place Sainte-Anne et l'esplanade Charles-de-Gaulle. Or, d'après les réponses collectées, ce sont justement ces lieux que les personnes interrogées souhaiteraient contourner. Ce sont donc les 3 sites d'implantation du projet. Trois structures sont proposées, chacune permettant des réappropriations de l'espace et instaurant de nouvelles possibilités d'interactions avec l'Autre. Elles peuvent alors accueillir des rencontres des sujets, selon de nouvelles conditions.



La convivialité : force constructrice

Pauline DELAIS

Sous la direction de Mathieu LE BARZIC, Julie FLOHR, Damien MARCHAL,
Vincent GASSIN, Can ONANER et Valérian AMALRIC

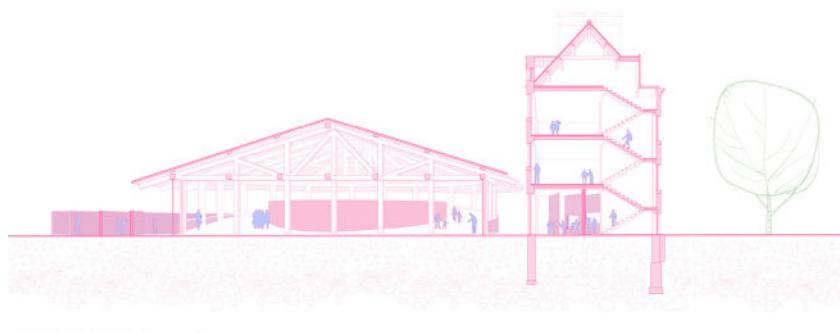
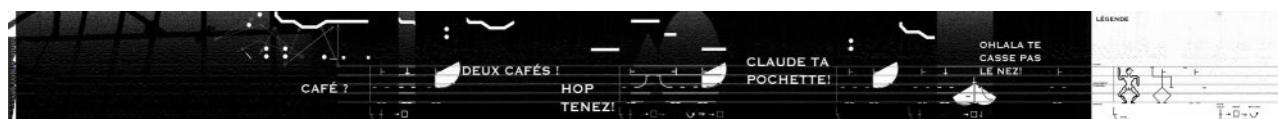
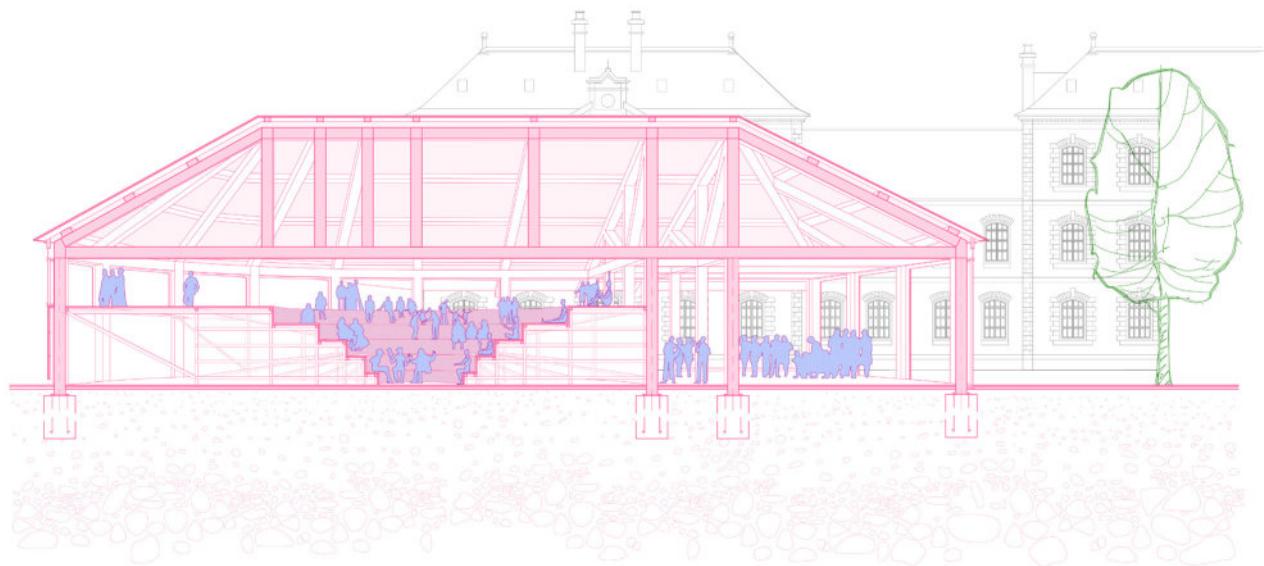


PRÉLIMINAIRE ET CONSTAT

Cette étude explore la convivialité dans les troquets rennais, lieux emblématiques du vivre-ensemble, à travers la proximité, la rencontre et la mémoire. En observant in-situ, l'enquête a capturé les interactions, gestes et sons, ensuite travaillés et associés pour chercher à comprendre les conditions architecturales de cette convivialité et révéler comment l'architecture structure la sociabilité. Cependant, l'analyse met en lumière une convivialité souvent générée, marginalisant femmes et minorités, soulignant la nécessité d'espaces inclusifs.

DÉMARCHE ET PROTOCOLE

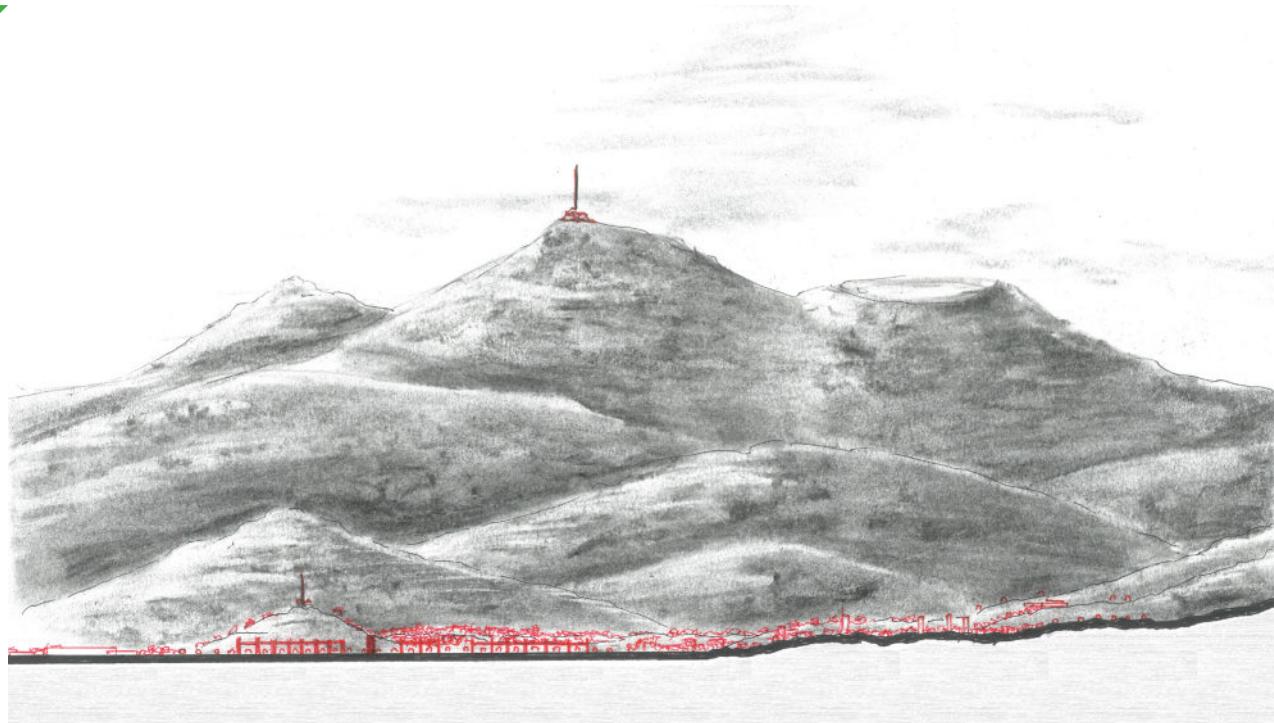
Implanté à Rennes sur l'ancien groupe scolaire de la rue Papu, le projet de la Maison Commune répond au vide laissé par la Salle de la Cité, ex-Maison du Peuple, en proposant un espace inclusif pour un nouveau prolétariat (travailleur-euse-s précaires, jeunes, retraité-e-s). La problématique vise à concevoir une convivialité transcendant les exclusions sociales, s'appuyant sur la proximité (noyau circulaire inspiré du comptoir), la rencontre (amphithéâtre favorisant les échanges démocratiques) et la mémoire (seuils muraux portant traces et patine des usages). Organisé autour d'axes de circulation déjà présents, le projet intègre et lie des programmes existants (bridge, danse, musique, syndicats) en proposant une salle de réunion circulaire avec gradins adaptés aux distances proxémiques étudiées, soutenant assemblées et échanges gestuels. La cour intérieure accueille des activités informelles, incarnant un espace fluide et partagé, ouvert à la diversité des usages et des récits collectifs.



Subversion du Foncier Capitaliste par le DéTOURnement

Clément CHAMBON

Sous la direction de Mathieu LE BARZIC, Julie FLOHR, Damien MARCHAL, Vincent GASSIN, Can ONANER et Valérian AMALRIC



PRÉLIMINAIRE ET CONSTAT

À travers la figure du gratte-ciel, cette réflexion s'inscrit dans une démarche historique autour d'un corpus de tours internationales construites au cours du XX^e siècle.

L'objectif a été de redéfinir la tour et le gratte-ciel autour de nouvelles valeurs, afin de proposer une alternative qui en conserve les caractéristiques architecturales, tout en niant leurs origines capitalistes. La méthode adoptée repose sur une logique dialectique d'inspiration hégélienne : elle consiste à énoncer une proposition, puis à en formuler la négation (en soulignant les défauts de la tour), avant de proposer une « négation de la négation », c'est-à-dire une synthèse critique ouvrant vers une autre voie.

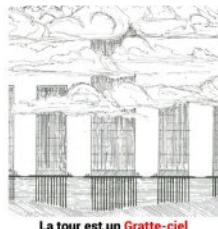
DÉMARCHE ET PROTOCOLE

Ce raisonnement permet ainsi d'identifier cinq leviers d'action architecturale capables de subvertir les fondements idéologiques de la tour – en particulier son ancrage dans une logique capitaliste et libérale. Pour illustrer et tester ces hypothèses, le projet prend la forme d'une démonstration par l'absurde : il applique ces cinq principes à un territoire donné, à savoir le quartier de La Plaine à Clermont-Ferrand, un ancien ensemble de maisons ouvrières construites par Michelin.

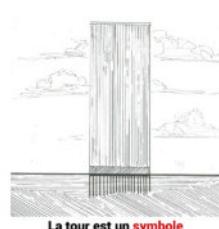
Lenjeu est alors d'utiliser la typologie de la tour pour bouleverser un tissu urbain foncièrement régulier, cloisonné et individualiste. Le projet développe ainsi un récit à la fois politique et architectural autour de ce quartier, en soulignant d'abord son isolement, hérité à la fois de politiques locales et de sa configuration géographique, puis en analysant l'organisation des habitations, pensées pour encourager l'individualisme et la productivité. En trois étapes, et à travers trois types de tours, le projet propose une transformation progressive du quartier vers un modèle d'autonomisation fondé sur la production locale et partagée – une « ville productive sur la ville ».

Dans un premier temps, des « Générateurs » sont introduits sous la forme de tours ponctuelles, associées à des typologies alternatives. Puis viennent les « Spécialistes », nés du regroupement de ces tours ponctuelles. Ils permettent la mise en réseau des idées, des techniques et des ressources grâce à un système de jardins suspendus.

Enfin, les « Productivistes », produisant bien plus que les besoins locaux, deviennent des pôles mercantiles, accélérant la densification du tissu urbain.



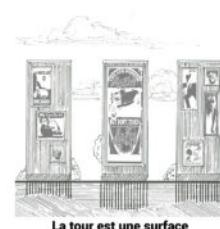
La tour est un Gratte-ciel



La tour est un symbole



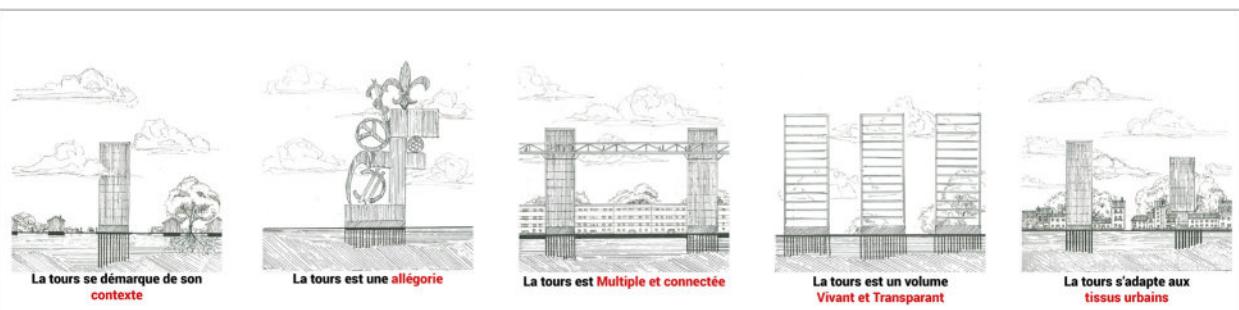
La tour est Unique et Isolée



La tour est une surface Foncière et Opaque



La tour est une Table Rase



Monts d'Arrée (Bretagne)

Memor uhel

Romane HERVÉ et Lou MABEAU

Sous la direction de Mathieu LE BARZIC, Julie FLOHR, Damien MARCHAL,
Vincent GASSIN, Can ONANER et Valérian AMALRIC



PRÉLIMINAIRE ET CONSTAT

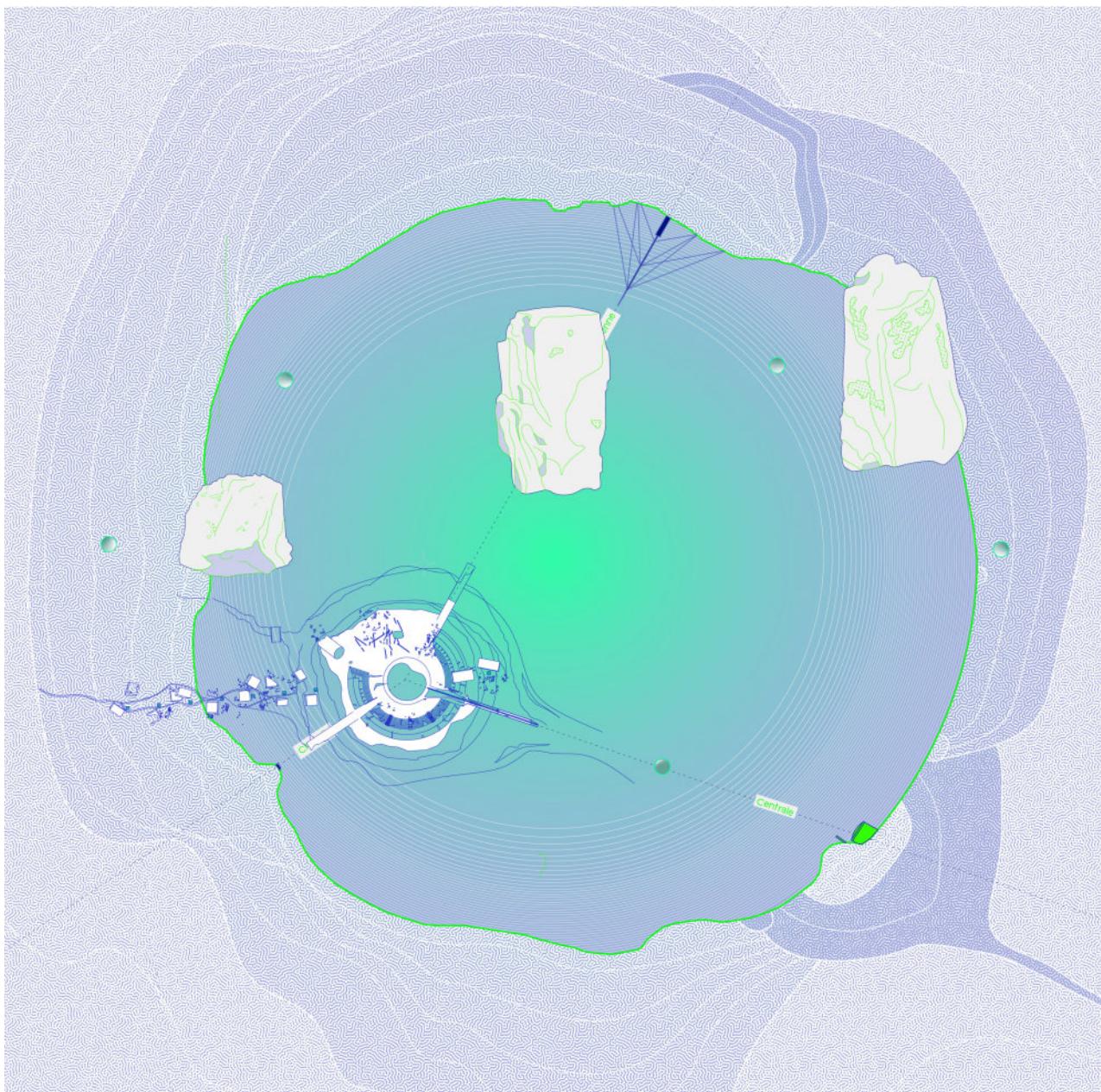
Au sein des Monts d'Arrée, se trouve un plateau occupé par la tourbe et les landes. Au creux de ces anciennes montagnes culminant à plus de 3000m d'altitude, nous nous perdons dans une mer terrestre. Dans cet ancien marécage ennoyé par un lac artificiel, nous nous repérons dans le paysage grâce à des amers. En navigation maritime, les amers sont des objets repères accueillants et identifiables de très loin, utilisés pour garder son cap. Ces amers sont des architectures singulières : la chapelle Saint-Michel de Brasparts, l'antenne du Roc'h Trédudon et enfin l'ancienne centrale nucléaire de Brennilis. Chacune de ces architectures marque le paysage et porte en elles des imaginaires forts. Mélant mythes de croissance énergétique, communication illimitée, jusqu'au Paradis chrétien, ces amers se placent dans une verticalité céleste, en dialogue avec les étoiles. Malgré ces images de grandeur et d'éternité, les trois amers ont été en ruines, soit par des attaques politiques, soit par des arrêts techniques, ou simplement rattrapés par les marques du temps. Rien n'est immuable, ces architectures peuvent se noyer, s'invisibiliser, s'oublier, et avec elles leurs mémoires.

DÉMARCHE ET PROTOCOLE

Après s'être attachées à explorer ce lieu, à travers images, cartes et marches, nous proposons un projet qui ne cherche pas à être une solution.

Parmi les formes architecturales contemporaines de la mémoire, les datas centers construisent une accumulation de données vides de sens. Nous mettons alors en scène une médiation incantatoire, tournée autour de la donnée numérique. Un data center sort de terre, au beau milieu de la tourbière, en dialogue avec les trois amers. Dans une logique technosolutionniste, l'ouvrage cherche à illustrer la légèreté du Cloud.

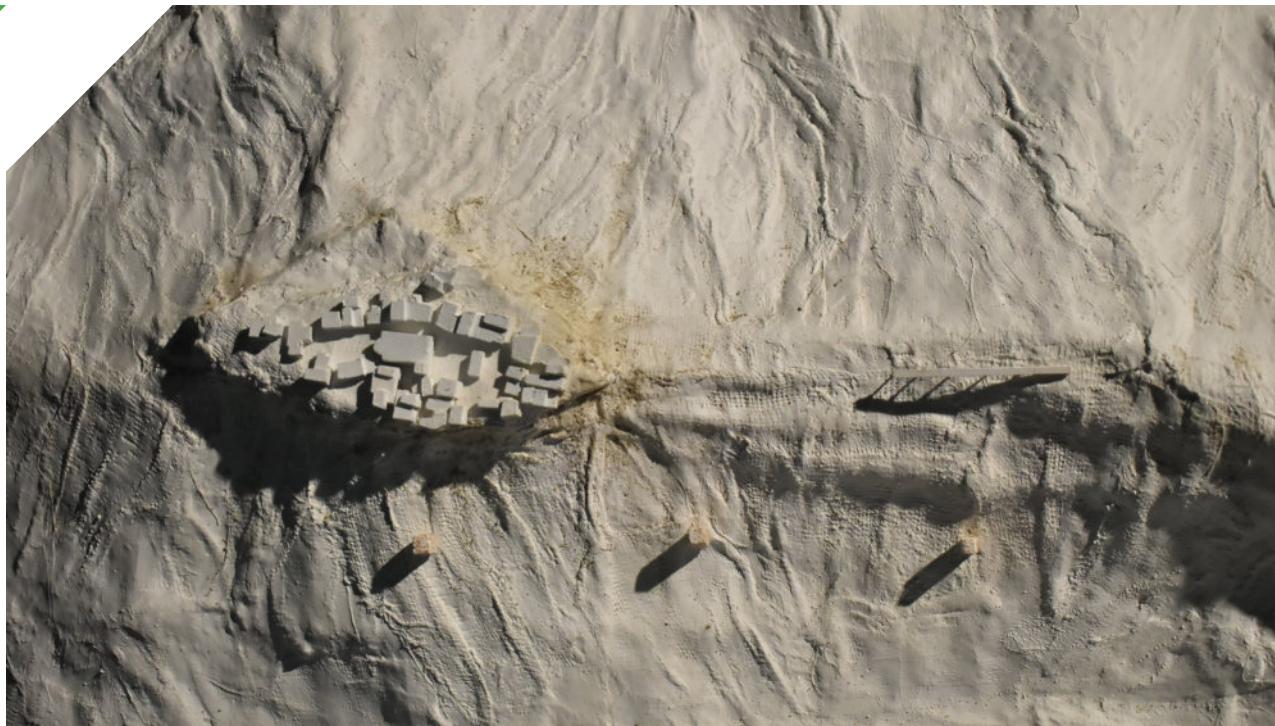
Sans doute par vanité, le data center tombera en ruine. L'imagination déchu de la donnée illimitée, rappellera alors qu'on l'a oublié. Il deviendra mémorial.



Dévoiler l'intention du vent

Ornella GATTONI et Elise LEMARTINEL

Sous la direction de Mathieu LE BARZIC, Julie FLOHR, Damien MARCHAL,
Vincent GASSIN, Can ONANER et Valérian AMALRIC



PRÉLIMINAIRE ET CONSTAT

À partir d'un intérêt porté à l'air, comme médiateur entre les corps, et de la poussière, comme récolte du vent, ce sont ces notions, étudiées dans une phase exploratoire pluridisciplinaire (entre autres : une exposition Daylightning de Euridice Zaituna Kala ; une représentation de danse « Aux lointains » de Aurélien Dougé ; des ouvrages : « le Génie du non-lieu » de Georges Didi-Huberman, « Respire » de Marielle Macé, l'article « L'atmosphère » de Tim Ingold...), qui nous ont menées à la thématique du souffle.

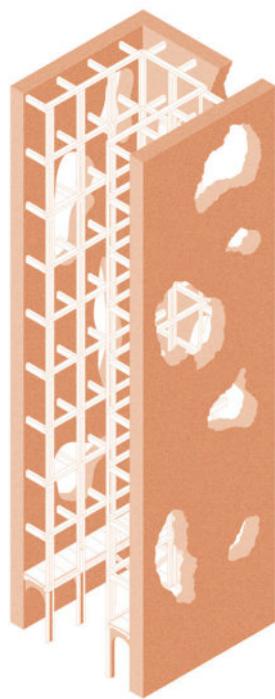
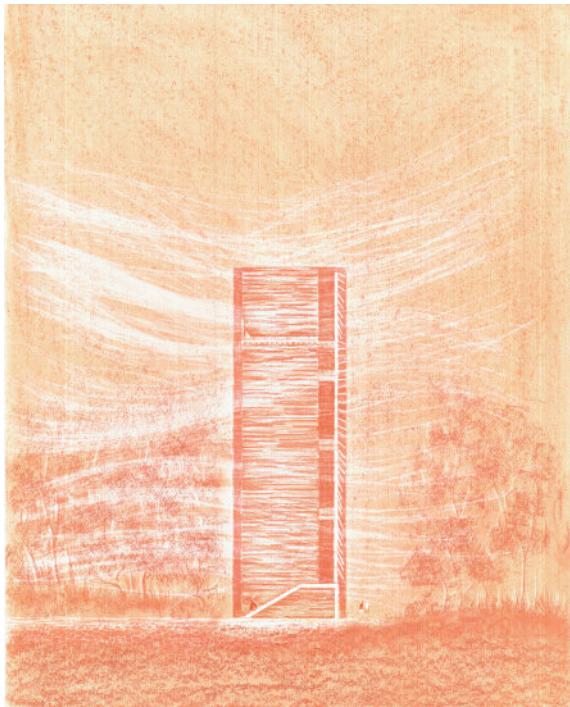
De cette phase d'exploration, nous avons émis des hypothèses, des axes de projet. D'un côté, nous voulions travailler le vent, comme une incarnation du souffle à l'échelle de l'atmosphère. De l'autre, à l'échelle du corps, nous voulions faire écho à la respiration. Ainsi, le vent est un transporteur, un facteur, qui glane et qui dépose la poussière.

Dans ce PFE, il s'agit de travailler sur les courants d'air et sur le parcours, le chemin du vent. L'architecture interagit avec lui, lui répond, notifie sa présence. Il s'agit d'opter pour un positionnement poreux. Pour cela, nous avons manié la typologie de la faille, qui permet à l'air de se faufiler, à l'inverse de l'hermétique. Quant à la matière, elle est marquée par le vent et le temps.

DÉMARCHE ET PROTOCOLE

Pour projeter ces enjeux, nous nous sommes penchées sur le hameau Civita di Bagnoregio situé dans le Latium en Italie. C'est un village perché au sommet de falaises de tuf que les éléments érodent et font s'effondrer. Depuis 2018, un million de visiteur·euses viennent témoigner de sa disparition chaque année. Le projet proposé initie un nouvel accès vers Civita di Bagnoregio, en prenant l'hypothèse que le pont s'effondre.

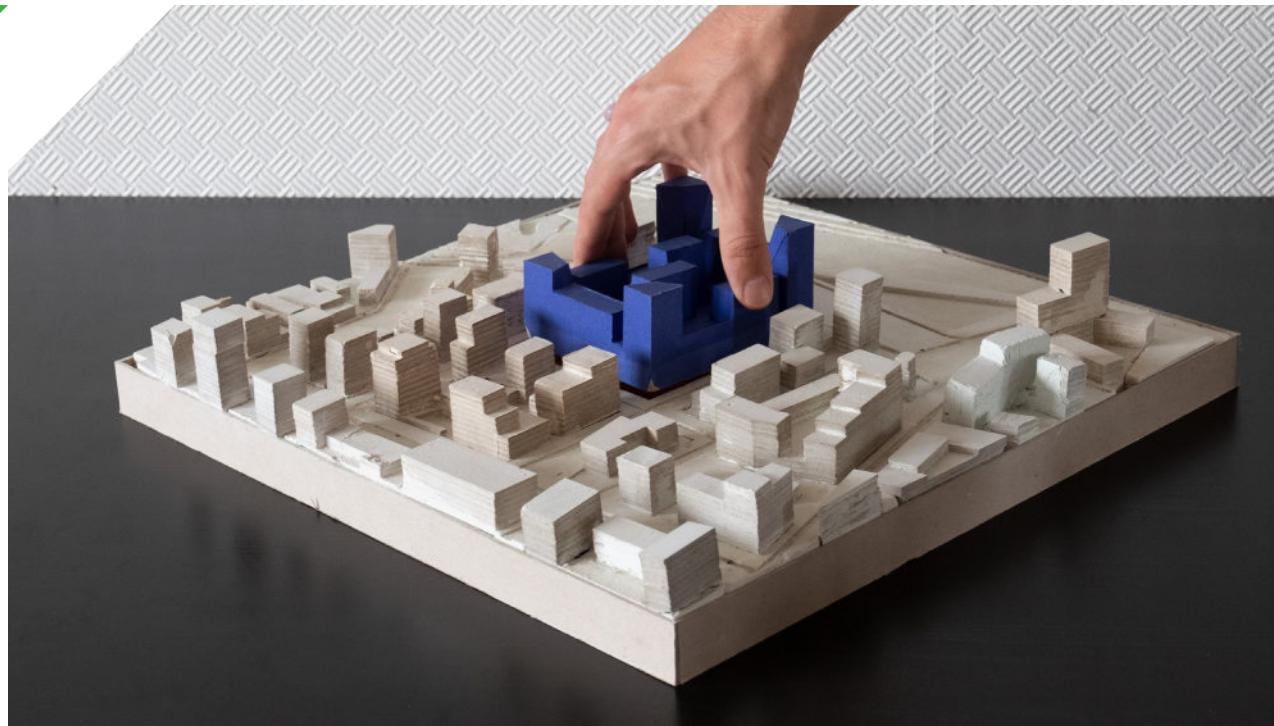
Ainsi, en réaction à la lutte par l'entreprise humaine contre la disparition de la ville, l'étouffant elle et ses habitant·es, il s'agit de relier les corps avec son socle rocheux qui s'érode. C'est-à-dire de réfléchir à la manière dont les personnes ressentent et interagissent avec Civita, en proposant un retour à la matière en elle-même, l'inscrivant dans un cycle (souffle et inspiration). Trois tours ponctuent le chemin : la tour de l'écoute, qui fait prendre conscience par l'ouïe de la présence du vent ; la tour de l'érosion, qui permet de visualiser le temps qui passe sur la matière friable récoltée par le vent, rappelant ainsi celle de la ville ; et la tour de l'ombre, où grâce à la pénombre, elle permet par le toucher de se lier avec la falaise de Civita. En faisant un pas de côté, le parcours révèle alors d'autres approches et regards sur le lieu.



Cachettes

Martin BESNIER et Antonin BRUGALIÈRES

Sous la direction de Mathieu LE BARZIC, Julie FLOHR, Damien MARCHAL,
Vincent GASSIN, Can ONANER et Valérian AMALRIC



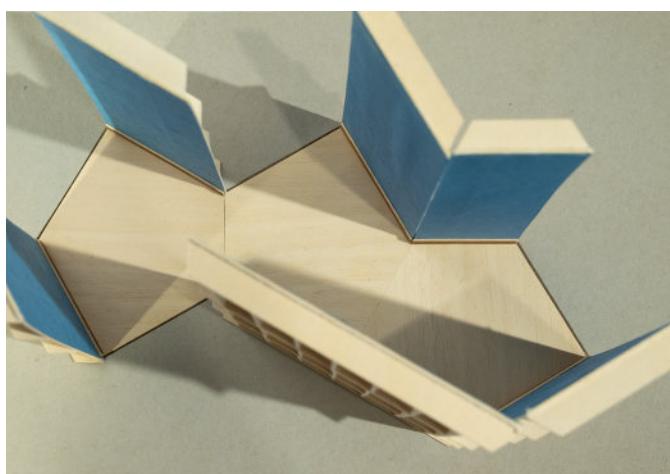
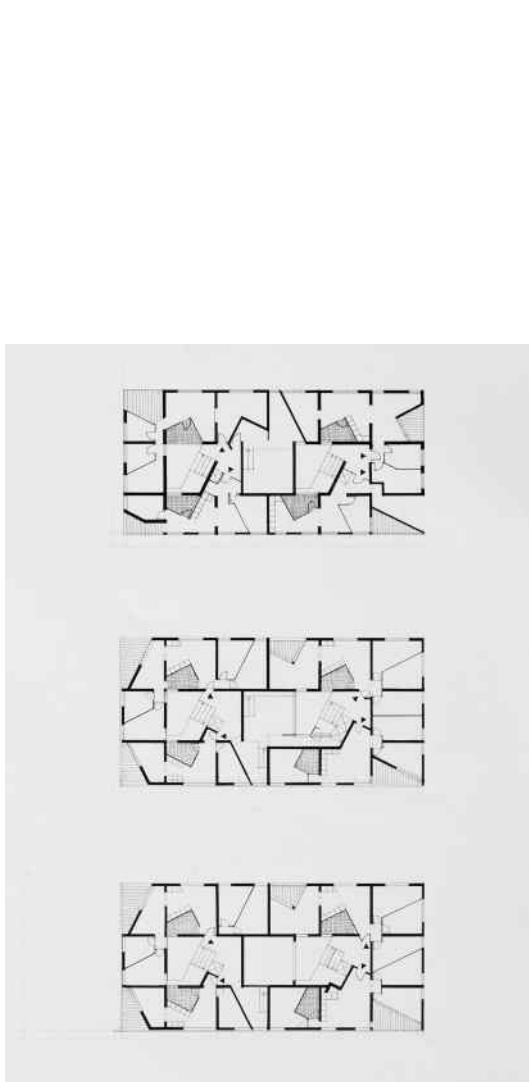
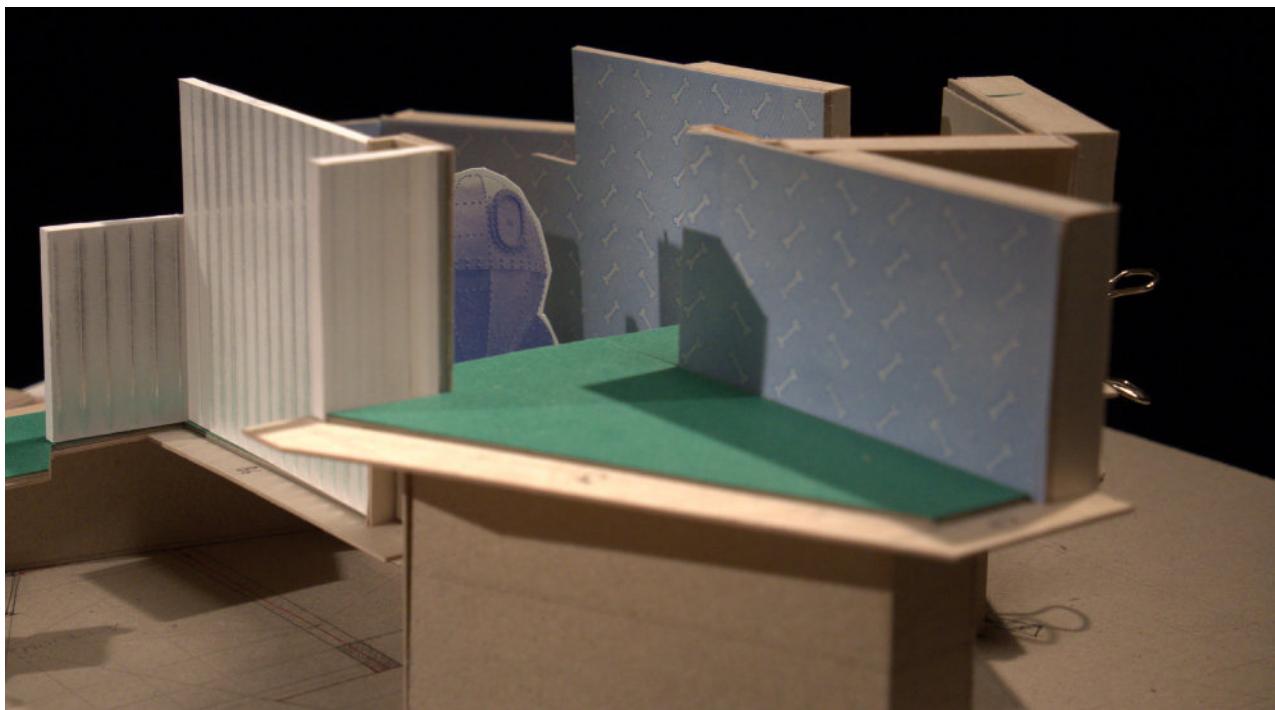
PRÉLIMINAIRE ET CONSTAT

Le point de départ du projet repose sur une intuition : il faudra peut-être bientôt apprendre à se cacher. Les cachettes conçues échappent aux mécanismes de censure et de dissuasion par leurs dimensions techniques, théoriques et constructives. Elles sont pensées comme des lieux non assignés, capables d'accueillir des usages multiples – abris, zones de stockage, ateliers ou espaces de réunion – et d'offrir des alternatives face aux schémas de distribution classiques.

Le projet s'adresse non pas aux institutions dominantes, mais aux individus et vulnérables face à la surveillance. L'objectif est de penser des espaces de retrait et de protection intégrés à la vie quotidienne, au sein des quartiers et des sphères domestiques. Les cachettes deviennent ainsi une expérience populaire, une ressource accessible dans un contexte urbain marqué par la transparence et le contrôle. Trois qualités essentielles guident la réflexion : l'échappatoire, la sauvegarde et la dissimulation. Ces dernières ont été explorées en maquette expérimentales et dioramas au cours de la première moitié du semestre.

DÉMARCHE ET PROTOCOLE

L'expérimentation s'ancre dans la ZAC Baud-Chardonnet à Rennes, et plus précisément dans l'ilot F. Les prescriptions urbaines existantes sont respectées tout en étant détournées pour introduire des zones opaques et des parcours multiples. L'immeuble, épais à sa base et allégé en hauteur, intègre des atriums lumineux et ménage des interstices dissimulés. La structure alvéolaire en CLT, complétée par une trame constructive décalée et inspirée du pavage du Caire, génère des concavités, des vues biaisées et des hors-champs. L'assemblage désolidarisé des planchers renforce la discréption en limitant les transmissions sonores et vibratoires. Ce projet interroge ainsi la capacité de l'architecture à produire des espaces d'invisibilité : non pas un retrait, mais une stratégie spatiale de liberté et de résistance au contrôle.



Marches : Corps et matières en mouvement

Tao BABLÉE, Jérémy BAROCHE et Elena HÉRAULT

Sous la direction de Mathieu LE BARZIC, Julie FLOHR, Damien MARCHAL, Vincent GASSIN, Can ONANER et Valérian AMALRIC



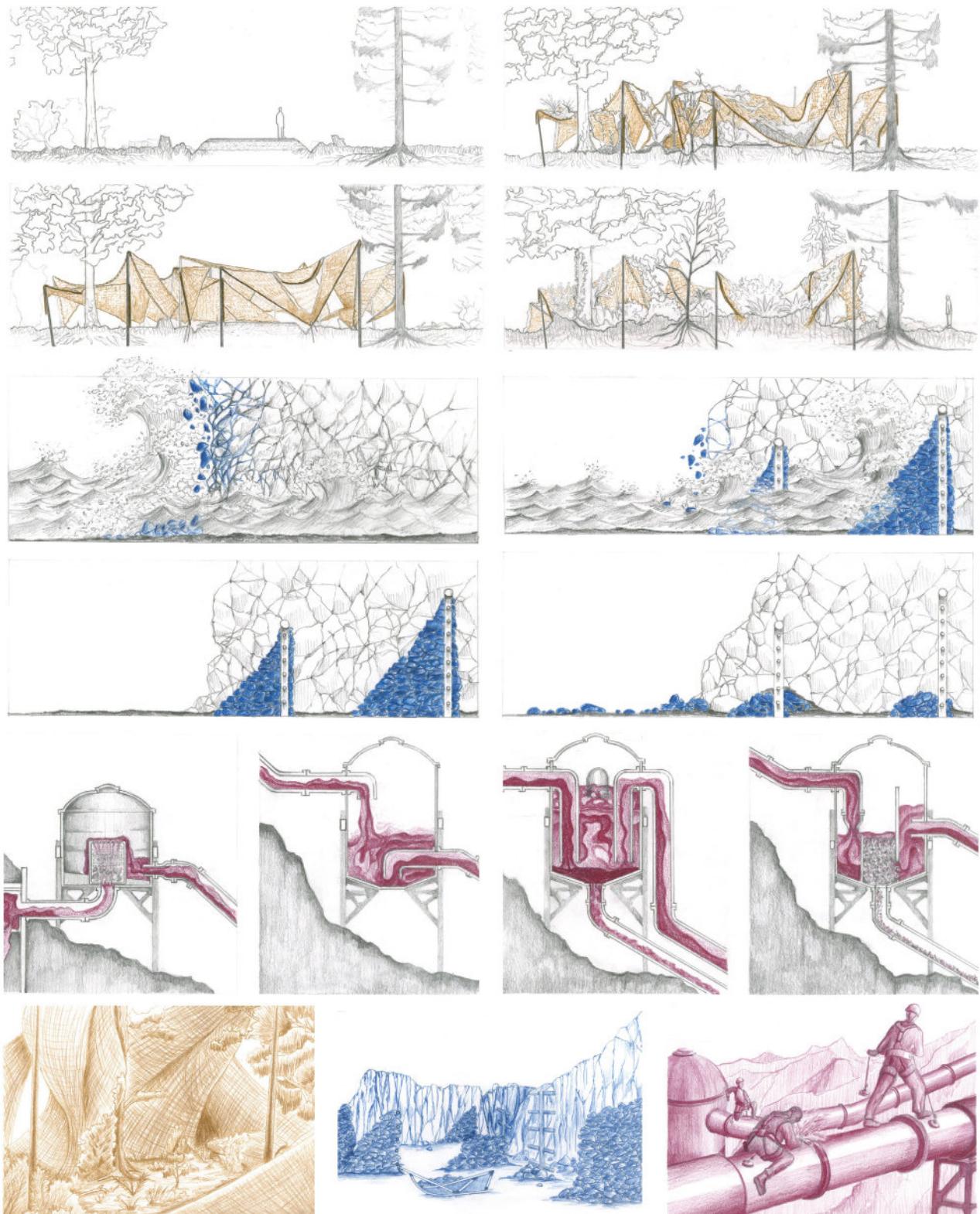
PRÉLIMINAIRE ET CONSTAT

Ce projet naît d'un désir de mouvement. Se mettre en marche, d'abord soi-même et puis, envisager les matières, les architectures et les territoires dans des dynamiques très changeantes et les inscrire dans des cycles de construction, d'agencement, de transformation, de destruction. Un projet où rien n'est figé, prenant naissance dans un contexte d'anthropocène et d'évènement climatique, où les humain·es, dans ce flux de mouvement, de force et d'instabilité, entre équilibre et déséquilibre organisent leur rapport avec le territoire. Ce mouvement prend forme dans l'expérience directe de la marche. Etymologiquement, « marcher » c'est aussi « marquer ». La marche permet de renouer un rapport actif, sensible et productif avec l'espace, dans un monde où les déplacements se superposent aux circulations des matières, sans véritable lien avec le territoire. L'architecture, souvent figée dans sa forme d'objet, peine à s'inscrire dans ces dynamiques mouvantes. La marche ne se réduit ni à la circulation fonctionnelle ni à l'arpentage passif mais constitue un savoir en acte : elle produit des trajets, des récits, des soins et des lignes. Et si marcher pouvait devenir une pratique architecturale à part entière ? En mettant en mouvement les corps, mais aussi les territoires, la marche pourrait être pensée comme un geste collectif et l'architecture ne serait plus seulement un objet, mais un processus : une architecture en marche, vivante, temporelle et toujours en devenir.

DÉMARCHE ET PROTOCOLE

De trois marches ont émergé trois territoires analogues, trois récits singuliers où corps et matières se sont mis en mouvement pour produire des architectures, des agencements. La marche y est à la fois mise en mouvement des corps et des matières, et productrice de constructions. Elle se constitue en savoirs, en gestes appris et parfois augmentés par des équipements ou des prothèses. L'architecture elle-même devient prothèse, support à la marche et au territoire, ouvrant la voie à des dispositifs de soin. Ces dispositifs s'organisent en réseaux, reconfigurent le paysage et interagissent avec la matière dans le temps. Toutefois, des limites apparaissent. Les mailles se fragilisent, l'érosion résiste, et les déchets s'accumulent.

Comment organiser nos flux et nos actions lorsque ceux-ci s'impriment dans des tracés ? Comment, collectivement, interagir avec les territoires en assumant nos impacts ? Habite-t-on dans l'arrêt ou dans le trajet lui-même ? Nous avons exploré l'idée d'une marche qui participe activement au territoire, qui organise des dispositifs architecturés et s'inscrit dans son mouvement.



JURY C

Thématique : *DE Transitions n°1 - Monument et architecture savante : Philibert de l'Orme et l'art d'accorder les restes*

Le jury :

Vincent JOUVE
architecte, enseignant en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à l'ENSA Bretagne

Vincent SOUQUET
architecte, docteur en urbanisme, enseignant en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à l'ENSA Bretagne

Amandine DIENER
architecte, docteure en histoire de l'architecture, enseignante en Histoire et Cultures Architecturales à l'ENSA Bretagne

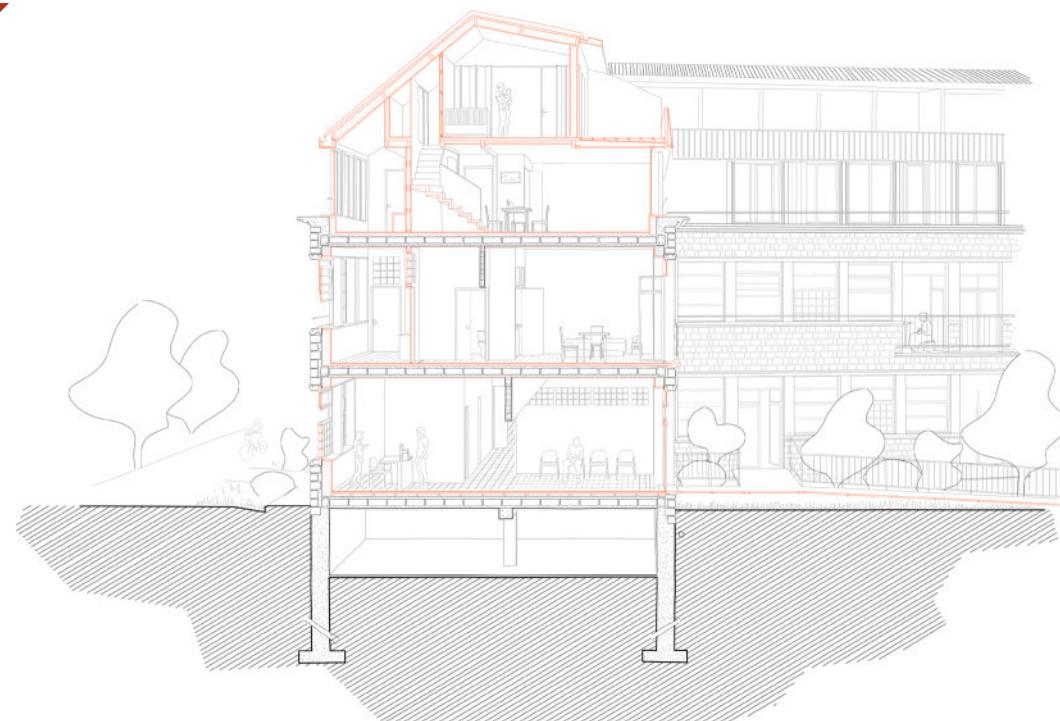
Rémi LELIEVRE
architecte, maître de conférence en Sciences et Techniques pour l'Architecture à l'ENSA Nantes

Françoise GED
architecte, Docteur en Histoire et Civilisations, Habilitée à Diriger des Recherches - Responsable de l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine à la Cité de l'Architecture & du patrimoine

DANS LES TRACES DE LA SOLIDARITÉ

Sarah LE ROUX

Sous la direction de Vincent JOUVE et Vincent SOUQUET



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Le projet « Dans les traces de la solidarité » vise à réhabiliter un ancien centre médico-social à Avranches, emblématique de la période de la Reconstruction et conçu par l'architecte de la ville André Cheftel, pour y créer un programme mixte alliant logements sociaux et activités associatives. Ce projet s'inscrit dans une démarche de lutte contre le sans-abrisme en proposant un accès direct à un logement pérenne, via des dispositifs tels que le bail glissant, dans une logique de solidarité durable.

CONSTAT

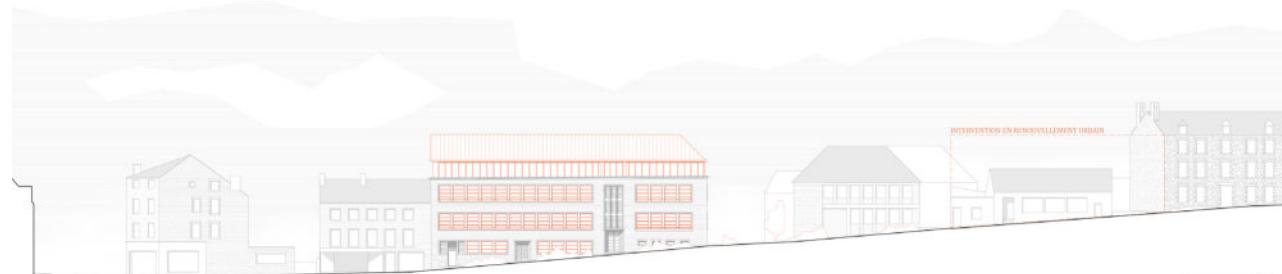
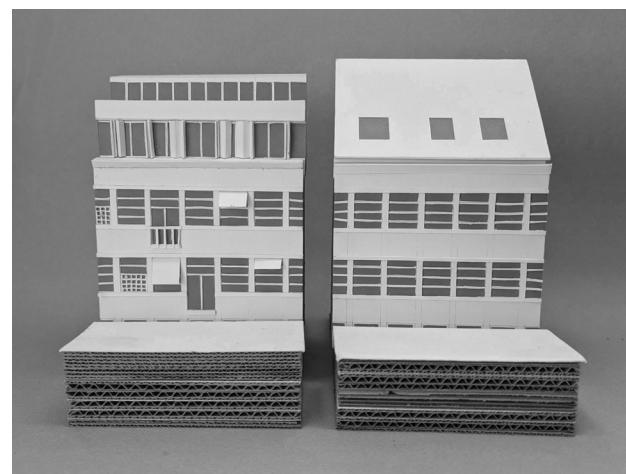
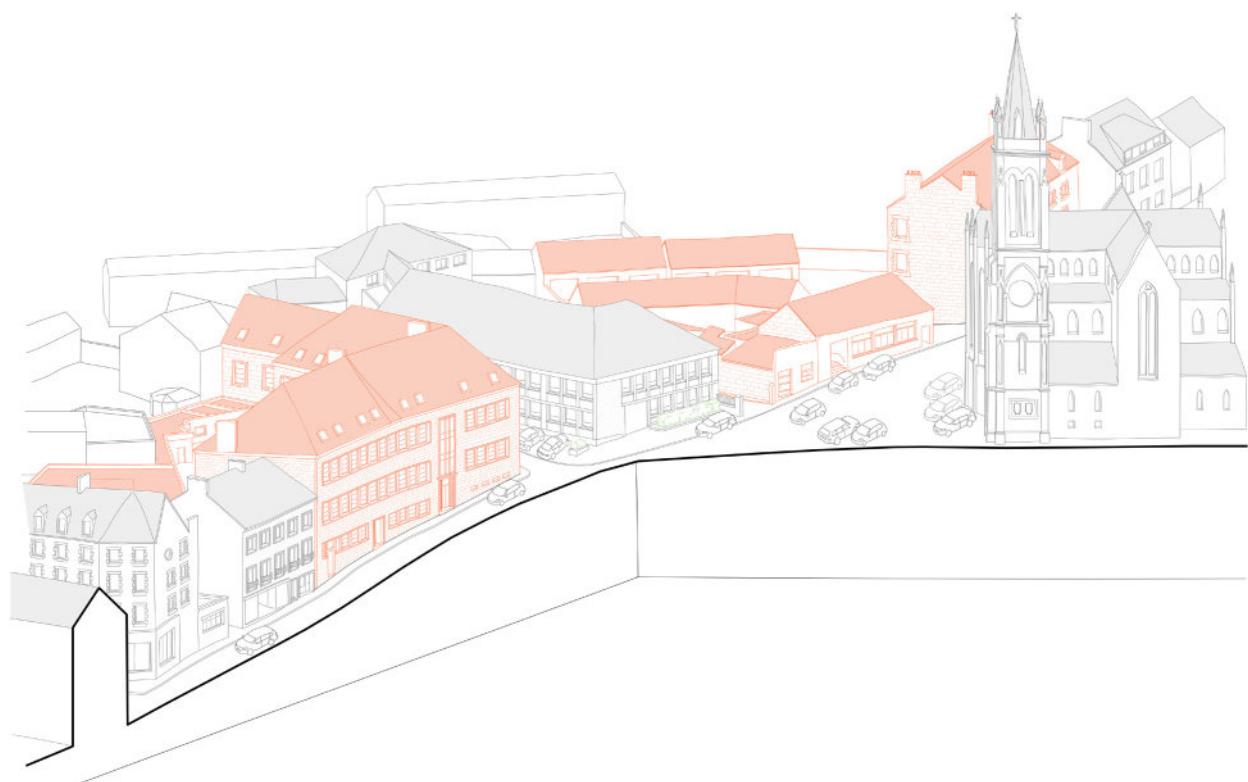
Implanté dans le centre historique d'Avranches, le projet tire parti de l'histoire solidaire de la commune, notamment liée à l'accueil des pèlerins du Mont-Saint-Michel et à la période d'après-guerre. Il s'oppose à la tendance actuelle de relégation des structures sociales en périphérie, en revendiquant la présence d'une mixité sociale et fonctionnelle en cœur de ville.

PROBLÉMATIQUE

Comment concilier logement, action associative et mise en valeur du patrimoine de la Reconstruction pour faire vivre la solidarité dans le centre d'Avranches ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

La réhabilitation du centre médico-social s'appuie sur la mise en avant des qualités architecturales existantes : façades en pierre, grandes hauteurs sous plafond. Le programme intègre des logements familiaux et des studios en habitat partagé, ainsi que des espaces communs (cantine, bibliothèque, salle informatique) favorisant le lien social. L'activité associative, quant à elle, se maintient au rez-de-chaussée donnant sur la rue. L'intervention prévoit également une surélévation, la requalification des espaces extérieurs, la réduction de la place de la voiture et une forte attention portée au confort thermique, acoustique et hygrométrique grâce à l'usage de matériaux biosourcés, dont la laine de mouton locale. Le projet propose ainsi un modèle d'habitat solidaire ancré dans l'histoire et le tissu urbain d'Avranches.



L'ensemble Saint-Jean, un refuge raccommodé au fil des boulevards d'Angers

Marine PERRÉON et Anthyme POIRIER

Sous la direction de Vincent JOUVE et Vincent SOUQUET



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

L'ensemble Saint-Jean se situe le long des anciens remparts d'Angers, aujourd'hui transformés en boulevards. Ce lieu, qui abritait jusqu'au XIX^e siècle l'hôpital de la ville, accueille désormais plusieurs fonctions publiques, dont deux musées : le musée Jean Lurçat dans l'ancienne salle des malades, et celui de la tapisserie contemporaine, installé dans les anciens logements des sœurs.

CONSTAT

Initialement conçus comme une promenade plantée, les anciens boulevards de promenade sont aujourd'hui dédiés à la voiture. Ils relient des espaces libres de stationnements imperméabilisés et forment une ceinture ponctuée d'espaces vivants discontinus. Dans ce contexte, l'ensemble Saint-Jean apparaît comme un îlot de fraîcheur, reconnu par la ville comme un lieu d'accueil en période de forte chaleur. Cependant, ce site s'est peu à peu érodé et découssié au fil du temps.

PROBLÉMATIQUE

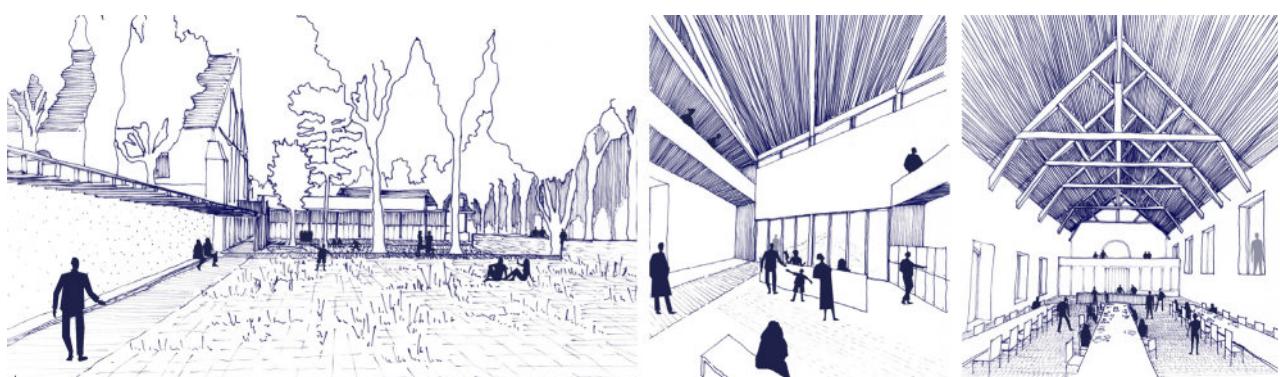
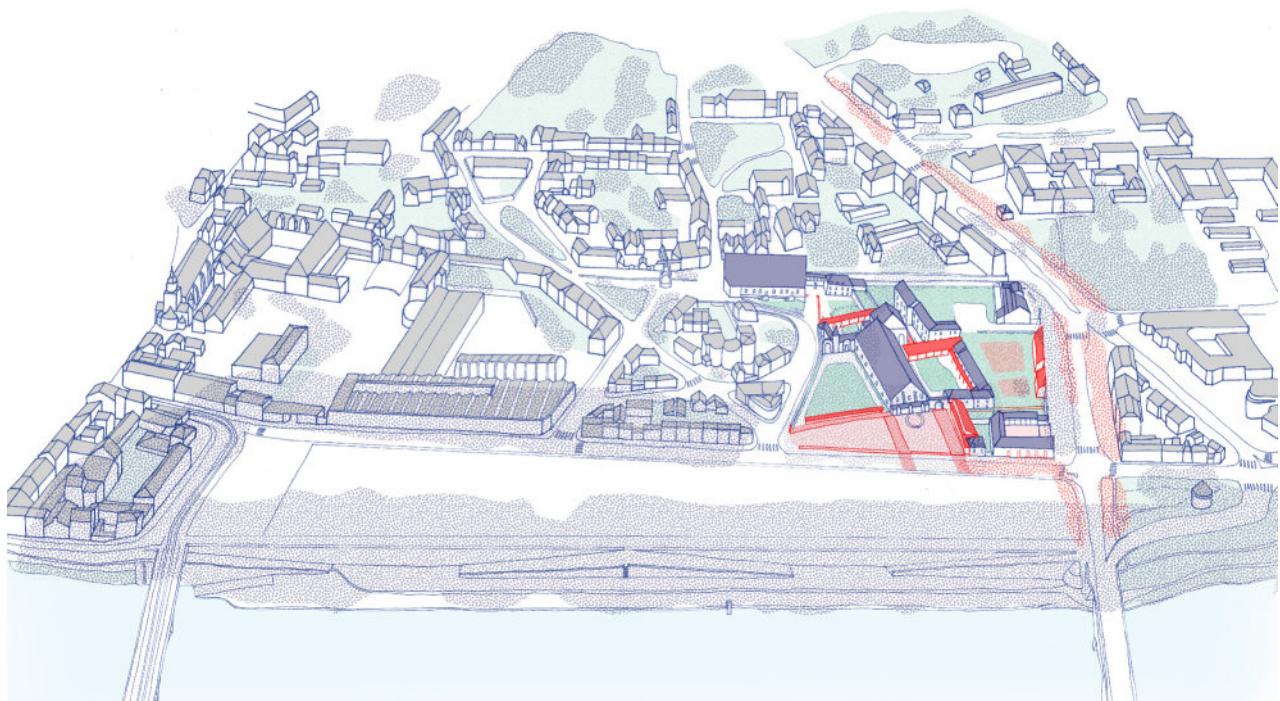
À l'échelle de la ville, les refuges urbains comme l'ensemble Saint-Jean peuvent être perçus comme des foyers de biodiversité et des espaces d'évasion, rafraîchissants, au sein du tissu minéral ; comment relier ces refuges de fraîcheur dans la ville d'Angers ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Le projet vise à réactiver la promenade le long des boulevards en reconnectant les différents refuges de fraîcheur pour former une trame vivante, à l'image de pièces rapiécées sur une tapisserie. L'ensemble Saint-Jean devient alors un point d'articulation entre la promenade urbaine et la déambulation muséale.

Il s'agit de renforcer l'ouverture du site vers la Maine à travers un nouveau parvis public et une billetterie plus grande. L'objectif est aussi de raccommoder les ensembles de l'époque hospitalière dans un parcours muséal, par la mutualisation des deux musées et d'intégrer l'ensemble Maurice Berteau avec un restaurant dans ce parcours.

L'intervention architecturale se déploie en couture avec l'existant, tout en assumant une écriture contrastante. Les éléments neufs, réalisés en ossature bois, s'opposent aux bâtiments maçonnes anciens, exprimant le lien entre sol vivant et sous-sol géologique.



Réhabiter les petites villes - Antrain, l'îlot Jouin

Charlène CORLAY

Sous la direction de Vincent JOUVE et Vincent SOUQUET



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

L'ensemble des crises auquel nous sommes confrontés témoigne de l'essoufflement de notre manière d'organiser les territoires. Pour contredire ce phénomène, de nombreuses études montrent qu'il serait souhaitable de s'éloigner du modèle de la ville globale et de retrouver une pluralité de centres. Ainsi, Antrain semble pouvoir devenir l'une de ces petites villes. Pour parvenir à cet objectif, il apparaît, en tout premier lieu, nécessaire de rendre ces communes davantage attractives. Pour apporter une réponse architecturale à ce grand enjeu, et dans le contexte d'Antrain, l'îlot Jouin s'avère être le site idéal.

CONSTAT

Située au nord de l'Ille-et-Vilaine, elle fait partie, depuis 2019, d'un regroupement de communes appelé Val-Couesnon. L'îlot Jouin s'inscrit dans le centre ancien d'Antrain. Il s'étend entre le chevet de l'église et la frange nord de la ville. D'un point de vue paysager, la commune se trouve sur une crête entre deux vallées. Historiquement, Antrain était une commune très commerçante. Il s'agissait d'une ville riche, close par des remparts. Aujourd'hui, Antrain est en déprise. D'un point de vue culturel, le territoire est largement sous-équipé. L'îlot Jouin, quant à lui, se caractérise d'abord par un patrimoine bâti de grand intérêt. Mais, ce dernier n'est pas mis en

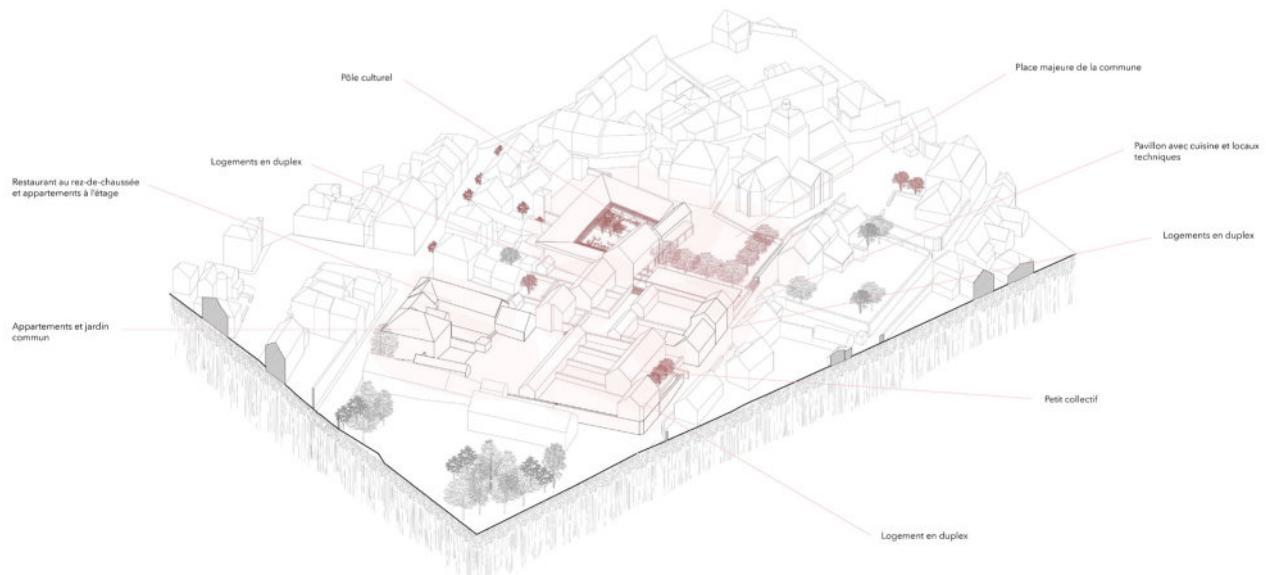
valeur. Le secteur a connu, au cours des 30 dernières années, de nombreuses démolitions faisant disparaître des venelles et laissant place à des dents creuses. Toutes ces caractéristiques forment aujourd'hui un ensemble urbain disloqué.

PROBLÉMATIQUE

Comment la recomposition de l'îlot Jouin peut-elle redynamiser le centre ancien de la ville d'Antrain et renforcer son attractivité ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

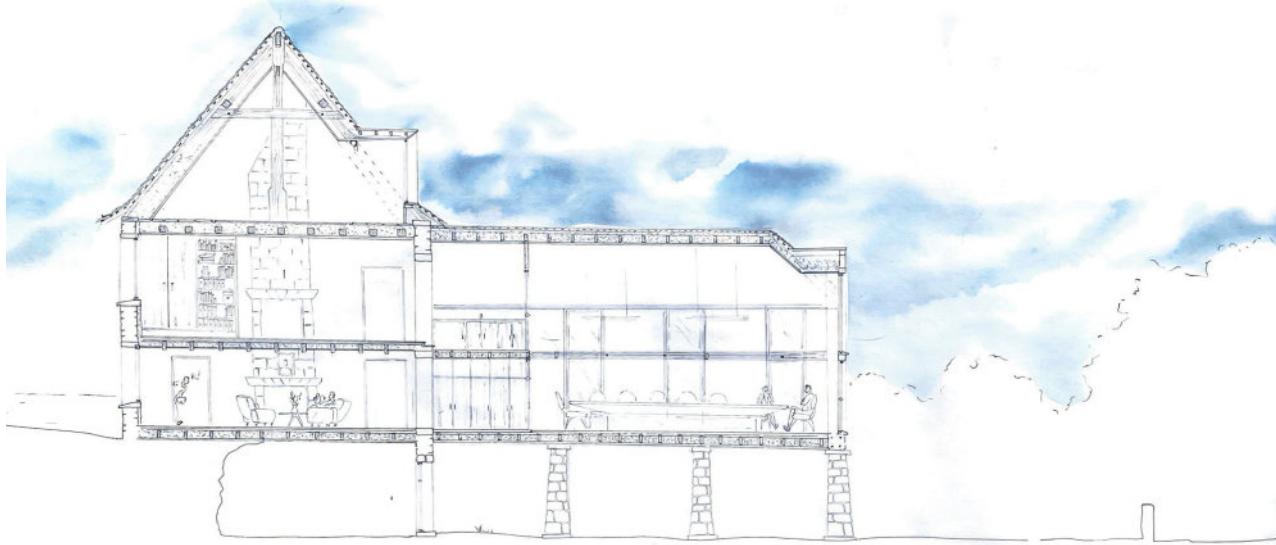
Pour répondre à cette problématique, deux enjeux apparaissent : 1. Recomposer le tissu urbain de l'îlot Jouin et mettre en valeur le patrimoine qui le constitue - 2. Penser des espaces et y implanter des programmes capables de raviver le centre ancien d'Antrain. Ces enjeux se traduisent par différentes orientations. Celles-ci s'établissent avant tout, à l'échelle urbaine. La réflexion est ensuite menée avec l'objectif de créer une place publique à l'échelle de l'importance d'Antrain. Par ailleurs, l'îlot Jouin est l'occasion de doter la commune des équipements qui lui manquent. Le but est donc de prioriser les secteurs de la culture et les commerces de bouche. Il s'agit également de profiter de l'opportunité foncière que constitue cet îlot pour diversifier l'offre de logements à Antrain.



Réhabiter un village de Touraine

Noémie HERBÉ et Aymeric REUBRECHT

Sous la direction de Vincent JOUVE et Vincent SOUQUET



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Ferrière-Larçon est un petit village du sud Touraine, implanté dans la vallée du Brignon. Son paysage est marqué par des coteaux troglodytiques, des terrasses agricoles et un tissu bâti en tuffeau. L'histoire du lieu – carrières, vignobles, tisserands – a façonné une identité forte, mais aujourd'hui fragilisée. Avec 222 habitants contre 1 200 au XIX^e siècle, Ferrière-Larçon est emblématique de ces bourgs ruraux en décroissance, riches de patrimoine mais confrontés à l'abandon.

CONSTAT

Depuis la crise du phylloxera et le déclin des carrières, l'économie locale s'est effondrée. Le village connaît aujourd'hui :

- un déclin démographique marqué,
- une vacance du bâti (cœurs d'ilots saturés, maisons en mauvais état),
- des logements inadaptés aux modes de vie actuels (absence de jardins, de stationnement, confort thermique limité),
- un manque d'équipements et de liens au paysage.

La fragilité du tuffeau et les contraintes patrimoniales rendent la réhabilitation complexe.

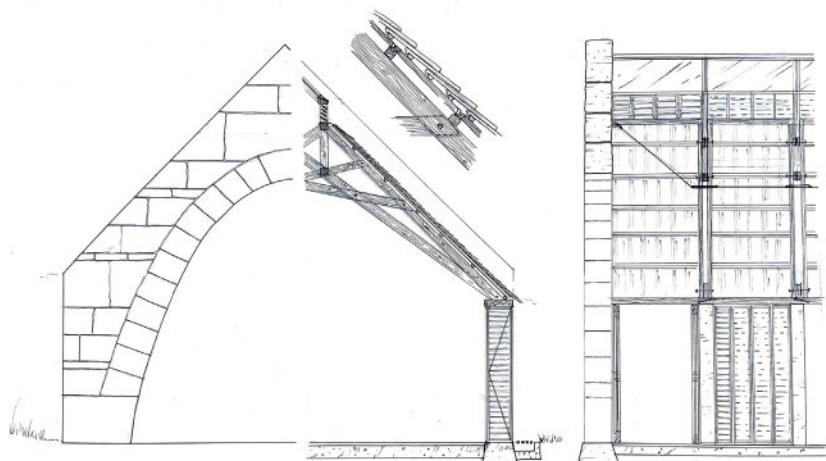
PROBLÉMATIQUE

Comment revitaliser un village hors des dynamiques métropolitaines, tout en le reconnectant à son paysage ? Et comment recomposer une architecture contemporaine de qualité à partir des matériaux locaux ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Trois axes guident le projet :

- Agriculture et emploi : réintroduire une économie productive au cœur du bourg (chai viticole dans l'ancienne commanderie, maraîchage, circuits courts).
 - Espace public et équipements : apaiser la place de l'église, traverser l'ilot de la mairie par un passage public, prolonger vers une promenade de l'étang, un parc pédagogique et des cheminements à l'échelle de la vallée.
 - Logement et habitat : réhabiliter les îlots vacants, réinventer la typologie du logement-boutique, ouvrir les cœurs d'ilots à la lumière et au paysage.
- Le projet assume une écriture contemporaine – pierre massive, dispositifs bioclimatiques sobres – et revendique une architecture rurale ancrée, attentive aux usages et au paysage.



Quintin (22)

Ressourcerie communale et associative

Brice BULTELLE, Thibaud FARALDO et Alban MERCIER

Sous la direction de Vincent JOUVE et Vincent SOUQUET



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Le projet prend place sur deux sites patrimoniaux : un ancien abattoir situé dans les faubourgs, témoin du patrimoine industriel de la ville, et une chapelle en péril, inscrite au titre des monuments historiques.

Ce projet vise à répondre à l'enjeu de la dévitalisation des centres-bourgs anciens à travers la mise en place d'un réseau de réemploi communal et associatif. Sa mission est de donner une seconde vie aux matériaux issus des chantiers de dédensification du bourg, afin de contribuer à la réhabilitation du patrimoine inscrit ou ordinaire, grâce à des prix solidaires et dans un cadre exclusivement communal.

CONSTAT

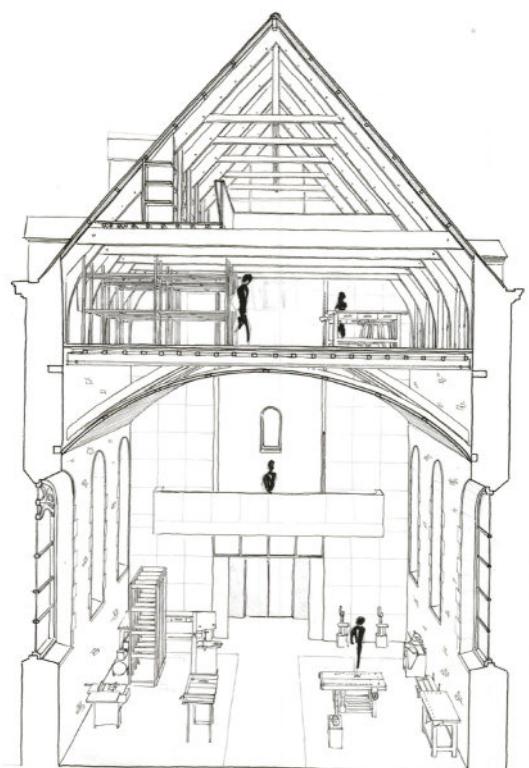
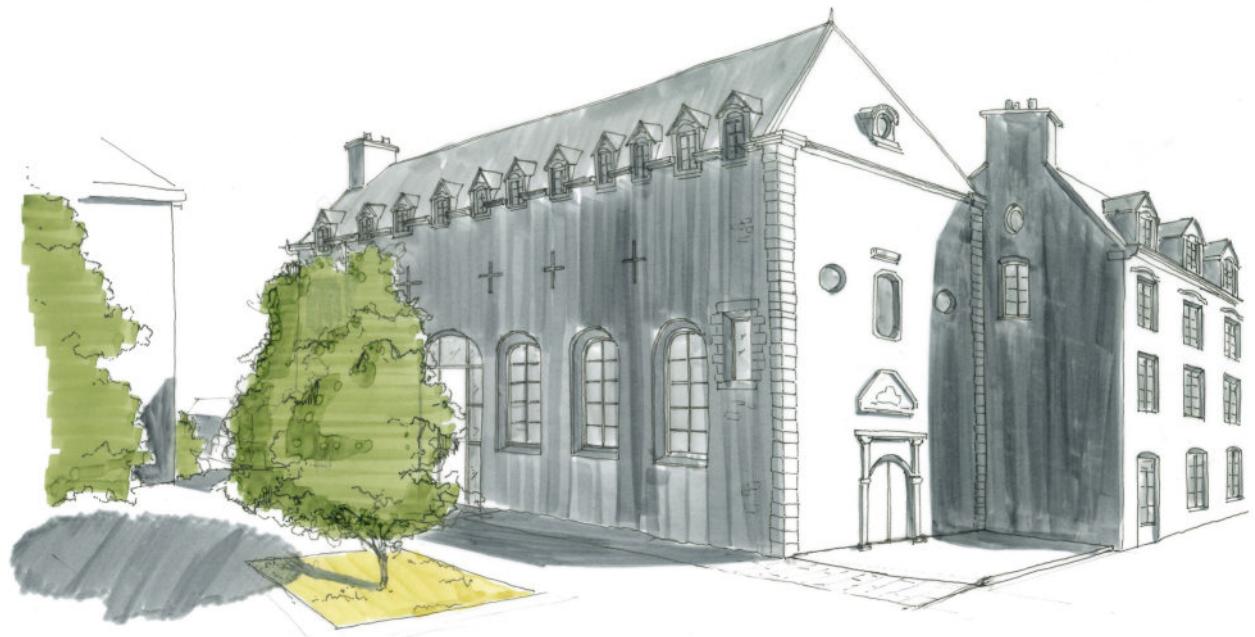
Ces deux lieux s'intègrent dans l'écosystème des savoir-faire de la ville de Quintin et entretiennent un dialogue particulier avec le lycée professionnel des métiers du bâtiment, dernière école de formation à la taille de pierre en Bretagne.

PROBLÉMATIQUE

Comment répondre à la dévitalisation des centres-bourgs anciens ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Les sites et bâtiments ont fait l'objet d'un relevé et d'un diagnostic exhaustif. Les interventions proposées à l'échelle des sites et des édifices s'inscrivent dans une démarche contemporaine, respectant les principes de la Charte de Venise.



Coupe perspective 1/50



JURY D

Thématique : *DE Transitions n°2 - Un monde nouveau*

Le jury :

Loïc DAUBAS
architecte, enseignant en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à l'ENSA Bretagne

Gaël HUITOREL
architecte, enseignant en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à l'ENSA Bretagne

Pierre-Antoine CHABRIAC
maître de conférence en Sciences et Techniques pour l'Architecture à l'ENSA Bretagne

Anne BONDON
docteure en Architecture
enseignante en Histoire et Cultures Architecturales à l'ENSA Bretagne

César VABRE
architecte, enseignant en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à l'ENSA Bretagne

Geoffrey AIRIAU
enseignant en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à l'ENSA Bretagne

Erwan DE BONDUX
architecte et paysagiste
maître de conférences Ville et Territoires à l'ENSA Bretagne

Paul-Eric SCHIRR-BONNANS
architecte, enseignant en Ville et Territoires et Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à l'ENSA Bretagne

Agnès BALTZER
professeure à l'Université de Nantes

Martin FESSARD
architecte, charpentier

Jean-François CHAVOIS
architecte, enseignant

Carmen POPESCU
historienne de l'art et de l'architecture, professeure en Histoire et Cultures Architecturales à l'ENSA Paris-Val-de-Seine

Elke MITTMANN
historienne de l'art et de l'architecture, enseignante à l'ENSA Strasbourg

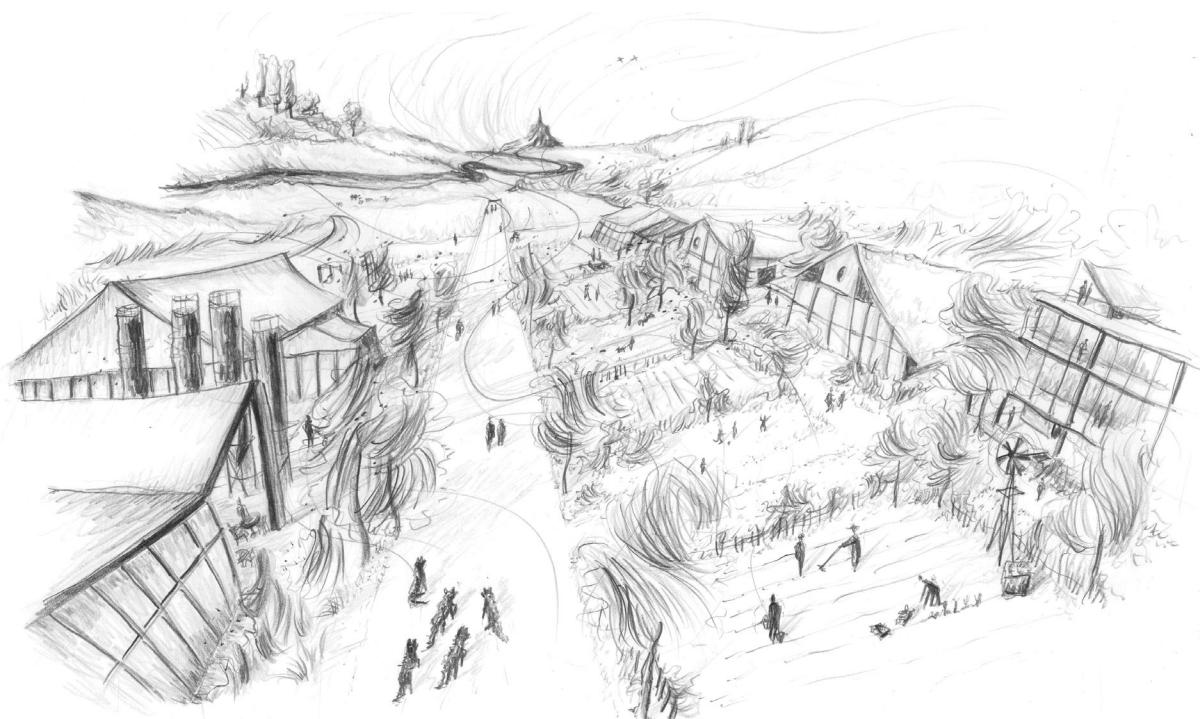
Fabien GROLLEAU
architecte, auteur de bande dessinée, artiste graphique, illustrateur et écrivain

Nicolas DUVERGER
architecte, directeur du CAUE 29

De l'individualisme au vivre-ensemble

Pierre HECQUET, Ronan LECHAUX et Estelle MAHALIN

Sous la direction de Loïc DAUBAS et Gaël HUITOREL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Non en une réponse unique et universelle, mais plutôt en une hypothèse exploratoire pour le territoire, le projet se veut proposer un imaginaire de vie au XXII^e siècle, au-travers de l'anticipation des modes d'habiter futurs du Val-Saint-Père.

Par l'élaboration d'un récit prospectif, d'un scénario idéal, il s'agit de penser la transformation d'un lieu-dit de la commune normande, la Basse-Guette, à l'aune de l'an 2100.

CONSTAT

Au-delà des situations multiples qui caractérisent le Val-Saint-Père - littorale, rurale, périurbaine - c'est son caractère individuel qui questionne particulièrement son devenir.

À toutes les échelles du territoire communal semble se manifester une suprématie du privé et une dynamique de repli, qu'incarne le modèle du pavillon occupant aujourd'hui les ¾ du tissu résidentiel. Et si ces nappes uniformes de lotissements inertes et indifférentes venaient à occuper d'encore plus vastes parts de la commune, quel paysage cela viendrait-il créer ? Quelle expérience de la commune cela offrirait-il ? Sinon celui d'un monde cloné, où chaque pavillon, copie conforme du précédent, répète à l'infini une promesse d'individualité devenue absurde ?

PROBLÉMATIQUE

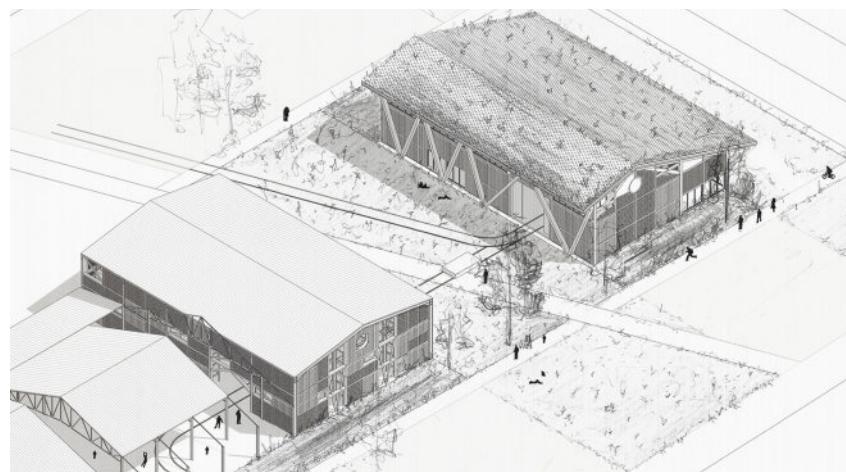
En réponse à cet individualisme et à ce qu'il produit sur le territoire, il s'agit alors d'instaurer de nouvelles logiques d'habiter au-travers du vivre-ensemble, comme valeur fondatrice d'une occupation du territoire plus mesurée.

Comment habite-t-on alors le territoire du Val-Saint-Père en 2100 ? Par quelle vision arriver, même à une vie désirable pour ce territoire ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

L'enjeu est ainsi d'entreprendre le basculement d'une portion de la commune vers un vivre-ensemble par la reconversion du lieu productif du hameau : le Point-P.

Ancien site tourné vers la matière béton de ciment, le projet maintient sa vocation productive en l'orientant vers la filière biosourcée de la vase, qui se veut valoriser cette ressource locale disponible à profusion en matériaux de construction : briques, bardeaux, etc.



Remettre le clocher au centre du village

Lise LEMASSON, Lucile MARQUET et Chloé PAIMBLANC

Sous la direction de Loïc DAUBAS et Gaël HUITOREL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Ce projet prend place au Val-Saint-Père, commune rurale voisine d'Avranches, ville attractive du territoire, qui est coupée par l'A84. Le bourg, peu vivant, se confond avec les autres hameaux de la commune. Il n'y a ni front bâti, ni point de rassemblement, ni commerce, sauf une échoppe. L'église demeure le seul repère affirmant la centralité du bourg.

CONSTAT

Tous les villages français ont leur église. Autrefois génératrices de liens sociaux, elles sont aujourd'hui délaissées et sous-utilisées comme au Val-Saint-Père.

PROBLÉMATIQUE

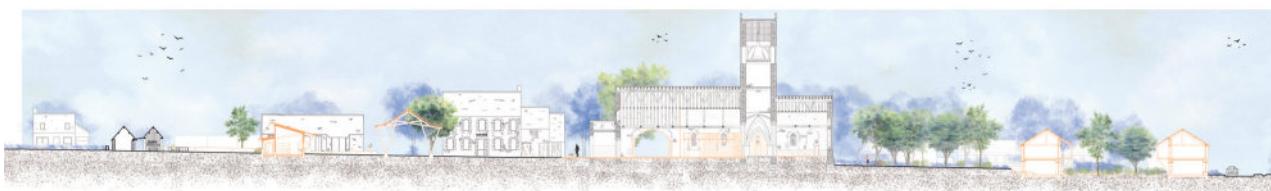
Comment réinvestir ces églises pour les réintégrer au quotidien des habitants ? Comment adapter ce bâti qualitatif aux évolutions des modes de vie et des besoins de la société ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Pour replacer l'église au centre du village, les objectifs sont :

- Faire entrer les habitants dans l'église et la replacer au cœur de la vie communale
- Accompagner l'évolution des mœurs autour de la religion et de la mort
- Créer une centralité alternative à Avranches avec une vie de bourg autour de l'église transformée
- Sortir de l'individualisme et créer du lien social
- Accompagner l'augmentation de la population
- Renforcer et valoriser la production agricole locale

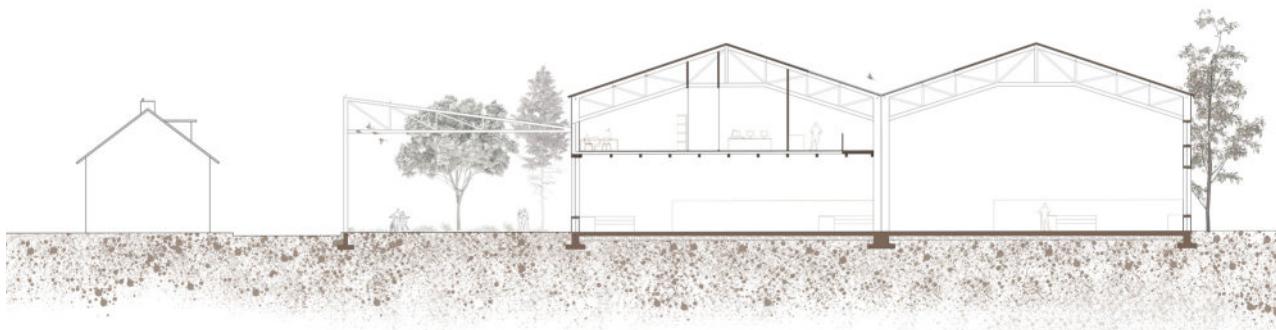
La transformation de l'église s'accompagne de celle du bourg, générant un développement économique, social et culturel. L'église, cœur de l'intervention, est mise en valeur par la création d'un socle. Il pénètre dans l'église pour y faire entrer l'espace public et l'habitant. Ce socle se situe à l'emplacement du cimetière. Dans 50 ou 100 ans, utiliser ces espaces (en privilégiant l'humusation, moins polluante) peut répondre aux tensions foncières, comme au Val-Saint-Père, et limiter l'étalement urbain. Au Nord-Ouest du socle, se trouvent la place de la mairie et la place du marché avec son échoppe et la halle. Au Sud-Est de l'église, un jardin public jalonne le trajet vers l'école. Plus loin, la frange bâtie existante est prolongée pour construire des logements, un café et une halte touristique.



Réemploi et savoir-faire industriel, un patrimoine pour demain

Sarah BOUROUIS et Klervi ROBIC

Sous la direction de Loïc DAUBAS et Gaël HUITOREL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

La ville d'Avranches est située dans le département de la Manche en Normandie, surplombant l'ensemble du Mont-Saint-Michel. Riche d'une production agricole, comme la Ferme du Petit Changois, elle dispose aussi d'une force de production industrielle, dont fait partie Chéreau, fabricant majeur de camions et semi-remorques réfrigérés.

CONSTAT

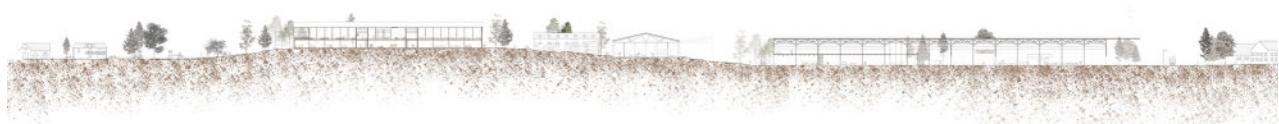
Avec l'évolution de la ville d'Avranches, ce qui était une usine de périphérie devient une usine de ville. L'expansion progressive des tissus pavillonnaires a phagocyté les territoires autour de l'usine, qui elle-même double sa surface en imperméabilisant une zone agricole. Les relations avec les habitants du quartier deviennent compliquées, impliquant des nuisances sonores ainsi que des problèmes de circulations. Chéreau interroge son bilan carbone, tant dans la fabrication des véhicules que dans leur usage. Même si les innovations techniques permettent de travailler sur la gestion des déchets lors de la fabrication, des solutions restent à trouver concernant la fin de vie des camions.

PROBLÉMATIQUE

Comment réinventer le processus de vie des véhicules Chéreau dans un avenir plus respectueux des causes environnementales ? Comment valoriser le confort des artisans dans les modes de vie futurs ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

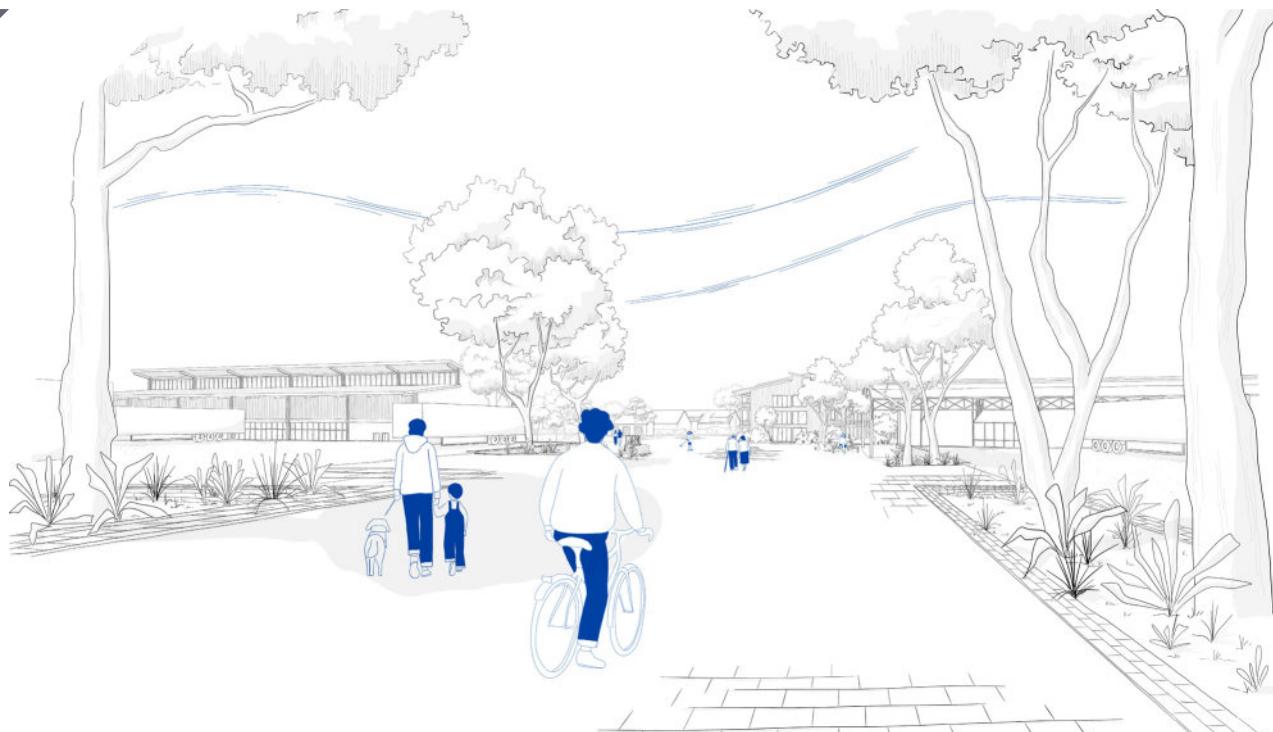
Nous avons donc défini trois objectifs majeurs : Renouveler le processus de vie des véhicules en développant une filière de réemploi. La halle d'Avranches devient une halle de transformation. Valoriser les métiers de l'artisanat par le changement des conditions de travail des artisans, en mettant l'architecture au service de leur confort. Parallèlement à cela, nous souhaitons enrichir ce programme par la création d'un centre de formation pour accompagner l'intégration de la filière réemploi. Enfin, le dernier axe de ce projet, tourné vers le rapport au quartier, vise à changer le regard des usagers sur les ressources en fin de vie pouvant être valorisées. Nous développons une ressourcerie support d'information et d'éducation, permettant d'ouvrir Chéreau à son quartier.



Se former - Travailler - Habiter

Clarisse GAUTIER et Emilie JOLIVET

Sous la direction de Loïc DAUBAS et Gaël HUITOREL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Le projet prend place au Val-Saint-Père, en périphérie d'Avranches, dans la Baie du Mont-Saint-Michel, un territoire rural à la fois dynamique et contraint. L'entreprise Chéreau, spécialisée dans la fabrication de semi-remorques, y est implantée depuis 1951. Son site historique se trouve aujourd'hui enclavé dans un tissu pavillonnaire résidentiel des années 1970. Ce tissu, peu dense, vieillissant et largement tourné vers la voiture, freine les dynamiques de renouvellement urbain. Le quartier, bien qu'à proximité immédiate du centre-ville, reste isolé et peu intégré au reste d'Avranches.

CONSTAT

Le territoire fait face à une crise du logement, avec peu de foncier disponible et un parc ancien mal adapté aux besoins actuels. Cette situation complique le recrutement pour des entreprises locales comme Chéreau, malgré une offre d'emploi importante. Le manque de logements collectifs et de mixité d'usages renforce l'individualisme et les déplacements en voiture. L'étude met aussi en évidence un savoir-faire artisanal fort, mais peu valorisé et difficile à transmettre. Notre projet propose de repenser la cohabitation habitat/industrie, en intégrant des solutions urbaines, sociales et pédagogiques à l'échelle du quartier.

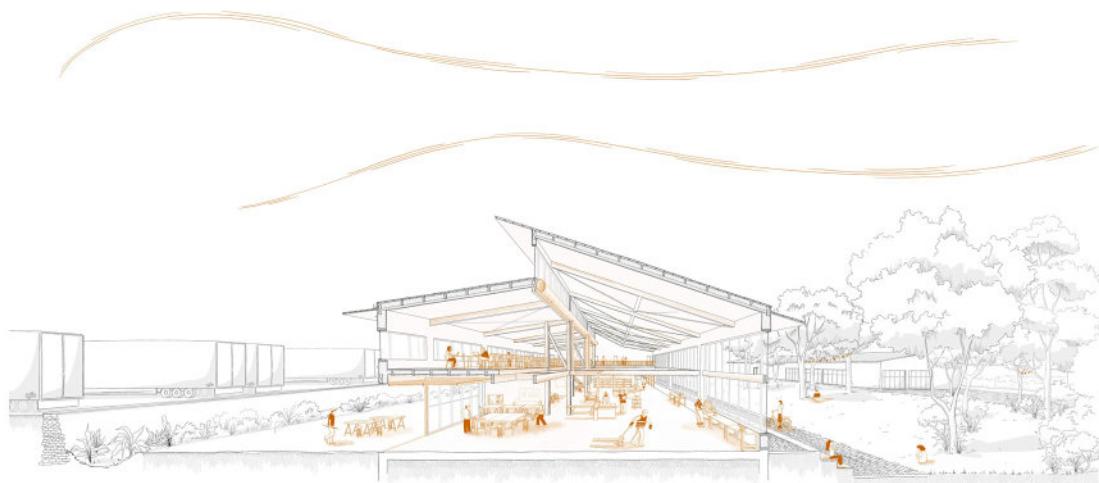
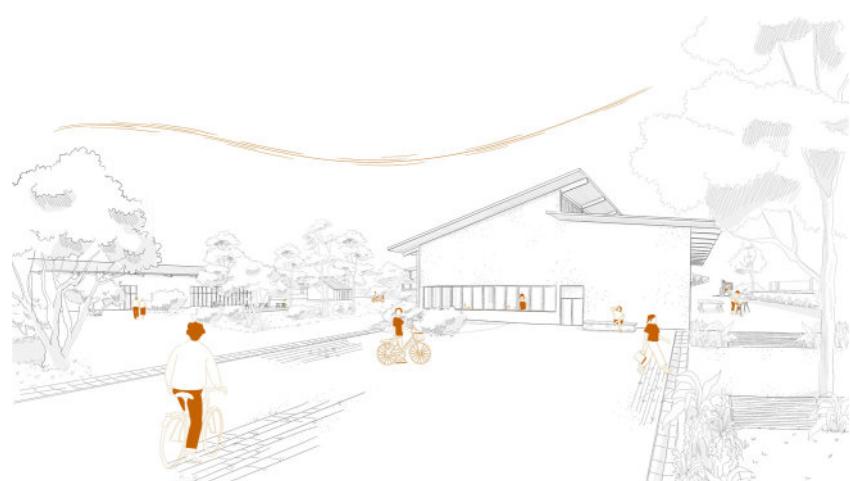
PROBLÉMATIQUE

Nous avons retenu l'enjeu d'articuler les besoins en formation avec les difficultés de recrutement, elles-mêmes étroitement liées à la crise du logement. Les jeunes peinent à s'installer sur le territoire, tandis que la population vieillit.

Comment le quartier de Chéreau peut-il devenir une opportunité de renouvellement urbain et social, en apportant des réponses concrètes à la crise du logement et à la perte progressive du savoir-faire local ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Le projet vise à ouvrir le site de Chéreau, aujourd'hui enclavé, en valorisant son savoir-faire industriel par la création d'un centre de formation ouvert aux habitants, artisans et jeunes en apprentissage. Il s'agit aussi de repenser l'organisation du site pour le rendre plus agréable, fonctionnel et accessible, avec des espaces végétalisés et une meilleure gestion des circulations. Enfin, le projet intègre la création de logements en densifiant le tissu pavillonnaire existant, afin de répondre à la crise du logement. Cette nouvelle offre d'habitat, pensée pour des publics variés, favorise la mixité et la vie collective. L'ensemble permettrait de faire du quartier un moteur de renouvellement urbain et social.



Du champ à l'assiette

Eloïse REINTAUX et Charlotte ROYER

Sous la direction de Loïc DAUBAS et Gaël HUITOREL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Le territoire d'Avranches, à la frontière entre Normandie et Bretagne, présente un fort potentiel agricole : près de 73 % de sa surface est dédiée à l'agriculture. Ce paysage mixte, entre mer et bocage, est historiquement lié à une autonomie nourricière aujourd'hui disparue. Cette commune au tissu urbain dense mais insérée dans un territoire rural soulève une question centrale : comment retrerrientaliser l'alimentation dans un monde où les flux sont mondialisés ?

CONSTAT

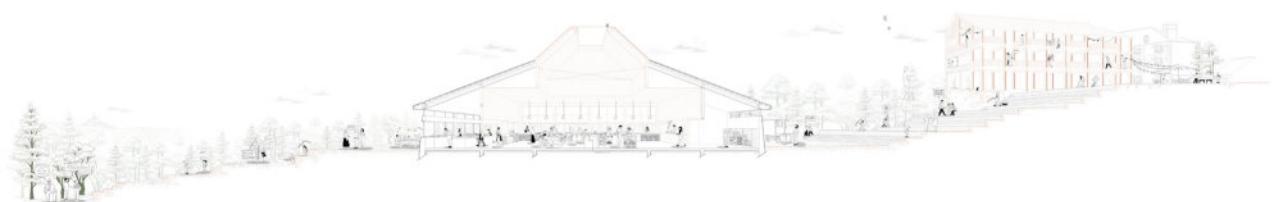
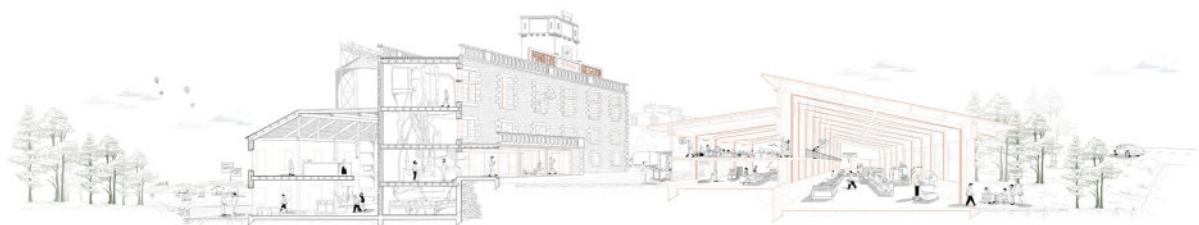
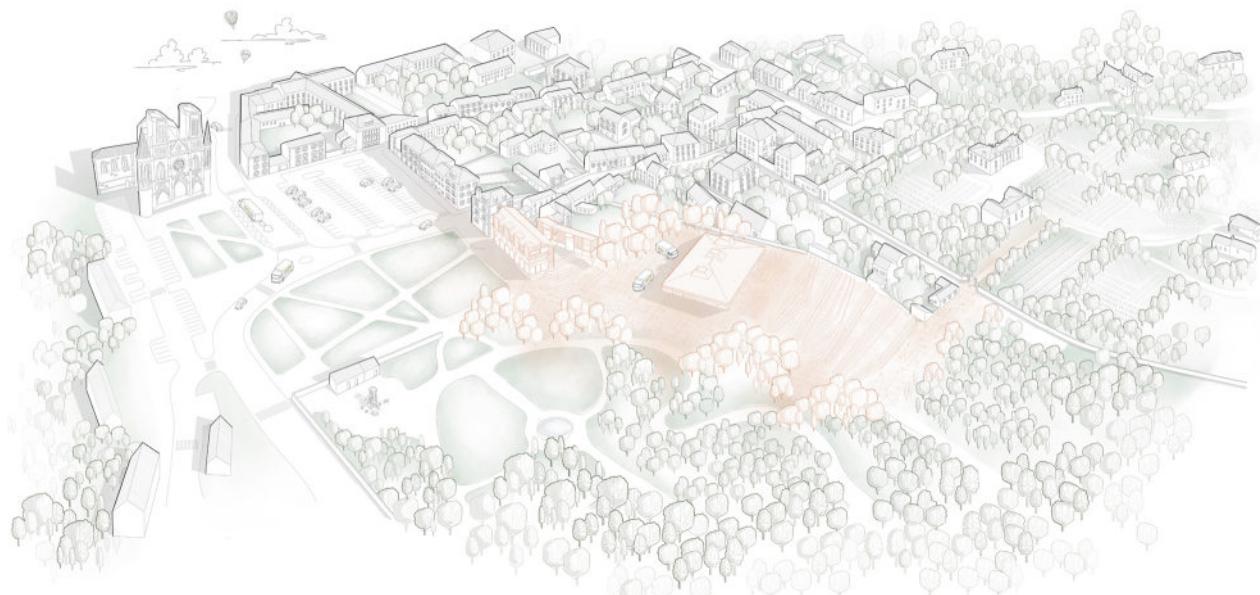
Malgré un ancrage agricole fort et la présence de foncier en cœur de ville, les activités liées à la production, à la transformation et à la distribution alimentaire restent peu visibles et dissociées dans l'espace. Les infrastructures alimentaires ont progressivement été écartées du paysage urbain. À Avranches, des lieux tels que la Minoterie Béguin ou la Ferme du Petit Changeons incarnent cette mémoire nourricière, aujourd'hui marginalisée.

PROBLÉMATIQUE

Face à un système alimentaire cloisonné, comment rendre visible et lisible une chaîne alimentaire locale ? Comment reconnecter les différentes strates : production, transformation, consommation dans un territoire fragmenté ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

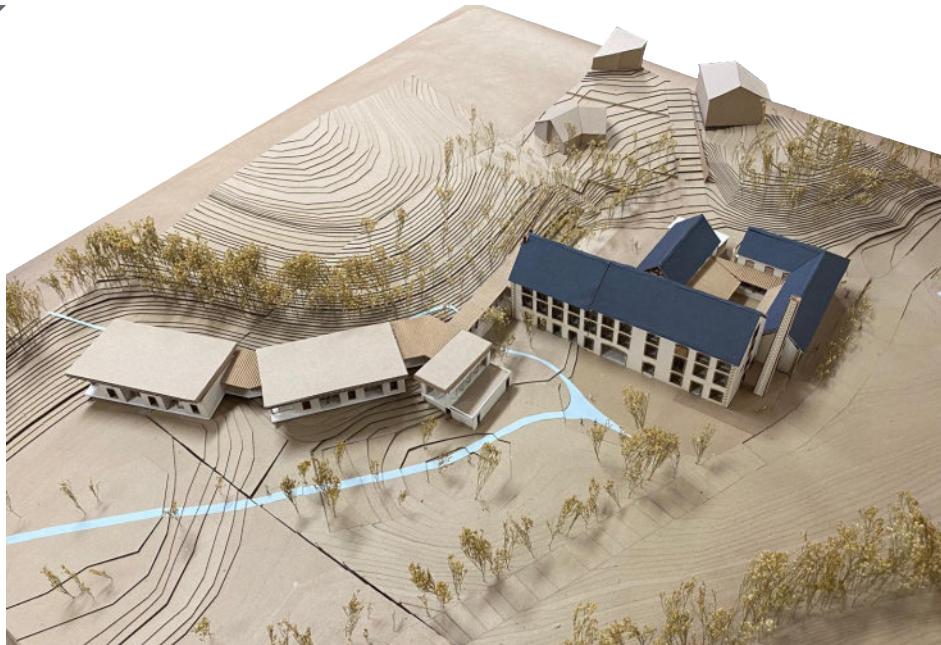
Le projet s'appuie sur trois sites clés : la Minoterie Béguin (au Val-Saint-Père), l'ancienne salle polyvalente et un ancien hôtel en centre-ville, à proximité de la Ferme du Petit Changeons. En contrebas, la minoterie devient pôle de transformation et de logistique, intégrant halle alimentaire, espaces mutualisés et pédagogiques. Plus haut, le site du Petit Changeons accueille une cuisine centrale, une cantine ouverte et un point de vente. L'ancien hôtel est surélevé pour loger travailleurs agricoles et saisonniers. Ces lieux, connectés physiquement et programmatiquement, redéfinissent une chaîne alimentaire visible, urbaine et territoriale. Il ne s'agit pas seulement de nourrir autrement, mais de faire de l'alimentation un levier d'organisation spatiale et sociale pour la ville.



PRENDRE SOIN

Emma POYER, Carolane ROUGÉ et Carla VERNET

Sous la direction de Loïc DAUBAS et Gaël HUITOREL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Le Sud-Manche est un territoire rural de 134 000 habitants. Parmi eux, 7 101 personnes sont suivies dans un établissement psychiatrique, soit près de 20 % de la population, sans compter les cas non déclarés. Dans ce contexte, Avranches joue un rôle central grâce à la présence d'un hôpital de jour et d'un centre médico-psychologique.

CONSTAT

Derrière ces chiffres se cache une réalité sociale souvent invisibilisée : la complexité du parcours de soin. Celui-ci peut se définir comme un enchaînement progressif d'étapes médicales, psychologiques et sociales visant à la stabilisation, l'accompagnement, puis l'autonomisation de la personne. Si de nombreuses infrastructures existent pour les premières étapes du soin, une fracture apparaît au moment décisif de la réinsertion sociale et professionnelle.

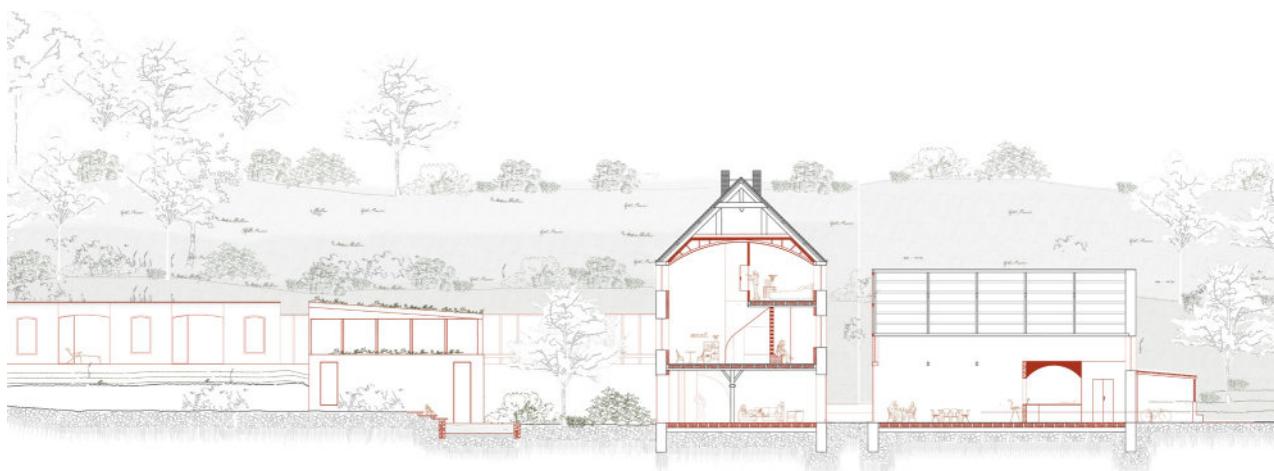
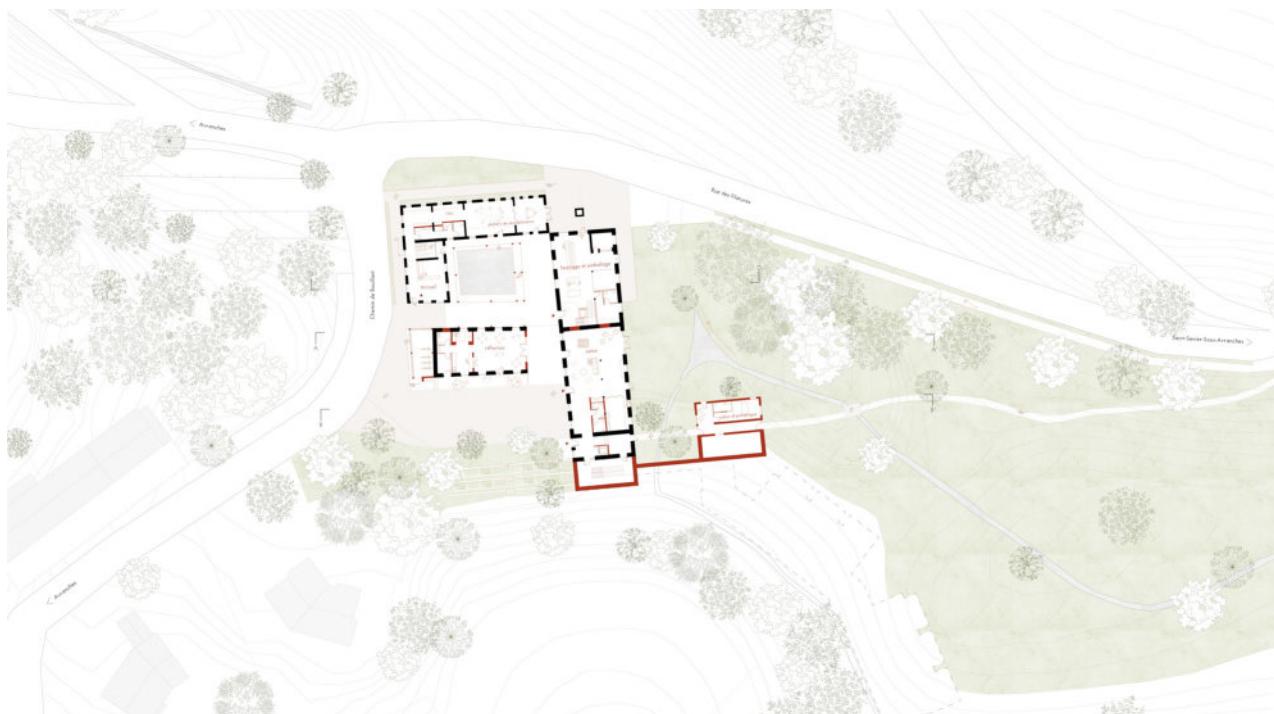
PROBLÉMATIQUE

Comment assurer une véritable continuité du soin, au-delà des murs de l'hôpital ? Et plus largement, comment prendre soin par l'architecture ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Inclure durablement des personnes en fragilité psychique suppose de dépasser la seule dimension médicale du soin. Il s'agit de rompre le sentiment de marginalisation en favorisant un ancrage dans un tissu social et culturel partagé, nourrissant un sentiment d'appartenance au territoire.

Connecté aux structures de soin déjà présentes en ville, le projet propose la réhabilitation de l'ancienne filature d'Avranches en foyer de vie et de travail, articulant habitat et emploi autour du savoir-faire textile local. Cette démarche de réinsertion s'inscrit donc dans une dynamique territoriale, en réactivant à la fois un patrimoine immatériel, lié à la transformation de la laine, et un patrimoine matériel, celui d'un site inactif mais porteur d'une identité forte et de qualités spatiales et paysagères (lumière, eau, volumétrie), qui en font un cadre de vie propice à l'accueil et à l'inclusion.



Copie CC : S'annoncer

AU FIL DE LA SÉLUNE, DU PASSÉ AU FUTUR D'UN FLEUVE

Manuella LEVIONNOIS

Sous la direction de Loïc DAUBAS et Gaël HUITOREL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Au sud de la Manche, la Sélune rejoint la Baie du Mont-Saint-Michel après avoir traversé une mosaïque de paysages. Longtemps dompté par des barrages hydroélectriques, le fleuve s'était peu à peu figé, effaçant la biodiversité et le lien entre les habitants et leurs rives. Depuis leur démantèlement en 2019, l'eau reprend vie, les poissons migrateurs réapparaissent, la nature se régénère. Pourtant, les anciens lacs asséchés sont devenus des friches, témoins d'un territoire en quête de sens. À Ducey, autrefois ville fluviale, le fleuve reste en marge, oublié derrière les bâtis.

CONSTAT

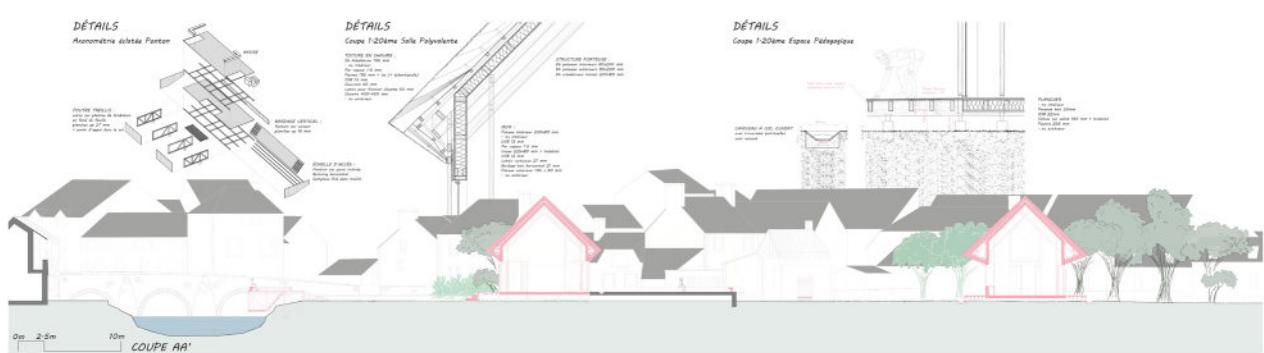
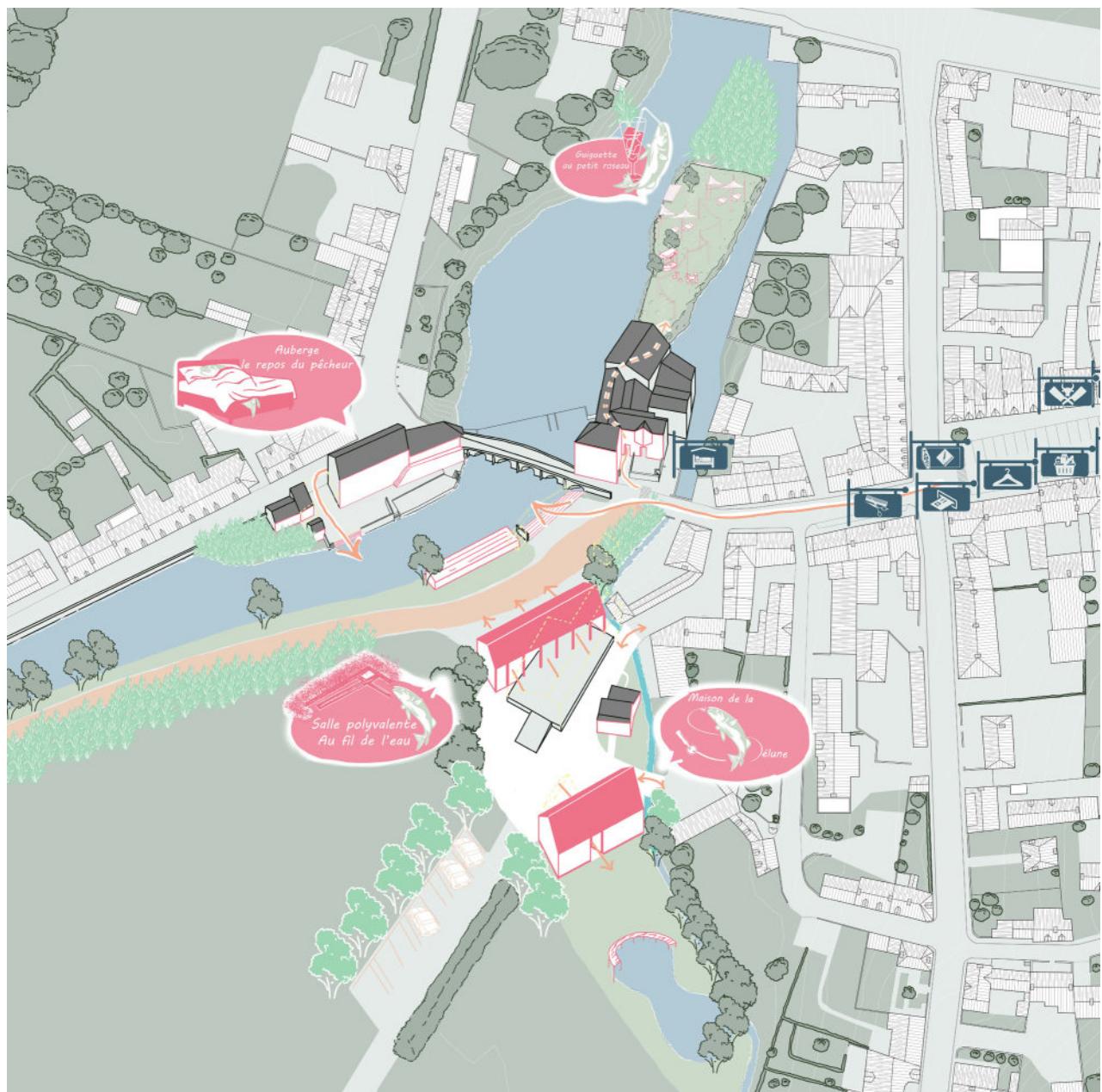
Le retour du fleuve dévoile un paradoxe : un renouveau écologique, mais un vide social et spatial. Les habitants se tiennent à distance, les espaces publics tournent le dos à l'eau, et les traces d'activités passées s'effacent lentement. Le fleuve, redevenu vivant, n'a plus de regard pour l'accompagner.

PROBLÉMATIQUE

Comment renouer un lien sensible et durable entre la Sélune et les habitants ? Comment redonner à Ducey une identité fluviale sans contraindre la nature retrouvée ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

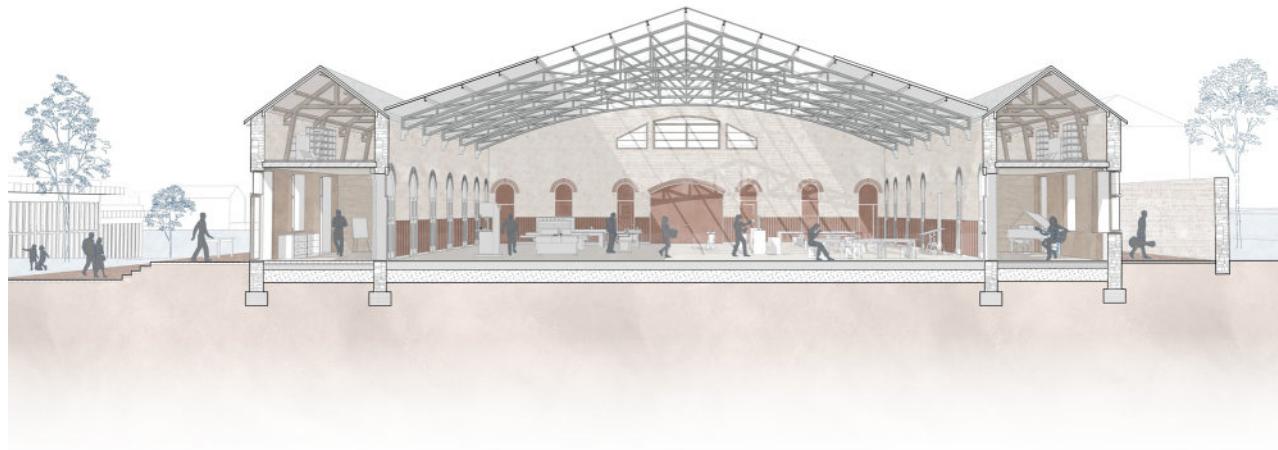
Le projet s'inscrit dans une transition douce : restaurer, protéger, révéler. À l'échelle du bassin versant, une trame végétalisée accompagne la revégétalisation des berges et la qualité de l'eau. À Ducey, la ville se rouvre sur son fleuve : les passages s'éclaircissent, les bâtis se perforent, les cheminements se tissent au fil de l'eau. Chaque intervention se veut légère, presque discrète, pour laisser la nature respirer et guider le pas. Au cœur de ce parcours, la Maison de la Sélune incarne la rencontre entre nature et culture. Implantée sur l'ancienne dalle d'un hangar, elle réunit une salle polyvalente, des espaces pédagogiques, une guinguette et des hébergements. Entre chaume, bois et pierre, l'architecture assume une simplicité volontaire, en résonance avec le paysage. Le fleuve traverse le projet comme un fil narratif : il façonne les usages, les matières et la lumière. La Sélune devient alors un lieu d'expérience, un territoire sensible où l'eau et l'homme renouent un dialogue ancien, celui du mouvement, du temps et de la mémoire.



Le patrimoine équestre d'Avranches

Louanne HÉROUX, Victoire MAUDET et Emma MONTFORT

Sous la direction de Loïc DAUBAS et Gaël HUITOREL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Située au nord-ouest de la France, entre Rennes et Caen, Avranches bénéficie d'une position stratégique, renforcée par l'autoroute A84. Face à la saturation des grands pôles, les villes moyennes comme Avranches, avec ses 10 000 habitants, représentent un véritable potentiel pour les dynamiques urbaines de demain. D'autant plus que la ville bénéficie d'un rayonnement particulier grâce à la renommée mondiale de la Baie du Mont-Saint-Michel. Deux bâtiments patrimoniaux ont retenu notre attention : le haras et le manège. Autrefois situés en lisière, ils apparaissent comme les antennes de la ville. Ces deux architectures emblématiques sont aujourd'hui phagocytées par l'étalement urbain du XX^e siècle et sous-exploitées par la ville.

CONSTAT

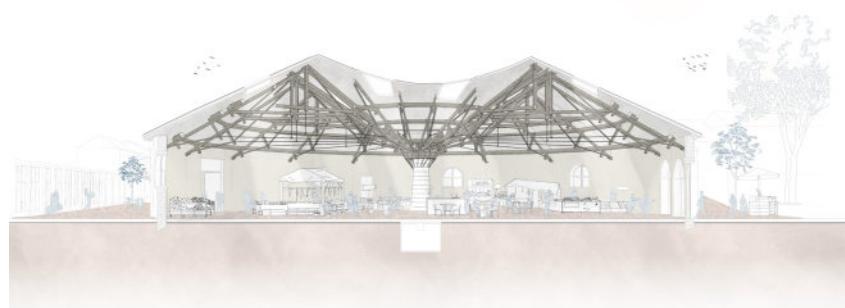
Notre analyse révèle plusieurs discontinuités au sein du tissu urbain, notamment entre l'ancien tissu et le plus récent. De plus, la ville possède un patrimoine riche : la basilique Saint-Gervais, l'église Notre-Dame-des-Champs, le scriptorium... Le manège et le haras pourraient ainsi devenir des jalons de ce parcours culturel. Entre les deux, un espace aujourd'hui occupé par des serres et un ancien terrain de football offre un potentiel de densification.

PROBLÉMATIQUE

L'objectif est ainsi de tisser de nouveaux liens et de revaloriser ces lieux délaissés. D'où cette problématique : Comment les symboles d'autrefois, phagocytés par le temps, peuvent-ils devenir des symboles de tissage urbain ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

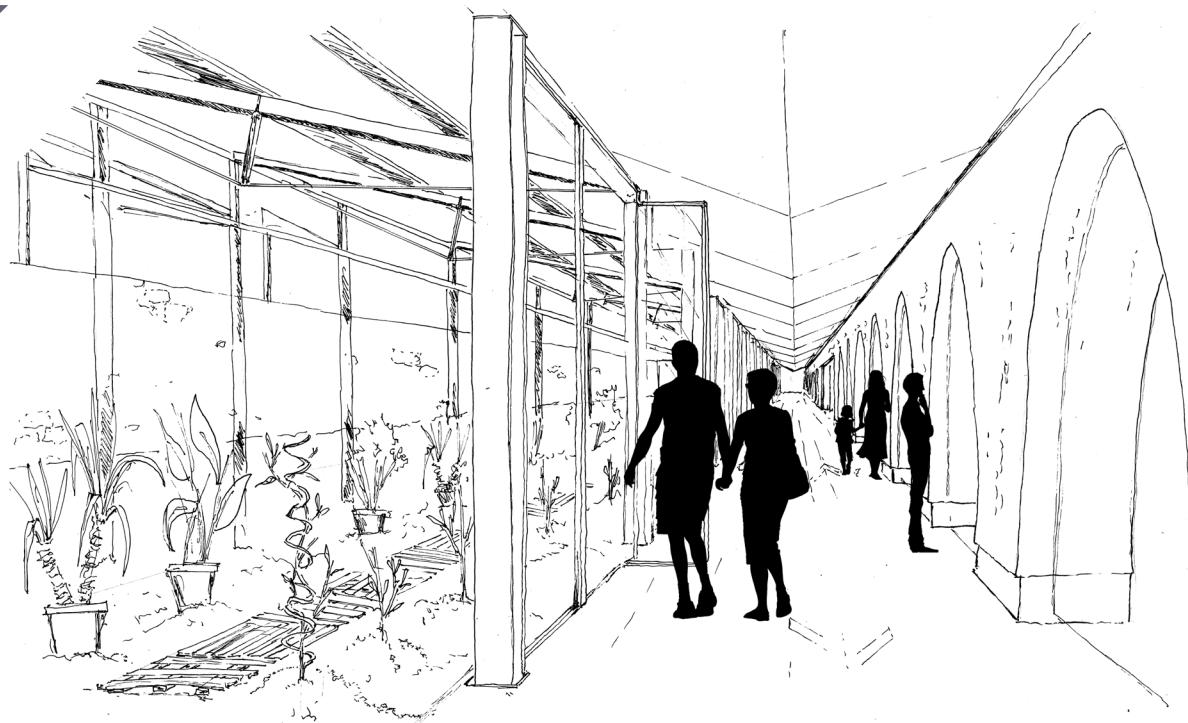
L'enjeu réside d'abord dans la mise en valeur du manège et du haras, en les rendant traversants et en libérant leurs abords. La seconde intention consiste à développer une troisième entité sur l'ancien terrain de football, renforçant ainsi la continuité urbaine. Le manège est transformé en halle de marché couverte, répondant à un besoin local. Hors marché, il accueille des ateliers scolaires et fait office de cour ouverte. Le haras devient un Fab Lab ouvert aux artisans, habitants et associations. Les boxes accueillent ateliers, studios de musique et boutiques. Enfin, un nouvel ensemble, composé de quatre volumes autour d'un espace public couvert, accueille une médiathèque de 2 000 m² et les bureaux de l'Union Sportive d'Avranches.



Les forêts de l'A84

Titouann BRUN et Nicolas HEINECKE

Sous la direction de Loïc DAUBAS et Gaël HUITOREL



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Niché entre le coteau avranchais et le fleuve de la Sée, le site du projet est encadré par deux axes de transport : l'autoroute A84 et la voie ferrée reliant Rennes à Caen. Cette situation stratégique favorise les échanges entre l'échelle territoriale et locale.

CONSTAT

En 2092, dans un contexte de décroissance énergétique, le secteur des transports est fortement impacté. Le ferroviaire devient un acteur clé du maillage territorial, tandis que le transport routier décline. Ce dernier laisse derrière lui l'héritage de la métropolisation des villes françaises, créant des cicatrices paysagères. Afin de redonner de la porosité au territoire et de faciliter l'interaction avec l'A84, le projet propose de végétaliser la moitié de certains tronçons routiers, permettant ainsi de remplacer les échangeurs par de simples carrefours sur une voie désormais réduite à double sens.

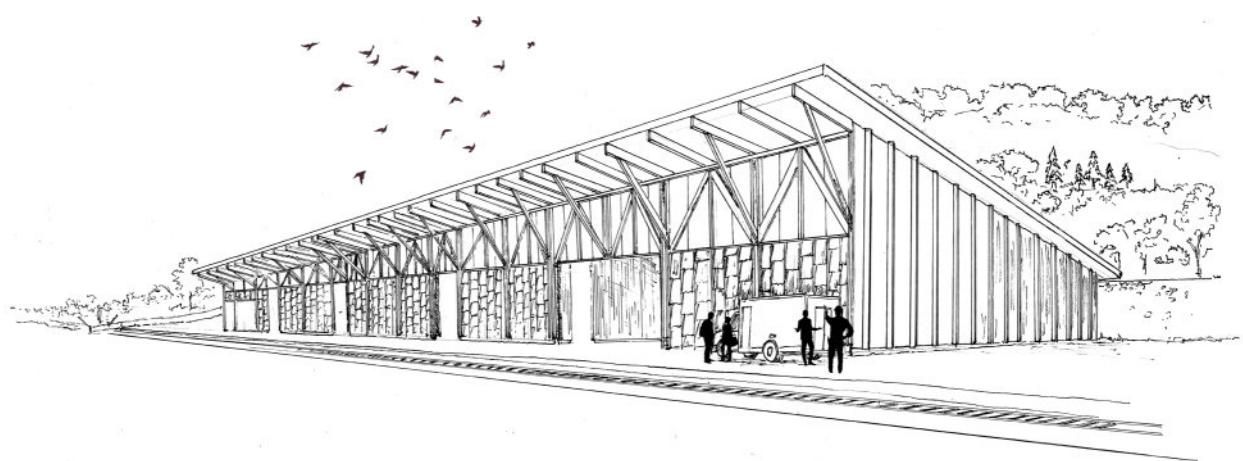
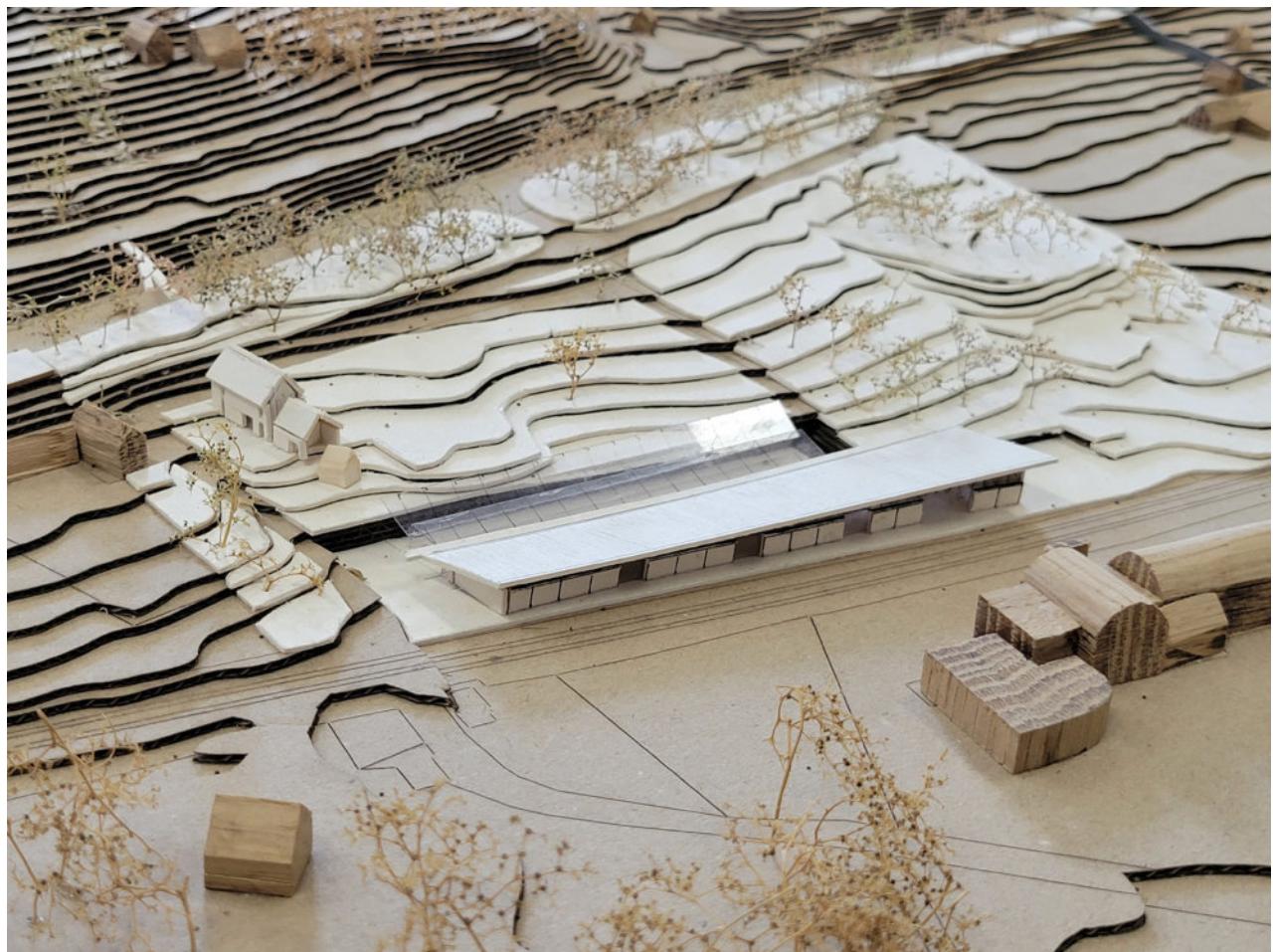
Cette route productive crée de nouvelles opportunités pour les acteurs territoriaux de la région avranchaise.

PROBLÉMATIQUE

Dans ce contexte de décroissance énergétique et de raréfaction des ressources, comment repenser une infrastructure routière dont le trafic est en déclin ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Traiter la question des transports et des interactions territoriales constitue un enjeu clé pour une meilleure cohérence à l'échelle territoriale. C'est dans cette optique qu'une conserverie a été aménagée le long de la voie ferrée afin de rassembler et de valoriser la production maraîchère locale, sous forme de conserves classiques et de lactofermentation. Cela répond également au contexte de décroissance énergétique, qui a fragilisé la chaîne du froid. En outre, le caractère productif de l'A84 nécessite des infrastructures dédiées, notamment une pépinière pour préparer les plants. Le projet propose ainsi une symbiose entre pépinière et conserverie, en phase avec un monde robuste et résilient.



JURY E

Thématique : *DE Traversées - De l'intuition à la matière*

Le jury :

Cécile GAUDOIN
architecte, enseignante en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à l'ENSA Bretagne

Erwan DE BONDUIWE
architecte et paysagiste
maître de conférences Ville et Territoires à l'ENSA Bretagne

Clémentin RACHET
architecte, docteur en architecture
enseignant en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à l'ENSA Bretagne

Véronique ZAMANT
architecte, docteure en aménagement de l'espace et urbanisme, enseignante en Ville et Territoires à l'ENSA Bretagne

Jeanne LAFON
enseignante en Arts et Techniques de la Représentation à l'ENSA Bretagne

LOGETTES 10 000 et la Technorégion

Killian FONTAINE et Guillaume GOINVIC

Sous la direction de Cécile GAUDOIN, Erwan DE BONDUWE et Clémentin RACHET



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Territoire d'étude autant que cadre théorique, la Technorégion s'étend, suivant la voie ferrée Rennes-Chateaubriand, de la ville de Rennes à la commune de Corps-Nuds sur une vingtaine de kilomètres. Elle traverse ainsi une géographie marquée par les vallées de la Seiche et de la Vilaine, ainsi qu'un paysage fragmenté dont les zones d'activités constituent un des espaces dominants. Une de ces zones à destination commerciale, Les Logettes, construite dans les années 80 sur la commune de Chantepie, est actuellement sur le déclin. Si de nombreuses activités y persistent, cela se fait dans un contexte d'effondrement qui, s'il dégage une certaine poésie, n'en reste pas moins le lieu d'une marginalité.

CONSTAT

La Technorégion et les Logettes constituent ainsi un site pilote pour se confronter à un sujet qui a tout à voir avec l'effondrement : le déchet. En effet, au milieu des déchets produits par les sociétés occidentales, ceux issus des filières de la construction arrivent en premier par leur volume. Pour la seule métropole rennaise, il s'agit de 800 000 tonnes annuelles dont l'impact environnemental peut être qualifié de désastreux du fait – entre autres – des flux que leurs traitements imposent.

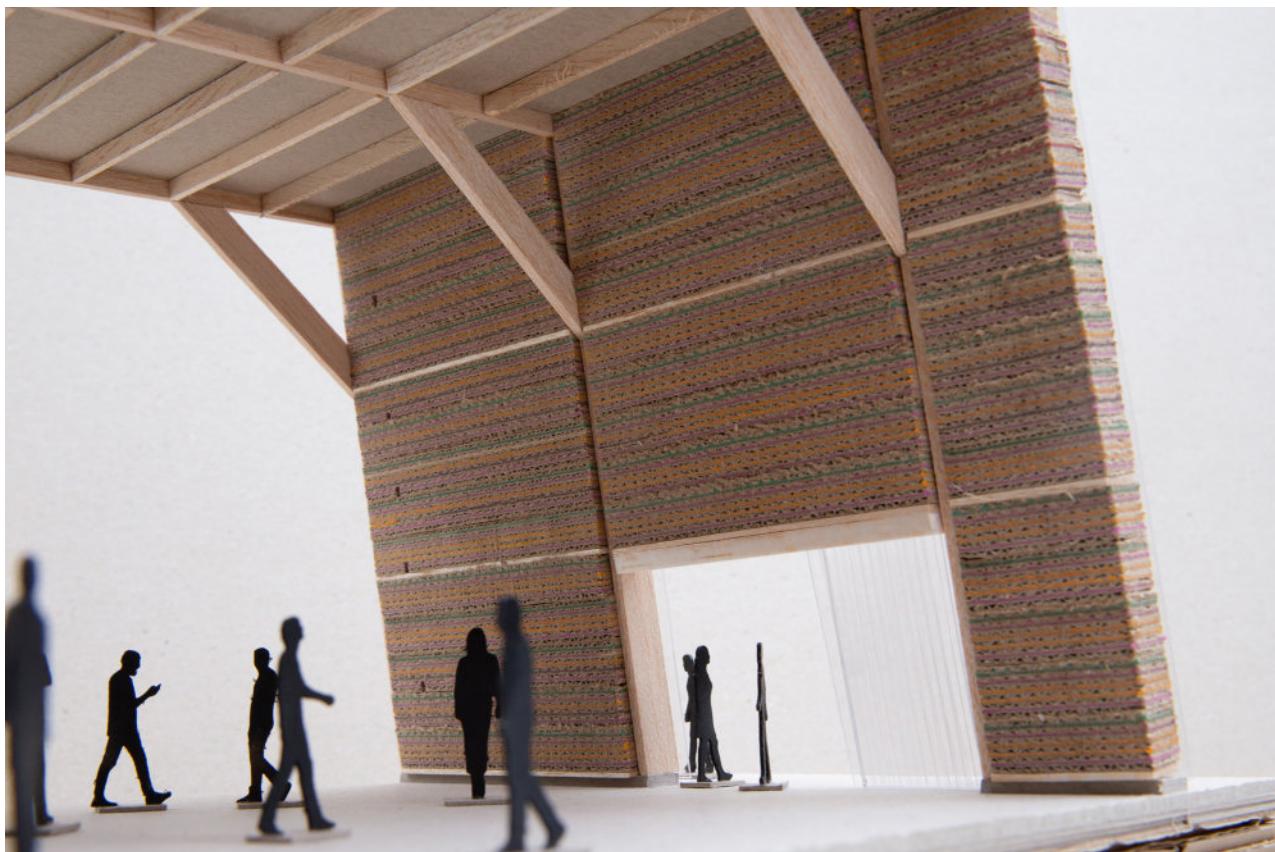
PROBLÉMATIQUE

La proposition est simple, mais radicale : aucun déchet ne doit sortir de la Technorégion. À partir de cette proposition, il s'agit alors de repenser le maillage de la gestion du déchet à travers une coopération technorégionale, ainsi que la réécriture de la relation intime entre habiter, produire et jeter.

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Mettre le déchet au centre des pratiques sociales, voilà l'enjeu. Pour ce faire, c'est la convocation de la figure du centre commercial qui apparaît pertinente en tant qu'elle constitue déjà le centre des périphéries et donc le lieu de l'urbanité et des transformations culturelles.

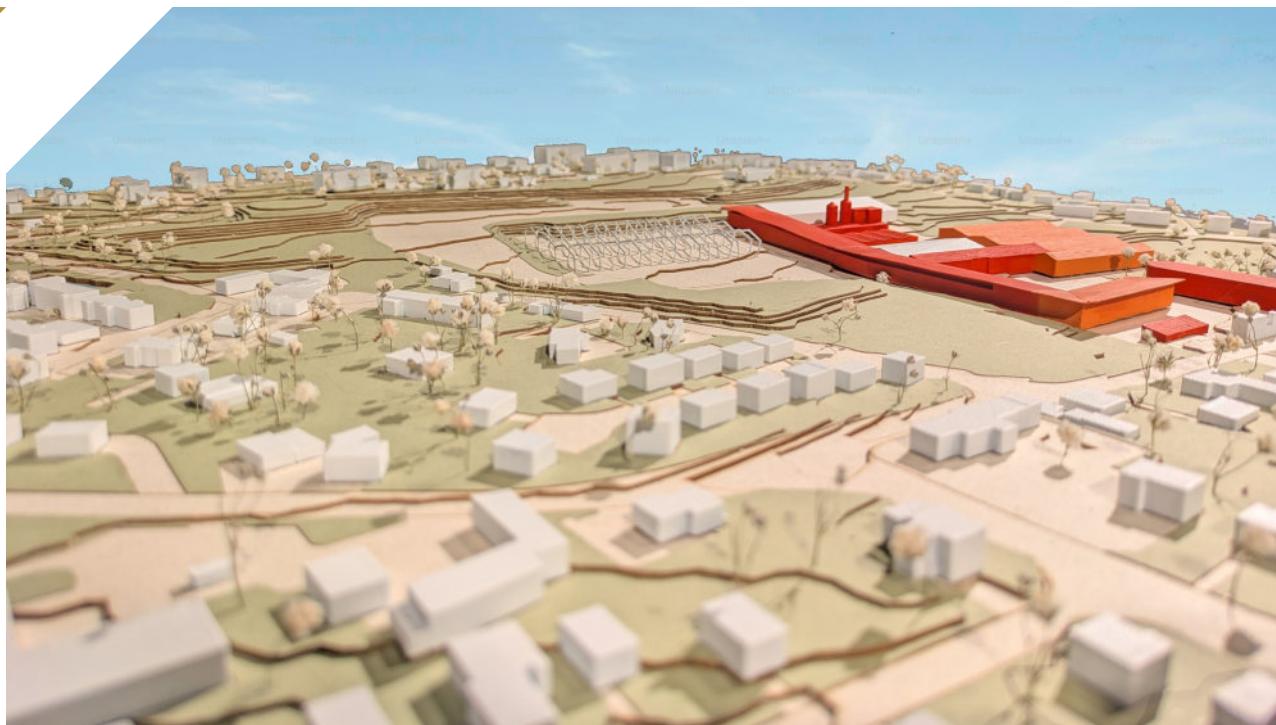
Un axe majeur bordé de palmiers, deux centres de traitements et de mise à disposition des déchets, un parc d'un nouveau genre et des logements de qualité : la zone est devenue la ville.



Habiter l'industrie

Jade GORDIET

Sous la direction de Cécile GAUDOIN, Erwan DE BONDUWE et Clémentin RACHET



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Le projet se situe sur le site de l'usine Panaget, premier fabricant français de parquet, implantée à Bourgbarré (Ille-et-Vilaine), commune de 4500 habitants intégrée à Rennes Métropole. Créée en 1929, l'usine s'est progressivement développée en bordure du bourg, jusqu'à être totalement enclavée par l'urbanisation, notamment avec la ZAC du Grès. Ce contexte produit une ville fragmentée, où la voiture domine et les circulations douces restent discontinues.

CONSTAT

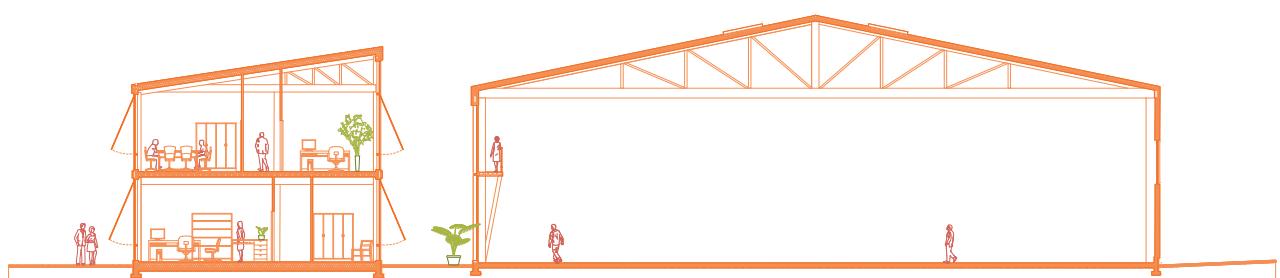
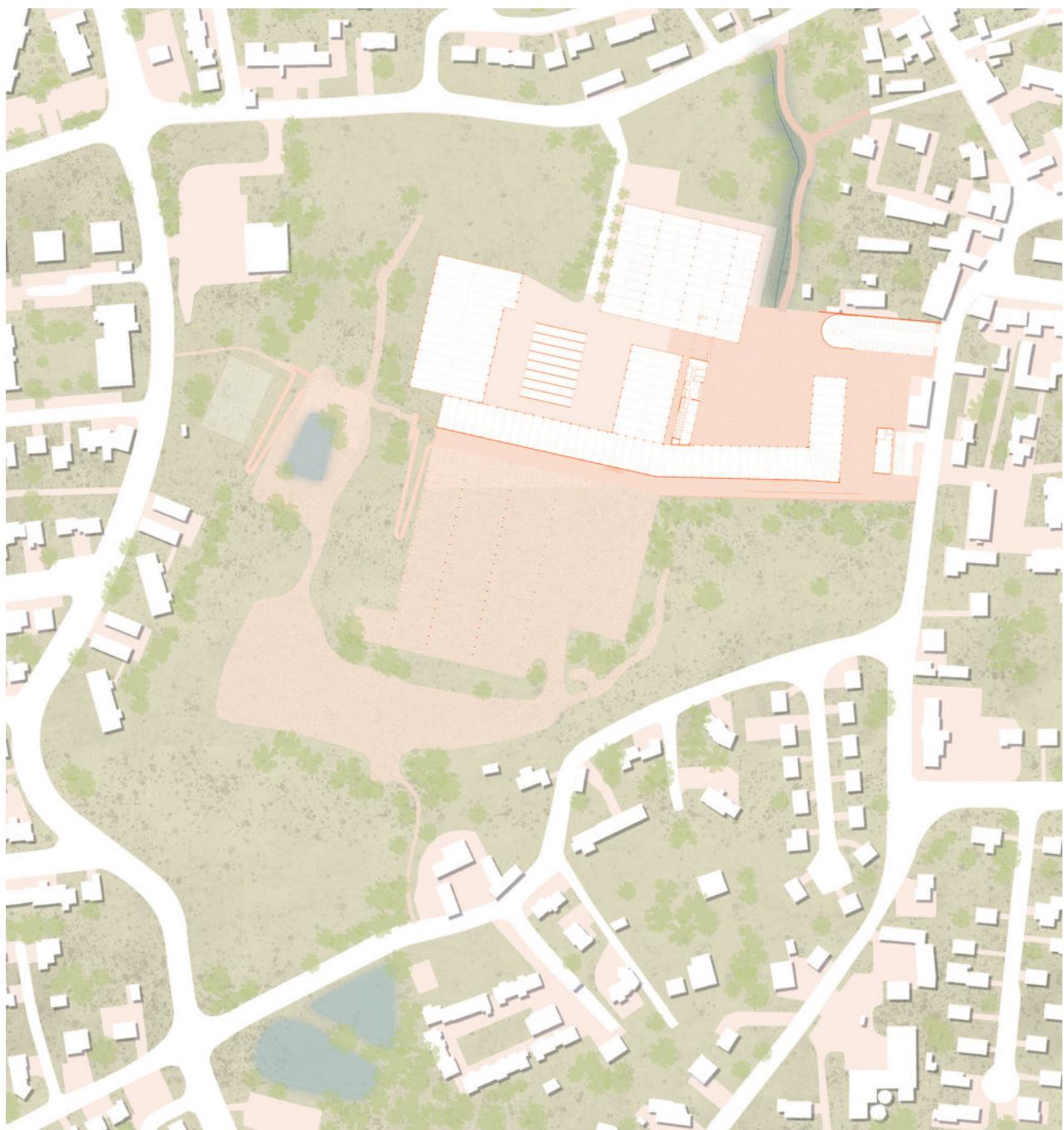
L'état des lieux du site met en évidence un patrimoine bâti hétérogène, fruit d'extensions successives : bâtiments vétustes, structures métalliques encore exploitables mais souvent amiantées, constructions plus récentes et un bâtiment administratif isolé. Le fonctionnement de la production est peu fluide entre les ateliers et les stockages, tandis que certaines nuisances, comme le bruit du pré-séchoir proche du bourg, gênent les habitants. Pourtant, le site constitue un gisement foncier majeur et une opportunité : rendre visible un processus industriel aujourd'hui opaque, reconnecter les salariés à leur territoire et offrir un nouveau rôle structurant à l'usine au cœur de la commune.

PROBLÉMATIQUE

La problématique est alors la suivante : comment désenclaver ce site productif tout en l'intégrant au tissu urbain et social ? Les enjeux portent sur la réduction des nuisances, l'amélioration des conditions de travail, la création de continuités paysagères et de mobilités douces, mais aussi sur la réconciliation entre activité économique et vie collective.

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Le projet propose de déplacer certaines fonctions vers la zone industrielle pour limiter le passage des camions, de conserver et réhabiliter des bâtiments (atelier 2, pré-séchoir, anciens stockages) et d'en construire de nouveaux (séchoir, parking silo, bâtiment commun réunissant ouvriers et administratifs, magasin pour la vente). Le site est stratifié en trois niveaux d'accessibilité, conciliant transparence et sécurité. Traversées piétonnes et paysagères relient bourg, ZAC et espaces naturels, donnant cohérence et ouverture. Ainsi, l'usine Panaget, autrefois enclavée, devient un lieu productif, visible et partagé, transformant son enclavement en levier de cohésion urbaine et territoriale.



École alternative - Apprendre avec le vivant

Quentin FOSSE

Sous la direction de Cécile GAUDOIN, Erwan DE BONDUWE et Clémentin RACHET



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

La vallée de la Seiche, entre terre et eau, révèle un territoire fragile et vivant. Longtemps façonnée par l'agriculture et l'urbanisation, elle conserve des friches et des lisières où la biodiversité s'installe librement. À Chartres-de-Bretagne, la ZAC des Portes de la Seiche incarne ce paradoxe : elle prévoit d'étendre encore la ville, tout en ignorant la richesse écologique qui borde son site.

CONSTAT

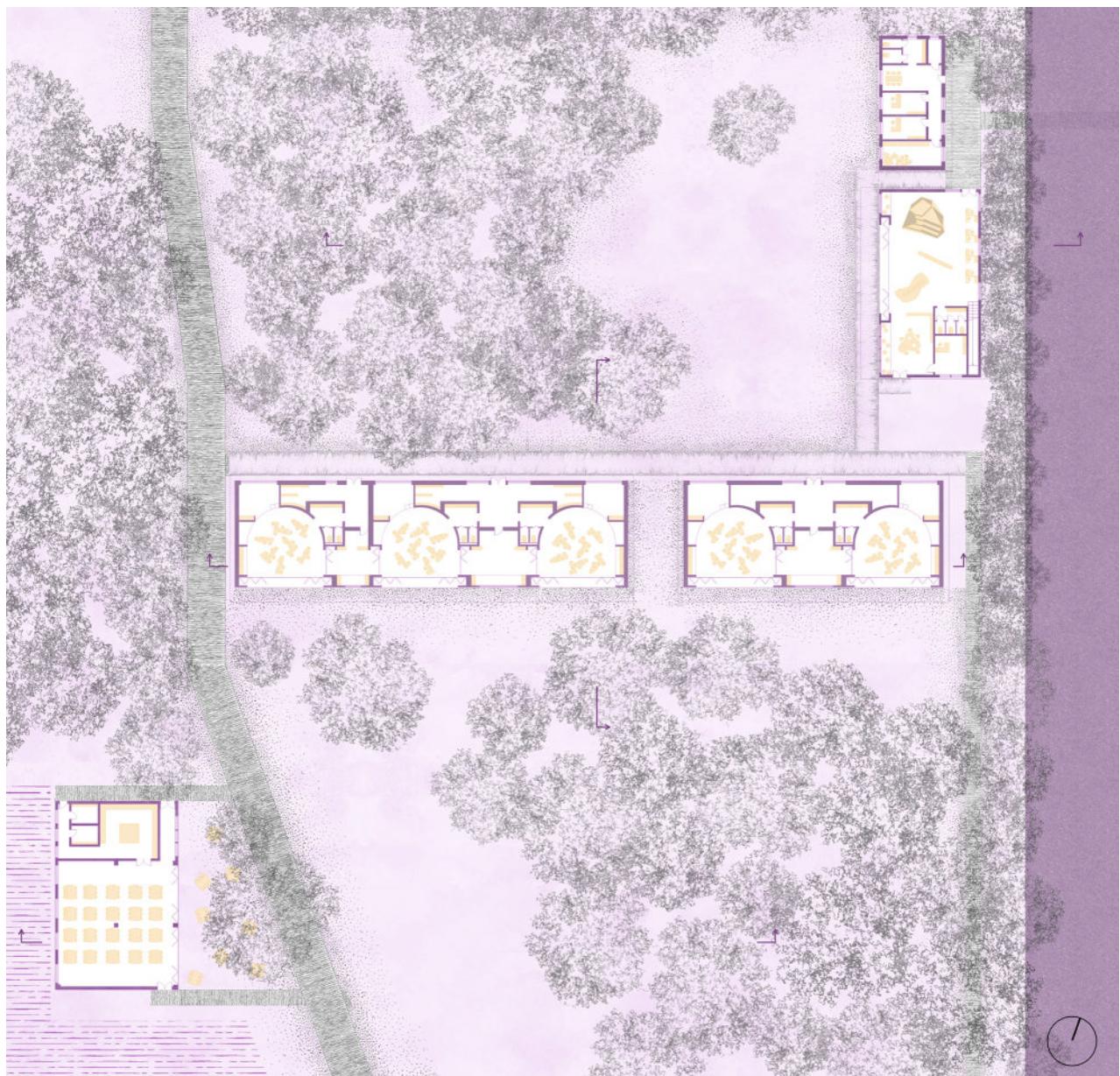
Le constat est celui d'un double éloignement : les villes se coupent peu à peu de leur environnement, tandis que les enfants grandissent dans des paysages uniformes, appauvris en diversité et en expériences sensibles. L'école, enfermée dans ses murs, peine à offrir aux élèves une relation authentique à la nature, alors même que ce lien est essentiel à leur développement.

PROBLÉMATIQUE

Dès lors, une question émerge : et si l'école devenait l'interface entre la ville et son territoire ? Et si elle ouvrait ses murs pour permettre aux enfants de renouer avec les rythmes de la nature, avec la spontanéité des friches, avec l'expérience directe du dehors ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Les enjeux dépassent la réponse démographique aux besoins de Chartres-de-Bretagne. Il s'agit de concevoir une école qui soit à la fois lieu d'apprentissage, de liberté et de coopération, mais aussi espace d'exploration paysagère. L'école dehors, la classe promenade, les pédagogies actives deviennent autant de moyens pour replacer l'enfant au centre d'un écosystème éducatif et territorial. La programmation propose un ensemble de cinq salles de classe implantées au cœur de la clairière d'une friche, accompagnées d'une garderie et d'une cantine en lien direct avec un terrain agricole servant de support pédagogique pour initier les enfants au travail de la terre. L'articulation de ces constructions génère des espaces récréatifs où la végétation participe à définir des intérieurs et des extérieurs, en complément des éléments architecturaux qui habitent le site. Les salles de classe ont fait l'objet d'une attention particulière. L'espace de travail prend la forme d'un cercle, offrant de multiples configurations favorables à l'enfant au sein de l'école : collectives, collaboratives et plus égalitaires entre chacun. Cette spatialité s'appuie sur une première enveloppe en brique doublée, puis sur une seconde en bois avec un remplissage en paille. Ce jeu de double peau génère différents usages : rangements intégrés, baies habitées et estrades pouvant se transformer en coin lecture.



La contre-métropole agricole

Anthoyne GUNTZBURGER

Sous la direction de Cécile GAUDOIN, Erwan DE BONDUWE et Clémentin RACHET



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Un potager caché au milieu d'un bosquet ou un garage qui dissimule la production de vin, bien que discrètes, ces situations existent partout et souvent avec le besoin de se cacher d'un système dominant. Tel des pirates, les acteurs de ces marges refusant de faire partie de ce système dominant ne s'en passent pas pour autant. Au sud de Rennes, au-dessus de la rivière de la Seiche, le Plateau d'Orson semble être une terre qui abrite bon nombre de ces pratiques en marge. La cohabitation d'espaces agricoles, de zones industrielles, de mitages ou de villes laissent naître de nombreux espaces résiduels, parfois auto-dissimulés dans lesquels les pirates peuvent agir.

CONSTAT

Ces espaces sont en majorité agricoles, mêlant cultures et pâturages. Parmi eux, se trouvent les terres de la ferme de Fontenay, au nord de Chartres-de-Bretagne. A dominante laitière, cette production travaille en collaboration avec l'entreprise Lactalis, un géant de l'agroalimentaire. La monopolisation de la transformation laitière par ces géants rend dépendants les producteurs de lait. Malgré l'abolition des quotas nationaux en 2016, il existe toujours des contrats entre les producteurs et les entreprises comme

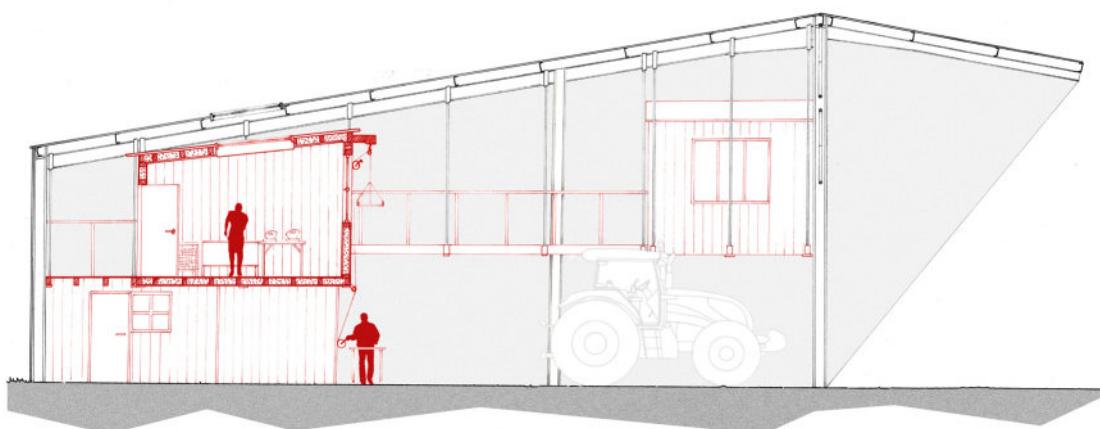
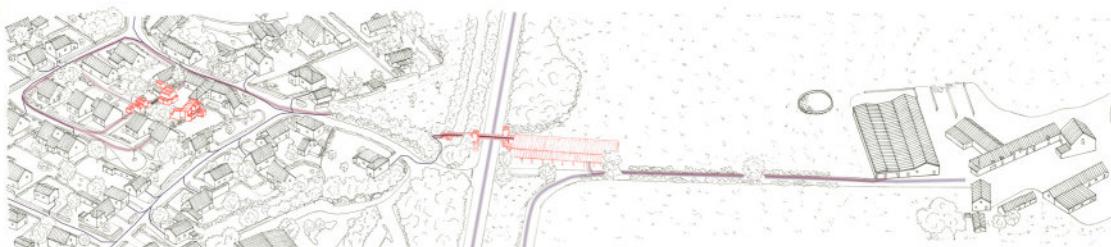
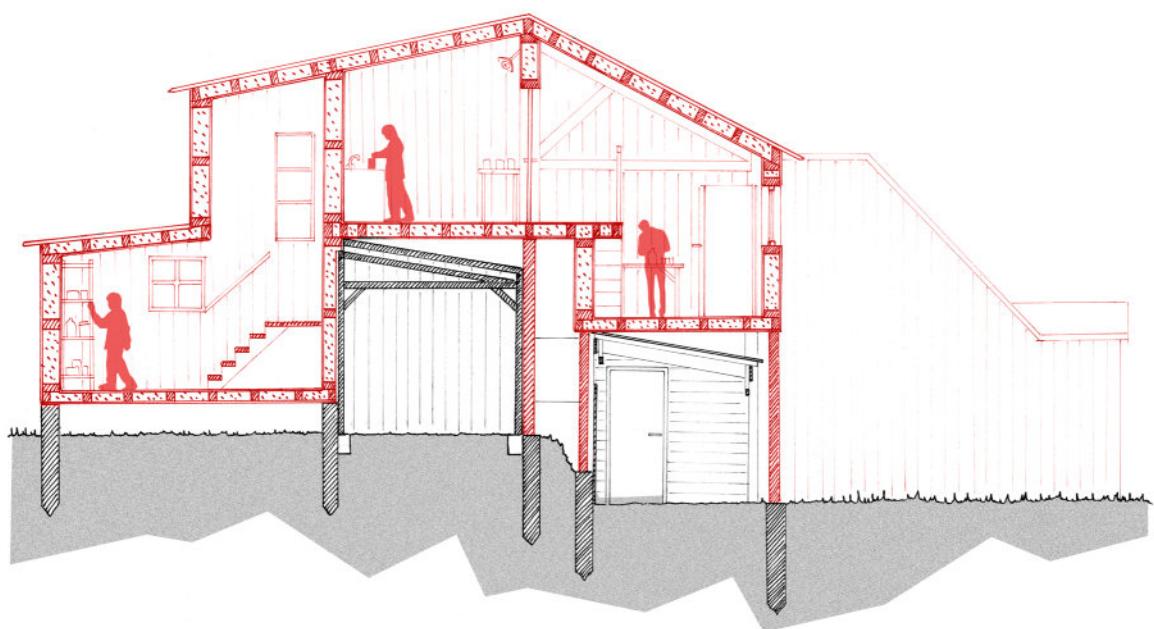
Lactalis, ayant déjà été rompus, laissant alors les producteurs avec des litres de production sur les bras.

PROBLÉMATIQUE

C'est cet excédent qui doit se voir jeté, qui va faire l'objet de notre acte de contrebande, dans l'objectif de se détacher petit à petit de cette dépendance, tout en se dissimulant afin d'éviter la rupture du contrat brutale.

ENJEUX ET PROGRAMMATION

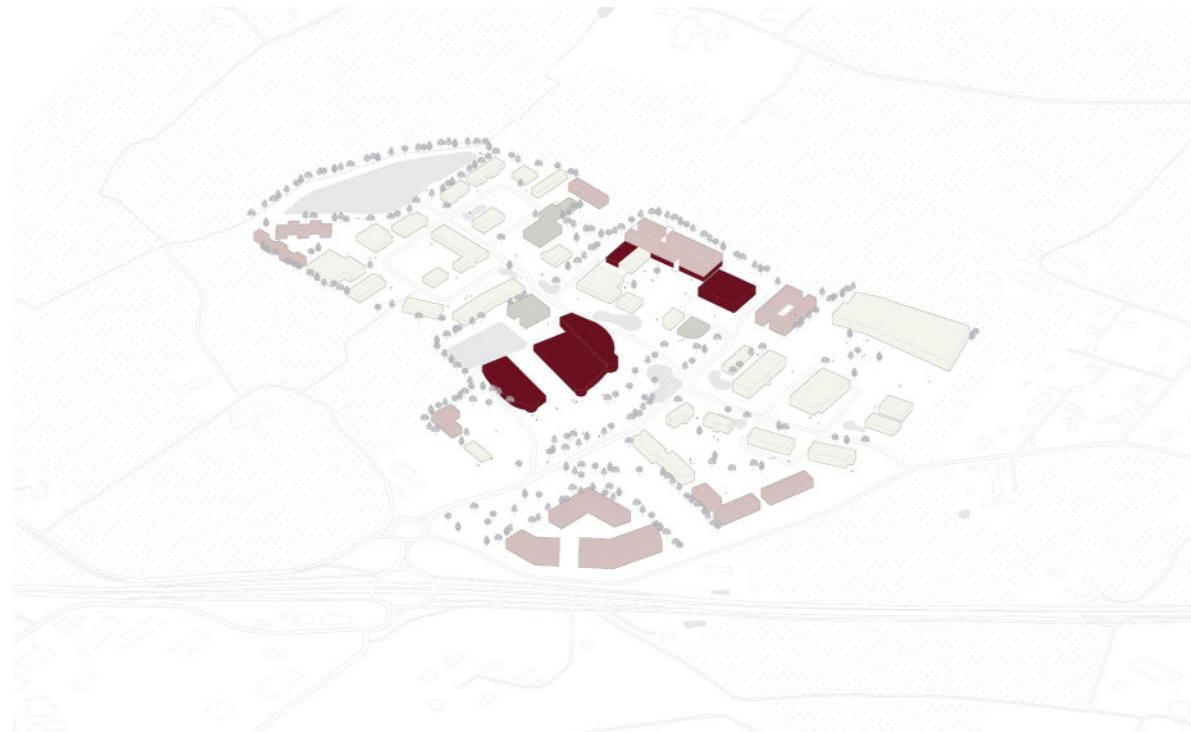
C'est alors en adoptant la stratégie du disponible, que les pirates contrebandiers de la contre-métropole agricole vont s'installer tel des parasites s'accrochant aux garages, cabanons ou hangars existants. Du détournement du lait à la source à la transformation de celui-ci dans les coeurs d'îlots, ces parasites abritent l'ensemble du processus de transformation du lait au profit des habitants de la ville.



ZONE EN DEVENIR : UN FUTUR PRODUCTIF ET HABITÉ

Aileen BELLON et Laura BURGIO

Sous la direction de Cécile GAUDOIN, Erwan DE BONDUIWE et Clémentin RACHET



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Située à Vern-sur-Seiche, la ZAE du Val d'Orson couvre 30 hectares en périphérie sud de Rennes. Créée en 2001 sur d'anciennes terres agricoles, elle accueille un pôle artisanal, une zone commerciale, un secteur tertiaire et un espace de loisirs. Isolée et pensée pour la voiture, elle fonctionne comme une enclave déconnectée de son environnement agricole.

CONSTAT

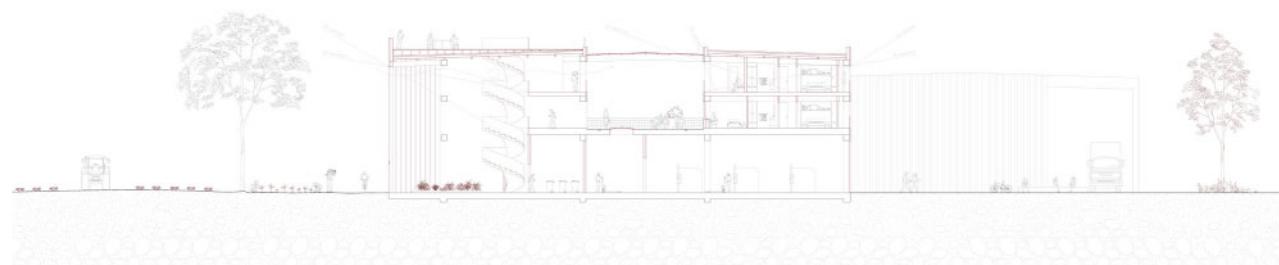
À l'horizon 2050, nous devrons répondre à un double enjeu : accueillir une population croissante tout en respectant les objectifs de Zéro Artificialisation Nette. Dans ce contexte, les périphéries urbaines, déjà saturées, ne pourront plus servir de terrain d'expansion. Une opportunité majeure demeure : les ZAE représentent 30% des surfaces urbanisées en France, souvent faiblement denses et monofonctionnelles. Ces lieux, aujourd'hui dominés par une logique de consommation, constituent une réserve stratégique alors que la dépendance alimentaire, la prédominance de la voiture et la faible qualité urbaine limitent leur attractivité. Habiter une ZAE devient une nécessité face à la rareté foncière.

PROBLÉMATIQUE

Comment requalifier les zones économiques périphériques en centralités mixtes, habitées et productives, en valorisant leurs sols déjà artificialisés ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Le phasage de la transformation de la Zone d'Activité Economique de Vern-sur-Seiche repose sur une approche crédible et pragmatique, qui privilégie le réalisme à l'utopie. Elle vise à renforcer l'autonomie alimentaire par des ateliers de transformation, un pôle logistique et des circuits de distribution locale. Elle prévoit la création de 300 logements, l'ajout d'équipements publics tels qu'une école et un pôle santé, ainsi que la reconversion de l'hypermarché en marché couvert et lieu de sociabilité. La requalification des espaces publics favorise les mobilités douces et la gestion des eaux via des bassins paysagers. Miser sur le foncier des ZAE, c'est imaginer un avenir urbain à partir de l'existant, plus sobre et plus local.



Accueillir et redéfinir

Lou-Ann GARRIGUES

Sous la direction de Cécile GAUDOIN, Erwan DE BONDUWE et Clémentin RACHET



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Noyal-Châtillon-sur-Seiche compte environ 7 000 habitants. Comme les communes de première couronne au sud de Rennes, l'attractivité démographique de la métropole rennaise ne cesse de croître, entraînant une pression de plus en plus forte sur les territoires périphériques. Cette croissance ne se concentre pas uniquement sur la Ville de Rennes. Elle concerne surtout les communes environnantes, qui voient leur population augmenter rapidement.

CONSTAT

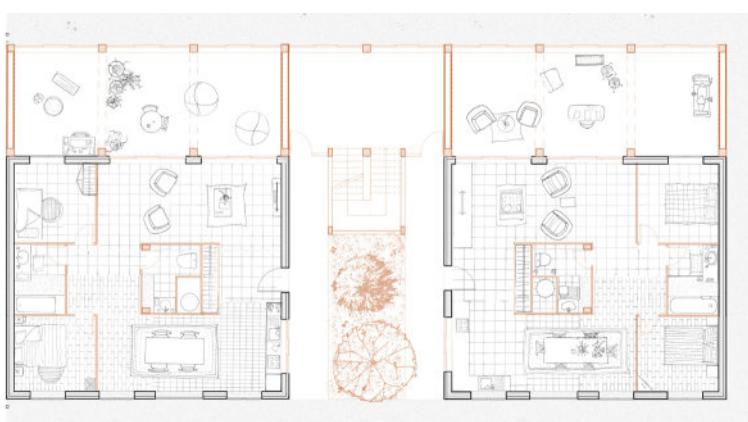
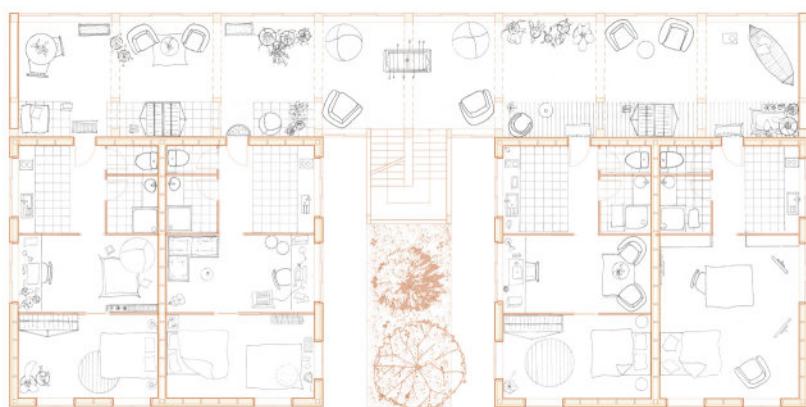
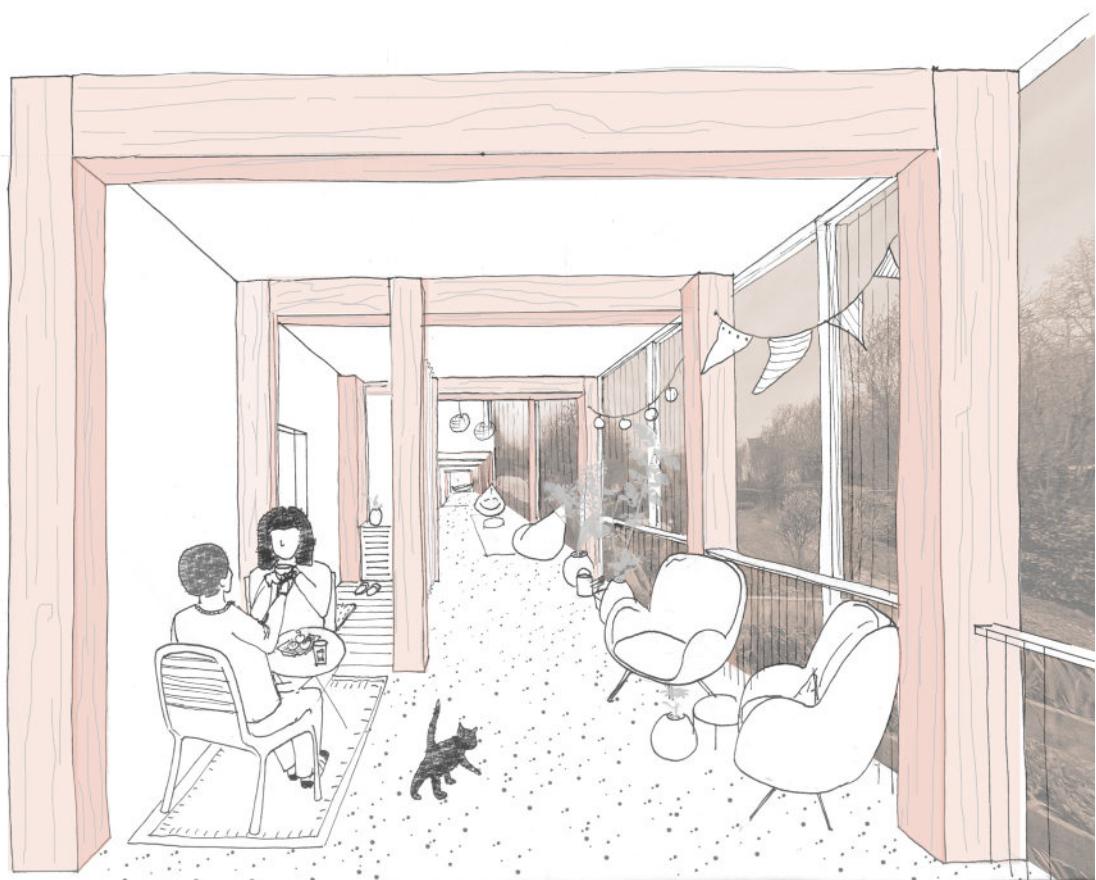
Face à cet afflux, la question de l'accueil de nouveaux habitants devient cruciale. Or, cette dynamique se heurte à un enjeu majeur : la raréfaction du foncier disponible. Comment loger les 5 000 nouveaux habitants que la métropole accueille chaque année, dans un contexte de sobriété foncière, d'objectif «Zéro Artificialisation Nette» (ZAN), et tout en préservant les espaces agricoles et naturels ?

PROBLÉMATIQUE

Plutôt que d'étendre encore l'urbanisation sur des terres agricoles ou naturelles, ne pourrait-on pas réinterroger l'usage des zones déjà urbanisées mais peu denses ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

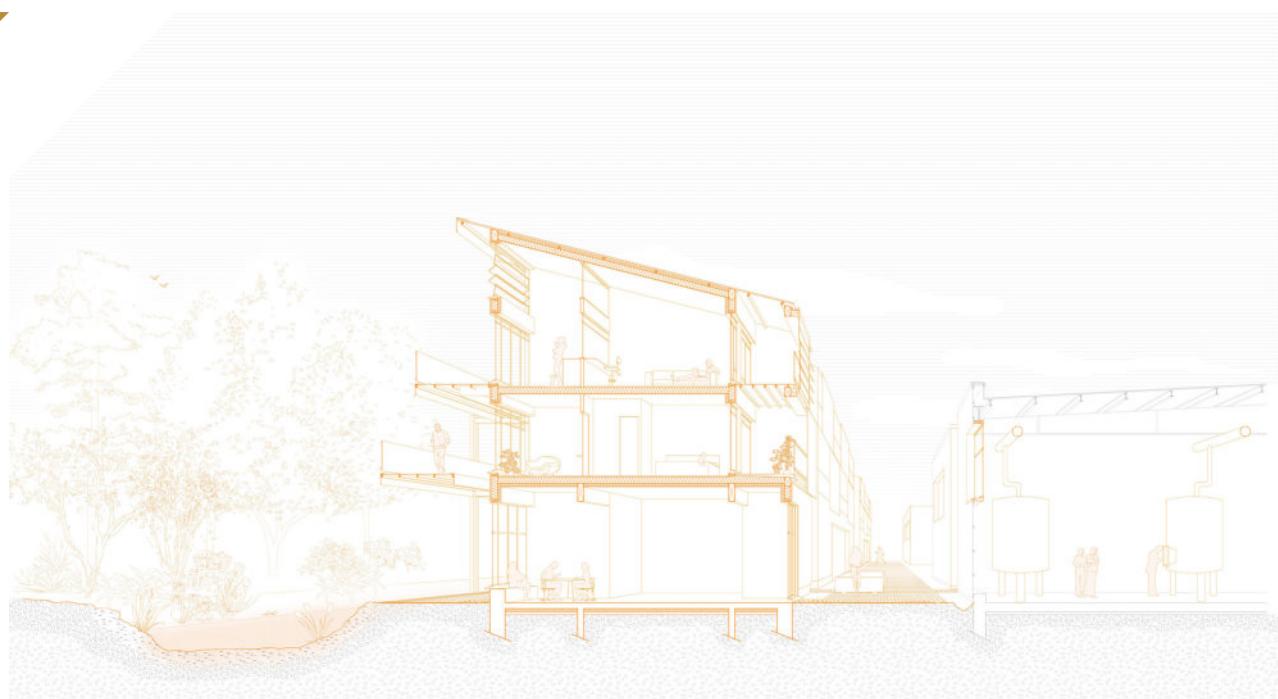
Nous proposons d'étudier les tissus pavillonnaires situés sur le plateau haut de la Vallée de la Seiche. Ces quartiers, déjà bâties mais sous-occupées en termes de densité, pourraient offrir une opportunité stratégique pour accueillir de nouveaux habitants, sans étendre la ville sur la campagne. Ils constituent un levier potentiel de densification douce, à explorer dans le cadre d'une urbanisation plus durable et plus solidaire. Un quartier s'avère pertinent à traiter dans le cadre de ce programme. Situé à proximité du bourg, il jouxte de nombreux équipements publics. À l'interstice entre ces lieux et le quartier se trouvent des « non-lieux ». Nous avons requalifié ces espaces afin de les reconnecter au tissu urbain existant, puis densifié les typologies pavillonnaires en mitoyenneté avec garage. Cette forme architecturale nous semble propice à l'accueil de nouvelles dessertes à la place des garages. Deux interventions architecturales s'y déplacent, selon l'orientation des habitations. Le linéaire partagé s'applique aux maisons orientées Est-Ouest : il propose un jardin d'hiver en façade, le long de la maison, desservant quatre nouveaux logements. L'entre-deux partagé, orienté Nord-Sud, adopte une logique similaire avec un palier commun de 3,50 m de large distribuant également les nouveaux logements. Nous proposons ainsi des surélévations d'un niveau en ossature bois, ainsi qu'une structure autonome en poteaux-poutres bois pour les jardins d'hiver.



Les lisières et franges périurbaines, des épaisseurs habitées

Line POUPEAU, Emilie RENAULT et Emma SIMON

Sous la direction de Cécile GAUDOIN, Erwan DE BONDUIWE et Clémentin RACHET



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Noyal-Châtillon-sur-Seiche est une commune située au sud de la métropole rennaise. Son urbanisation est tardive et reste marquée par son caractère agricole. Les coupures d'urbanisation avec les autres bourgs – prévues dans le cadre du modèle de développement de la « ville archipel » – deviennent aujourd'hui de moins en moins marquées.

CONSTAT

L'urbanisation s'étend sur des terres agricoles inscrites en zones à urbaniser du PLU, ce qui renforce la nécessité de préserver les sols ainsi que les coupures entre bourgs.

Dans le nouveau quartier de l'Ise, nous avons observé des espaces publics de transition agréables entre bourg et champs, soulignant l'importance de concevoir de tels lieux aux lisières ville/campagne. À l'inverse, certaines limites apparaissent brutales, notamment entre jardins pavillonnaires et parcelles agricoles traitées aux intrants chimiques, révélant un enjeu sanitaire fort pour les habitant·es et le territoire.

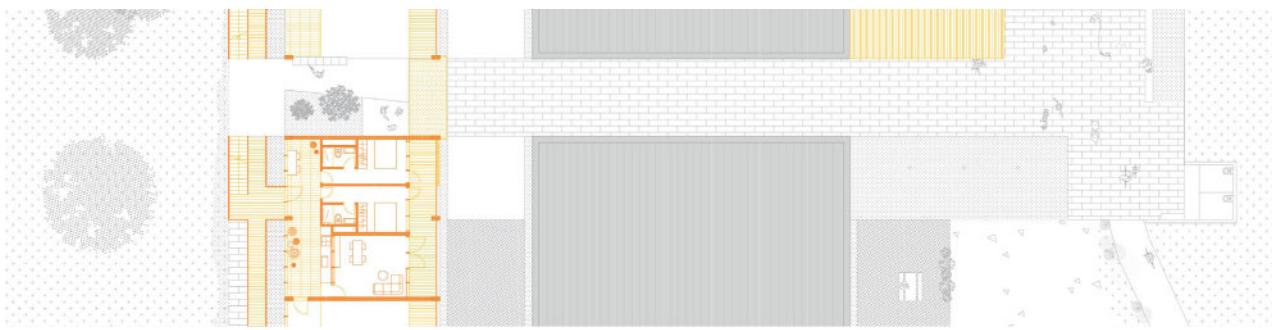
PROBLÉMATIQUE

À l'échelle communale, plusieurs interfaces bourg/champ appellent des interventions diverses, qui, mises en relation, permettent de constituer ce que nous avons appelé le tour de ville. Pour ce faire, nous avons structuré notre réflexion autour de typologies spatiales, conçues comme des outils opérants à l'échelle du territoire.

ENJEUX ET PROGRAMMATION

L'enjeu de ces zones de contact est de proposer une alternative à la logique d'étalement périurbain, en renouvelant l'offre de logements afin de dépasser les modèles du logement-dortoir, du logement strictement individuel et du logement peu évolutif. Ces logements sont pensés en lien avec des lieux de médiation – cellules marchandes, ateliers de réinsertion, cuisine communautaire – qui prolongent l'action des services communaux et de leurs agent·es jusqu'aux marges du bourg.

Notre réflexion sur la programmation des lieux s'accompagne d'un travail sur le dessin des entre-deux, ménageant des séquences entre des espaces de natures différentes : galerie habitée, coursive, interstice, rue intérieure, etc.



LES CHRONIQUES D'UNE VALLEE QUI DEBORDE

Quentin LAUNAY et Marine LE BOULC'H

Sous la direction de Cécile GAUDOIN, Erwan DE BONDUWE et Clémentin RACHET



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

La vallée de la Vilaine s'étire de la Mayenne à l'Atlantique. Elle traverse bocages, prairies humides, terres agricoles et bourgs, composant des paysages riches et habités. Depuis longtemps, l'homme a cherché à la maîtriser : canaux, écluses et barrages ont transformé son cours. Mais la nature, indomptable, rappelle sa présence. Tous les quarante ans d'abord, la crue recouvrat les berges. Puis plus souvent. Plus fort. Les eaux grignotent les abords, menacent les routes. La vallée déborde.

CONSTAT

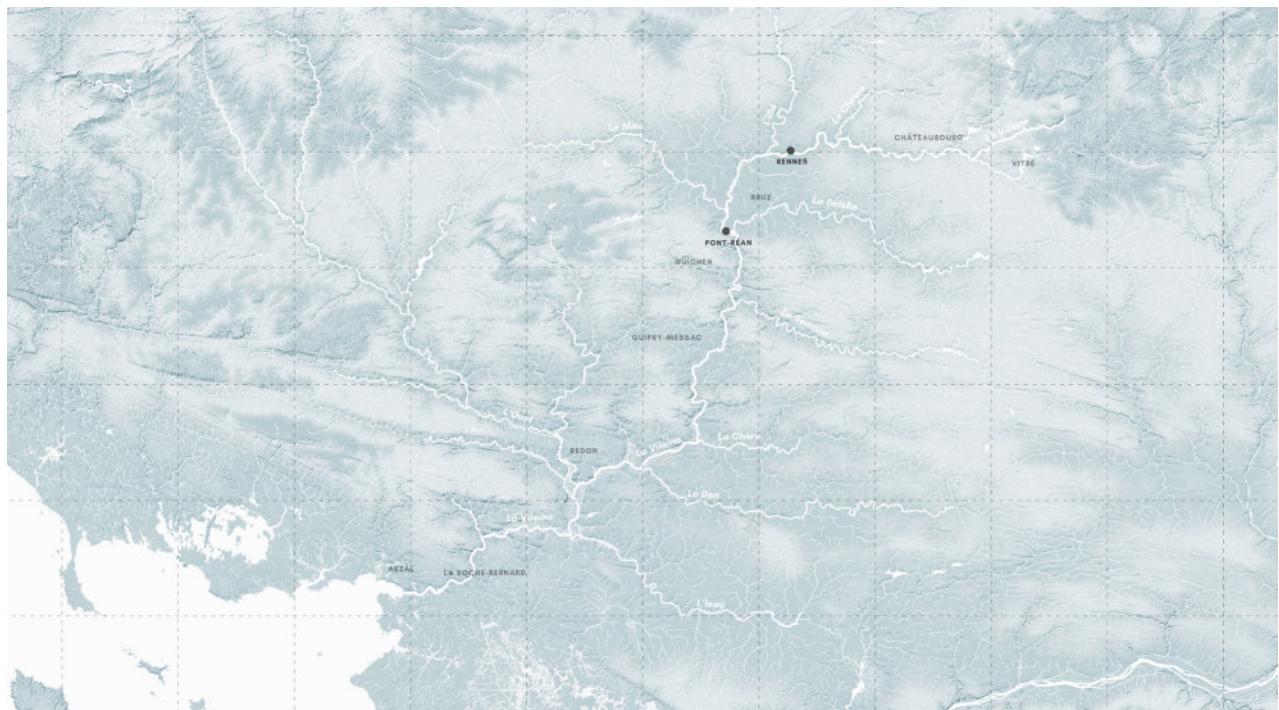
La crue de Rennes en 2025 rappelle que ces phénomènes, autrefois exceptionnels, deviennent plus fréquents avec le dérèglement climatique. Malgré les tentatives de contrôle, l'eau revient toujours, imposant ses propres rythmes. Mais les habitants refusent de partir. Ils s'adaptent. Ils inventent. Il faut alors faire autrement : observer, écouter, cohabiter. Accepter que la vallée déborde, et repenser notre manière d'y habiter.

PROBLÉMATIQUE

Comment continuer à vivre dans une vallée submersible ? Comment habiter un paysage qui abrite autant qu'il déborde ? Comment transformer cette contrainte en ressource, et inventer une manière de vivre avec l'eau plutôt que contre elle ? L'enjeu n'est pas de lutter, mais de composer, en conciliant usages quotidiens, mémoire des crues et accueil lors des épisodes extrêmes.

ENJEUX ET PROGRAMMATION

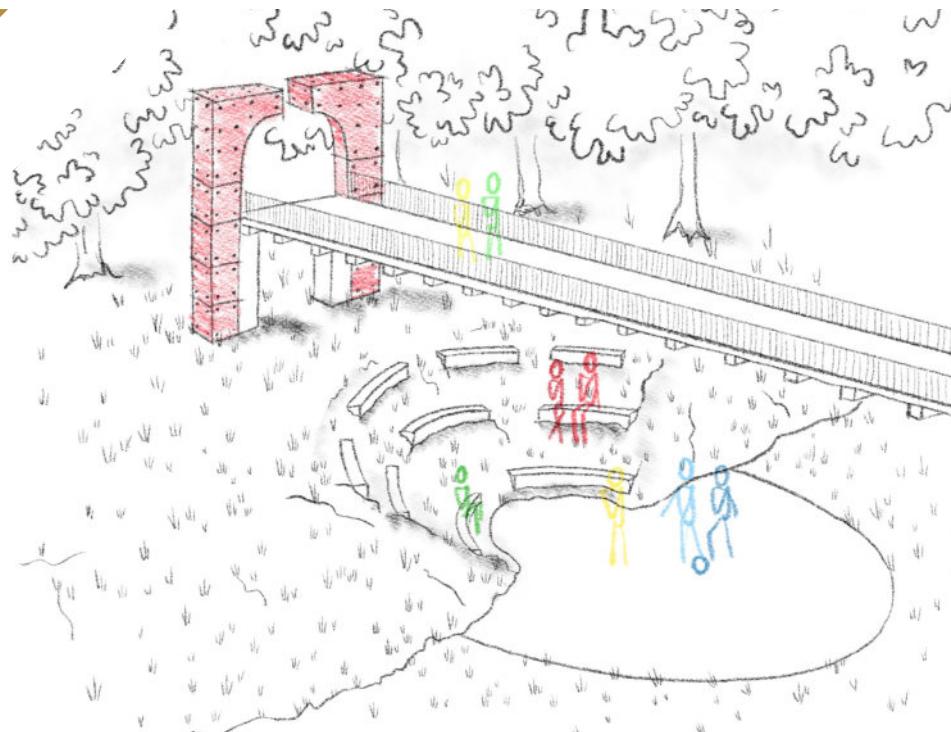
Le projet s'inscrit dans cette logique. Il s'appuie sur cinq fragments de vallée : La Bodrais, Pont-Réan, la Confluence, le Boël et Laillé, devenus autant de points d'ancrage. Chacun accueille des interventions à plusieurs échelles, adaptées à leur contexte : un lieu pour s'immerger, se rassembler, s'abriter, sensibiliser ou accueillir. Ensemble, ces gestes dessinent une vallée résiliente : prairies restaurées, berges végétalisées, refuges temporaires, espaces réversibles. Le quotidien et l'exceptionnel s'y entremêlent. La Vilaine, loin d'être une barrière, redevient un fil conducteur, une mémoire vivante et un moteur pour penser autrement l'habitat des territoires vulnérables.



L'espace public des enfants

Romane VERNAY

Sous la direction de Cécile GAUDOIN, Erwan DE BONDWE et Clémentin RACHET



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Le projet se trouve entre les communes de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et Chartres-de-Bretagne au Sud de Rennes, une ville dite « archipel » dont les grands axes routiers et le lit de la Seiche scindent le territoire, en créant une couronne agricole ainsi qu'un recul des zones résidentielles de toutes infrastructures routières. C'est le cas pour l'échangeur que crée l'intersection de la route de l'Estuaire et de la D34 entre les deux « villettes » de ce projet. C'est un espace mono fonctionnel, fragmenté et ponctué de friches mais relevant une topographie intéressante et variée ainsi qu'une biodiversité riche provenant des délaissés.

CONSTAT

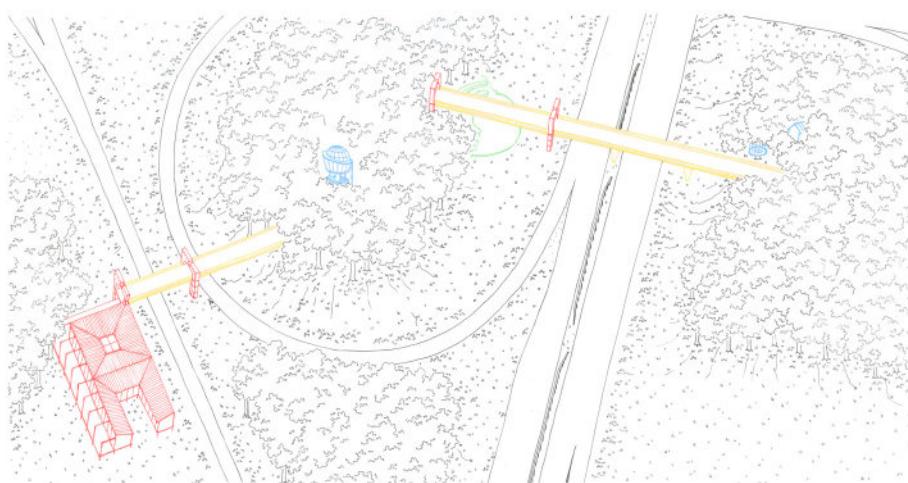
Ces espaces délaissés sont qualifiés par Gilles Clément de « tiers paysage ». Ils apparaissent comme des marges, des franges abandonnées et sont perçus comme des zones de nuisances voire de danger. Ils sont cependant dotés d'un fort potentiel spatial. C'est dans ce contexte que l'autonomie de la jeunesse et notamment des collégiens de ces villettes est particulièrement touchée. Les élèves du collège de Fontenay, situé à Chartres-de-Bretagne manquent d'espaces, de liberté dans leur déplacement. Là où des liaisons piétonnes et cyclistes seraient nécessaires, l'échangeur constitue une barrière majeure.

PROBLÉMATIQUE

Comment transformer ce site a-priori ingrat et mono fonctionnel en un espace public adapté aux besoins des collégiens ? Comment passer de la vision d'une infrastructure uniquement routière à celle d'un lieu d'exploration, d'appropriation et de socialisation pour les enfants ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

L'enjeu de ce projet est donc de répondre à un manque d'espaces accessibles aux enfants par le réinvestissement de cet échangeur pour en faire un lieu de traversées et de découverte. Cet espace public est alors réfléchi selon trois axes définis par Annie Beau-doin : l'exploration, l'accessibilité et l'interaction sociale. Tout cela prend forme par la mise en valeur des friches et parcours existants du territoire, par l'installation de nouveaux dispositifs architecturaux franchissant les routes, et par des modules architecturaux de rencontre, de jeu et d'expression ponctuant le parcours des enfants. L'échangeur devient alors un espace public pour les enfants, comme un terrain d'aventure, un parcours d'exploration où ils peuvent s'exprimer librement.



S'ancrer dans le réel

Noriane DAGORN

Sous la direction de Cécile GAUDOIN, Erwan DE BONDUWE et Clémentin RACHET



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Ce Projet de Fin d'Etude explore une méthode pour repenser l'architecture et l'aménagement urbain à travers une démarche ancrée dans le territoire et la réalité des usagers. Le but est de développer une approche mêlant outils traditionnels et implication directe des usagers, afin de faire émerger un projet vivant et évolutif.

CONSTAT

Au cœur de cette recherche, le projet de pôle associatif à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, situé sur une presqu'île aujourd'hui fragmentée et sous-utilisée, devient un terrain d'expérimentation où l'architecture se fait vecteur de cohésion et de renouveau territorial.

PROBLÉMATIQUE

Comment concevoir un espace capable de s'adapter aux usages et aux besoins évolutifs des habitants, tout en respectant les contraintes naturelles du site ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

Cette démarche, inspirée par les principes de la nouvelle fabrique de la ville et les réflexions du projet local (A. Magnaghi), propose de concevoir un espace capable de s'adapter aux usages et aux besoins évolutifs des habitants, tout en respectant les contraintes naturelles du site, notamment la gestion des crues.

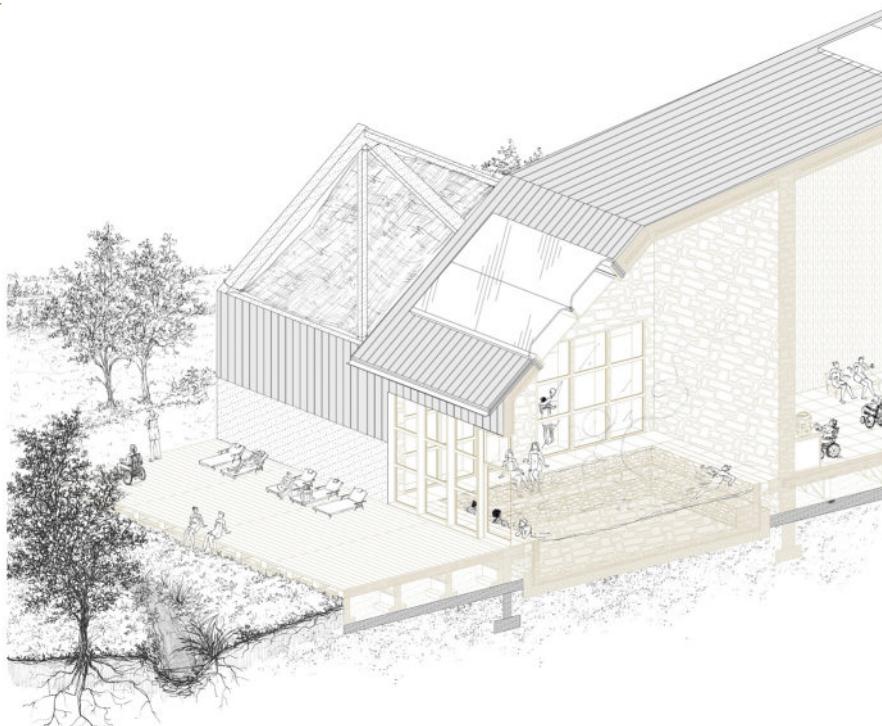
Au-delà d'un simple projet architectural, la Presqu'île Associative est une invitation à questionner le rôle de la participation citoyenne et des acteurs locaux dans la construction d'un espace commun, fondé sur la coopération et le respect des spécificités territoriales.



Poursuivre le parcours de soin de la Seiche

Emma JOUANOLLE, Maële LEMETAYER et Diane RICHER

Sous la direction de Cécile GAUDOIN, Erwan DE BONDUWE et Clémentin RACHET



PRÉSENTATION DU SITE ET DU CONTEXTE

Ce projet explore le rôle des architectes dans la diffusion du soin comme base morale en s'appuyant sur la métaphore du kintsugi, art japonais réparant les poteries par de l'or.

CONSTAT

A Vern-sur-Seiche, la vulnérabilité paysagère devient un point d'entrée pour cet enjeu. Traversées par deux départementales, la commune est morcelée, et ses usages les plus ancrés au paysage, contraints en un fragment.

PROBLÉMATIQUE

Comment explorer le rôle des architectes dans la diffusion du soin comme base morale à Vern-sur-Seiche ?

ENJEUX ET PROGRAMMATION

L'enjeu est alors de porter attention à ces fractures pour décloisonner le paysage et par extension la question du soin. Chaque intervention amène du langage de la départementale à celui du sentier en marquant trois temps : entrée de ville, rue et chemin -

tous valorisant des continuités paysagères et sociales fracturées. Située sur un vallon humide, l'entrée ouest signifie la rivière par la décanalisation de son bras et la réactivation de son moulin, alimentant une nouvelle boulangerie. Celle-ci cadre la voie, soutenant la traversée piétonne. Elle visibilise la continuité paysagère du site, autant aux résident·es du fragment résidentiel au nord de la fracture, qu'aux routier·ères s'arrêtant au sud.

Le resserrement se poursuit pour qualifier la voie en rue. La seconde intervention révèle aussi une continuité - le point haut où se prolongeait le bois de la Seiche - et valorise un autre commun des deux fragments : l'apprentissage.

Le centre de réadaptation professionnelle au nord et le collège au sud se réunissent autour des ateliers du premier. Ils sont déplacés sur la rue pour la cadrer et se visibiliser.

Située sur un second vallon humide fracturé, la troisième intervention vise à faire ralentir le « chemin » de la Seiche et le cours d'eau aujourd'hui canalisé et réméandré pour favoriser les écosystèmes. La salle de sport attenante au chemin profitant d'une vue sur le paysage de la Seiche, fait place à des bains publics - tels les sento japonais - pour pérenniser le rapport spécifique de la commune au paysage même lors des crues, et plus encore, pour faire société autour du soin.



INDEX

BABLÉE Tao	64	FARALDO Thibaud	76
BAROCHE Jérémy	64	FONTAINE Morgane	14
BASSET Maya	48	FONTAINE Killian	100
BATOT Emma	18	FOSSÉ Quentin	104
BELLON Aileen	108	GARRIGUES Lou-Ann	110
BESNIER Martin	62	GATTONI Ornella	60
BIEVEN Ronan	30	GAUTIER Clarisse	86
BLOYET Alexandra	32	GICQUIAUD Florian	24
BOISRAMÉ Colyne	26	GOINVIC Guillaume	100
BONNEAU Lucas	10	GORDIET Jade	102
BOUROUIS Sarah	84	GOUGEON Julie	50
BOUTELOUP Cassandre	16	GUNTZBURGER Anthoyne	106
BROSSARD Lou	34	HECQUET Pierre	80
BRUGALIÈRES Antonin	62	HEINECKE Nicolas	96
BRUN Titouann	96	HÉRAULT Eléna	64
BULTELLE Brice	76	HERBÉ Noémie	74
BURGIO Laura	108	HÉROUX Louanne	94
CHAMBON Clément	56	HERVÉ Romane	58
CHEVER Mathilde	12	JEGO Morgane	22
CORLAY Charlène	72	JOLIVET Emilie	86
DAGORN Noriane	118	JOUANOLLE Emma	120
DARABASZ-RIFFAULT Maxence	20	LAUNAY Quentin	114
DELAIS Pauline	54	LE BAIL Quentin	36
DELAUNAY Zoé	16	LE BOULC'H Marine	114
ELIÈS Titouan	12	LE BRETON Louan	46

LE ROUX Sarah	68	REINTAUX Eloise	88
LEBOEUF Tiphaine	40	REJANY Lilou	22
LEBRETON Victor	36	RENAULT Emilie	112
LECHAUX Ronan	80	REUBRECHT Aymeric	74
LEMARTINEL Elise	60	RICHER Diane	120
LEMASSON Lise	82	RICHOU Marilou	52
LEMETAYER Maële	120	ROBIC Klervi	84
LEVIONNOIS Manuella	92	ROBIN-DESILE Elisa	46
MABEAU Lou	58	ROUGÉ Carolane	90
MADÉZO Nathan	14	ROY Elisa	26
MAHALIN Estelle	80	ROYER Charlotte	88
MARQUET Lucile	82	SIMON Emma	112
MAUDET Victoire	94	TEAGUE Liam	14
MEILHAT Emma	36	TEXIER Elisa	26
MERCIER Alban	76	TRARIEUX Anouchka	44
MONTFORT Emma	94	VERNAY Romane	116
NAAIM Ihssane	28	VERNET Carla	90
NEYRET Coline	42		
PAIMBLANC Chloé	82		
PERENNEC Maïwenn	50		
PERRÉON Marine	70		
POIRIER Anthyme	70		
POULIN Emeline	34	À la liste des PFE soutenus en juin 2025, s'ajoutent les projets de Manon ARMANGE, Camille BRUNETEAU, Hugues DAVID, Lyam LOTODÉ, Etienne THOMAS, Léonard TROEIRA et Florine VAIRE non présentés dans cet annuel.	
POUPEAU Line	112		
POYER Emma	90		

Le Prix Jeunes talents en architecture, créé en 2010 par la Ville de Rennes, constitue un maillon essentiel de la politique de la ville de Rennes pour favoriser l'émergence de jeunes architectes sur le territoire.

L'édition 2025 présente 8 projets, issus de la session des Projets de Fin d'Études (PFE) de juin dernier.

DE HYBRIDATIONS

- Mathilde CHEVER et Titouan ELIÈS _ avec _ L'Île de Bréhat face au recul de son trait de côte, entre érosion et submersion marine.

→PREMIER PRIX

- Victor LEBRETON, Emma MEILHAT et Quentin LE BAIL _ avec _ NAUTOPIE : Keroman, recomposer aujourd'hui & projeter demain

DE INSTRUMENTER

- Romane HERVÉ et Lou MABEAU _ avec _ Memor uhel

→DEUXIEME PRIX

- Anouchka TRARIEUX _ avec _ Les espaces clandestins - Exploration du cache et de ses mécanismes

DE TRANSITIONS

- Brice BULTELLE, Thibaud FARALDO et Alban MERCIER _ avec _ La Quintinaise, Ressourcerie communale et associative

→TROISIEME PRIX

- Pierre HECQUET, Ronan LECHAUX et Estelle MAHALIN_ avec _ De l'individualisme au vivre-ensemble : réinventer les modes d'habiter le Val-Saint-Père en 2100

DE TRAVERSÉES

- Killian FONTAINE, Guillaume GOINVIC _ avec _ LO-GETTES 10 000 et la Technorégion

- Emma JOUANOLLE, Maëlle LEMETAYER et Diane RICHER _ avec _ Poursuivre le parcours de soin de la Seiche



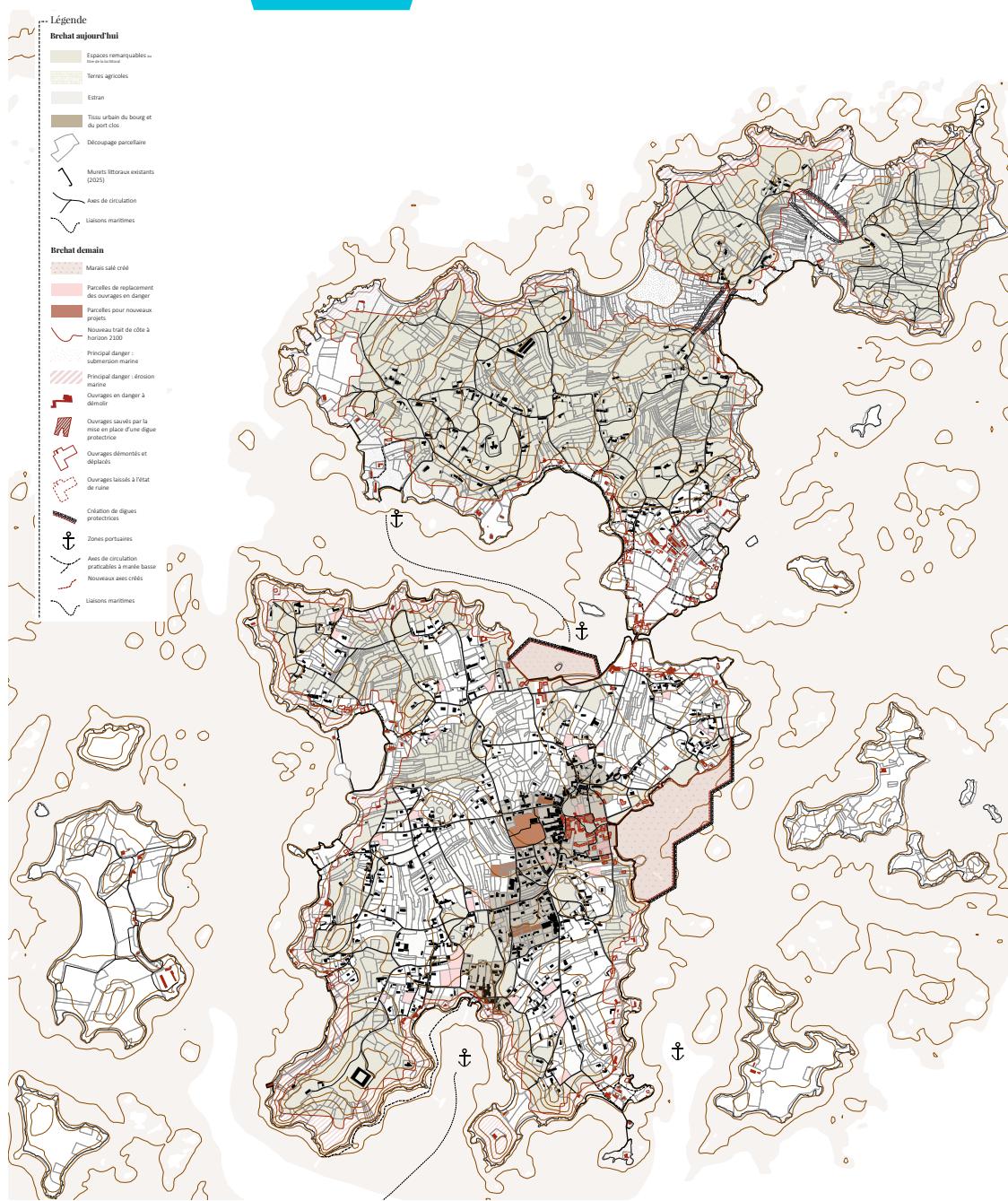
Le Prix Jeunes Talents en Architecture de la Ville de Rennes

Chever Mathilde
Elies Titouan

L'ÎLE-DE-BRÉHAT FACE AU RECOL DE SON TRAIT DE CÔTE ÎLE-DE-BRÉHAT, CôTES-D'ARMOR

Programme
Digues
Auberge de jeunesse,
réversible en
logements d'urgence
Centre de formation
au techniques
constructives
vernaculaires

Directeurs PFF
Claude Abou-Khalil,
Vincent Gouezou,
Dominique Jézéquelou,
Anne-Laure Sourdril,
Yulia Donetskaya

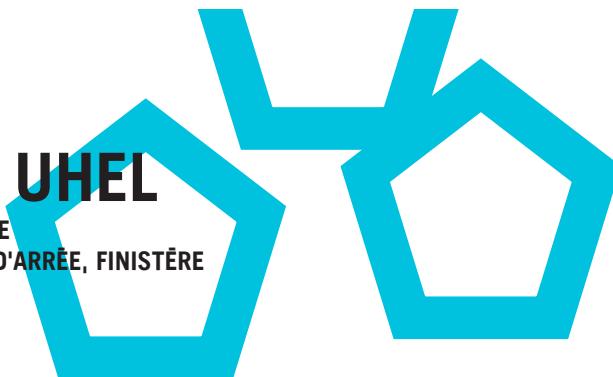


P.L.U.M.E. (Plan Local d'Urbanisation face à la Montée des Eaux)

Romane Hervé
Lou Mabeau

MEMOR UHEL

GENÈSE D'UNE RUINE
LE YOUDIG, MONTS D'ARRÈE, FINISTÈRE



Programme
Data center,
amphithéâtre public,
et ruine en devenir

Directeurices PFE
Julie Flohr,
Mathieu le Barzic

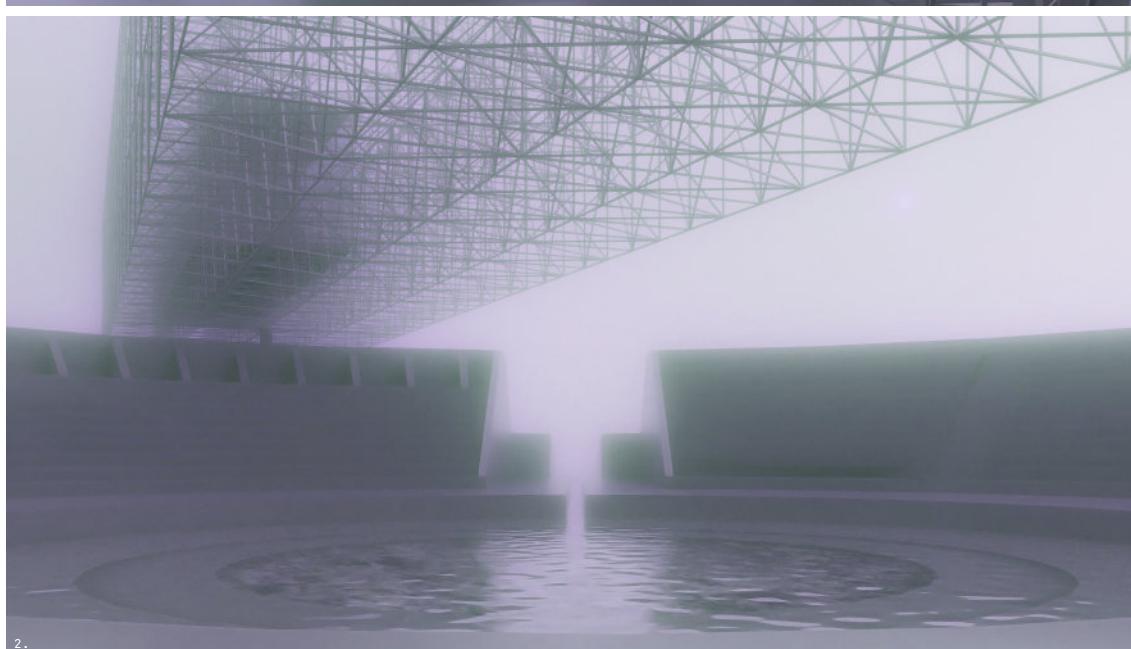


Image de rendu depuis l'accès du GR vers l'amphithéâtre (1.) et de son cœur vers le lac (2.).

Le Prix Jeunes Talents en Architecture de la Ville de Rennes

Bultelle Brice
Mercier Alban
Faraldo Thibaud

LA QUINTINAISE
RESSOURCERIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE
QUINTIN, COTES D'ARMOR

Programme
Requalification de la chapelle des Ursulines et de l'abattoir communal
Économie circulaire
Ressourcerie communale : logements, entreposage, traitement, café, magasin
Espace de formation en extension du lycée professionnel : FabLab communal
Salle de travail et entreposage

Directeurs PFE
Vincent Jouve



La chapelle des Ursulines : vue depuis le lycée Jean-Monnet



Implantation de la ressourcerie et de son économie circulaire : trois espaces de développement majeurs

1/1000



REMERCIEMENTS

L'ENSAB remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cet annuel, les étudiant·es, les enseignant·es, et le pôle Master.

CRÉDITS

Direction de publication : Lucile LEBLANC

Conception graphique : Atelier Wunderbar

Réalisation : Sophie JÉGAT et Carole LOISEL-SOYER,

Service communication ENSAB

Relecture : Catherine DAVID



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE
44 boulevard de Chézy
CS 16427
35064 Rennes Cedex
02 99 29 68 00
ensab@rennes.archi.fr

